

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Special
Senate Committee on the*

CHARITABLE
SECTOR

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Monday, April 1, 2019

Issue No. 13

Twenty-third meeting:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

SECTEUR DE LA
BIENFAISANCE

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Le lundi 1^{er} avril 2019

Fascicule n° 13

Vingt-troisième réunion :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE
CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (<i>Ontario</i>)	Maltais
* Day	Martin
(or Mercer)	Seidman
Francis	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 3)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Francis replaced the Honourable Senator Duffy (*April 1, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE
SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (<i>Ontario</i>)	Maltais
* Day	Martin
(ou Mercer)	Seidman
Francis	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 3)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Francis a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 1^{er} avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 1, 2019
(24)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 11:01 a.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Duffy, Francis, Martin, Mercer and Omidvar (6).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, Barbara Reynolds, Committee Clerk, Senate Committees Directorate, and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

As an individual:

John Shields, Professor, Department of Politics and Public Administration, Ryerson University (by video conference).

Social Planning Network of Ontario:

Peter Clutterbuck, Senior Community Planning Consultant.

CommonWealth Retirement:

Alex Mazer, Founding Partner (by video conference).

Imagine Canada:

Brian Emmett, Chief Economist.

Canada Revenue Agency:

Antonio Manconi, Director General, Charities Directorate;

Sharmila Khare, Director, Policy, Planning and Legislation Division, Charities Directorate;

Roxane Brazeau-Leblond, Director, Business and Employment Income Division, Income Tax Rulings Directorate.

Department of Finance Canada:

Pierre Leblanc, Director General, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 1^{er} avril 2019
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 11 h 1, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Duffy, Francis, Martin, Mercer et Omidvar (6).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, Barbara Reynolds, greffière de comité, Direction des comités du Sénat, et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et sur l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

John Shields, professeur, Département des politiques et de l'administration publique, Université Ryerson (par vidéoconférence).

Social Planning Network of Ontario :

Peter Clutterbuck, consultant principal en planification communautaire.

CommonWealth Retirement :

Alex Mazer, associé fondateur (par vidéoconférence).

Imagine Canada :

Brian Emmett, économiste en chef.

Agence du revenu du Canada :

Antonio Manconi, directeur général, Direction des organismes de bienfaisance;

Sharmila Khare, directrice, Division de la politique, planification et législation, Direction des organismes de bienfaisance;

Roxane Brazeau-Leblond, directrice, Division des entreprises et du revenu d'emploi, Direction des décisions en impôt.

Ministère des Finances Canada :

Pierre Leblanc, directeur général, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

Blaine Langdon, Director, Charities, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch.

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch;

Darryl Patterson, Director, Corporate, Insolvency and Competition Directorate.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada.

Public Services and Procurement Canada:

Lorenzo Ieraci, Director General, Acquisitions Program.

Employment and Social Development Canada:

Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate;

Jocelyne Voisin, Director General, Youth and Skills Innovation Directorate.

The chair made a statement.

Mr. Clutterbuck, Mr. Shields and Mr. Mazer made statements and answered questions.

At 11:59 a.m., the committee suspended.

At 12:06 p.m., the committee resumed.

Mr. Emmett made a statement and answered questions.

At 12:47 p.m., the committee suspended.

At 2:04 p.m., the committee resumed.

At 2:10 p.m., the Honourable Senator Francis replaced the Honourable Senator Duffy as a member of the committee.

Mr. Manconi made a statement and, together with Ms. Khare, answered questions.

At 2:48 p.m., the committee suspended.

At 2:54 p.m., the committee resumed.

Mr. Leblanc, Mr. Schaan, Mr. Lionais, Mr. Ieraci and Ms. Voisin made statements and, together with Mr. Langdon, Mr. Patterson and Ms. Scott, answered questions.

At 4:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Blaine Langdon, directeur, Organismes de bienfaisance, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché;

Darryl Patterson, directeur, Direction de l'entreprise, de la concurrence et de l'insolvabilité.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Lorenzo Ieraci, directeur général, Programme des approvisionnements.

Emploi et Développement social Canada :

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance;

Jocelyne Voisin, directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences.

Le président prend la parole.

MM. Clutterbuck, Shields et Mazer font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 59, la séance est suspendue.

À 12 h 6, la séance reprend.

M. Emmett fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 12 h 47, la séance est suspendue.

À 14 h 4, la séance reprend.

À 14 h 10, l'honorable sénateur Francis remplace l'honorable sénateur Duffy à titre de membre du comité.

M. Manconi fait une déclaration, déclaration puis, avec Mme Khare, répond aux questions.

À 14 h 48, la séance est suspendue.

À 14 h 54, la séance reprend.

M. Leblanc, M. Schaan, M. Lionais, M. Ieraci et Mme Voisin font chacun une déclaration, déclaration puis, avec M. Langdon, M. Patterson et Mme Scott, répondent aux questions.

À 16 h 18, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 1, 2019

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 11:01 a.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia, and I'm chair of the committee. I would like to start by asking senators to introduce themselves.

Senator Duffy: Michael Duffy, Prince Edward Island.

Senator R. Black: Robert Black, Ontario.

The Chair: Thank you. Other colleagues will join us as the morning goes on.

Today, the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations and other similar groups, and to examine the impact of the volunteer sector in Canada.

For our first panel, we welcome Mr. Peter Clutterbuck, Senior Community Planning Consultant with the Social Planning Network of Ontario. We also have with us, via video conference from Toronto, Mr. John Shields, Professor, Department of Politics and Public Administration, at Ryerson University; and Alex Mazer, Founding Partner, CommonWealth Retirement.

Thank you for accepting our invitation to appear and make presentations. I would like to remind our witnesses, as per our instructions, that presentations should not exceed five to seven minutes in length. Following presentations, a question and answer session will take place with each senator being given five minutes to ask questions. There will be as many rounds as possible, so we ask questioners and those providing answers to be as succinct as possible. We are going to start in the order in which I introduced the witnesses.

Peter Clutterbuck, Senior Community Planning Consultant, Social Planning Network of Ontario: Good morning, honourable senators. I'm here on behalf of the Social Planning Network of Ontario. We are made up of 18 local social

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 1^{er} avril 2019

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 11 h 1, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse. Je suis président du comité. Pour commencer, je vais demander aux sénateurs de bien vouloir se présenter.

Le sénateur Duffy : Michael Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur R. Black : Robert Black, de l'Ontario.

Le président : Merci. D'autres collègues se joindront à nous au cours de la matinée.

Le comité poursuit aujourd'hui son étude visant à examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Pour ce qui est de notre premier groupe de témoins, nous accueillons M. Peter Clutterbuck, consultant principal en planification communautaire du Social Planning Network of Ontario. Nous accueillons aussi, par téléconférence, de Toronto, M. John Shields, professeur au Département des politiques et de l'administration publique de l'Université Ryerson, et Alex Mazer, associé fondateur de CommonWealth Retirement.

Merci d'avoir accepté notre invitation de comparaître et de présenter des exposés. Je tiens à rappeler à nos témoins que, conformément à nos directives, les exposés ne doivent pas durer plus de cinq à sept minutes. Après les exposés, nous passerons à une période de questions et de réponses durant laquelle chaque sénateur aura cinq minutes pour poser des questions. On fera autant de tours que possible, alors je vous demande à tous d'être le plus bref possible lorsque vous posez vos questions et que vous répondez aux questions. Nous allons commencer dans l'ordre de présentation des témoins.

Peter Clutterbuck, consultant principal en planification communautaire, Social Planning Network of Ontario : Bonjour honorables sénateurs. Je suis ici au nom du Social Planning Network of Ontario. Le réseau est composé de

planning councils and community development councils social research and community development advocacy across the province. I have been involved in the field of the non-profit sector, or what we now prefer to call the public benefit sector, at Cathy Taylor probably introduced it to you last fall.

I've been involved since the 1970s. I have been involved in the Social Planning Network of Ontario and have been interested in employment in the sector over the last 20 years because of a lot of changes in funding in the 1990s that reduced core funding and secure, stable funding, which had an impact on the workforce. I've done major human resource surveys and analyses in Halton Region. I've been an active member of the Ontario Nonprofit Network labour force development work group that did research resulting in the decent work agenda that Cathy Taylor also summarized for you.

More recently, I've done future leadership competencies research and have some material I can leave on that for distribution to the committee later.

After so many meetings since the spring and hearing so many deputants, you probably know more than enough about the employment issues. I thought I would try to focus on what the federal role might be in the four areas identified for today: precarity of work; compensation levels; retirement income security and recruitment and retention of staff.

In doing so, I want to combine some of my own professional experience in that way with my own career development in the sector since the 1970s.

One of the most important issues for the sector is being able to develop a strong labour force development strategy. That means having good data. We are pleased to see the release this month of the StatsCan satellite account after a 10-year hiatus. It reinforces the sector's contribution to the economy and highlights major employment disparities, such as the average Canadian earnings being \$60,000, whereas the average compensation in the community core sector — the small or medium size sector — is \$42,500. It's a hopeful return of StatsCan to the issue of maybe identifying, at the big-picture level, what might be done in gathering labour.

This can be used at the local level by social planning councils and workforce development boards to dig down more deeply into their communities as we did in Halton in 2007 to get robust

18 conseils locaux de planification sociale et de conseils de développement communautaire réalisant des recherches sociales et des activités de promotion du développement communautaire à l'échelle de la province. Pour ma part, j'œuvre dans le secteur sans but lucratif... En fait, nous préférons maintenant parler du secteur du bienfait d'intérêt public, comme Cathy Taylor vous l'a probablement dit l'automne dernier.

J'œuvre donc dans le secteur depuis les années 1970. Je travaille pour le Social Planning Network of Ontario et je m'intéresse à l'emploi dans le secteur depuis plus de 20 ans, parce que beaucoup de changements en matière de financement durant les années 1990 ont réduit le financement de base ainsi que l'accès à un financement sûr et stable, ce qui a une incidence sur les effectifs. J'ai réalisé d'importants sondages et d'importantes analyses sur les ressources humaines dans la région de Halton. Je suis un membre actif du groupe de travail sur le développement de la main-d'œuvre de l'Ontario Nonprofit Network, le groupe de travail qui a réalisé la recherche ayant mené au programme sur le travail décent que Cathy Taylor vous a aussi résumé.

Plus récemment, j'ai effectué des recherches sur les compétences des futurs dirigeants et dirigeantes. À ce sujet, j'ai certains documents que je pourrai remettre au comité plus tard.

Étant donné les très nombreuses réunions que vous avez tenues depuis le printemps et après avoir entendu autant de témoins, vous en savez probablement plus qu'assez au sujet des problèmes liés à l'emploi. J'ai cru bon de mettre l'accent sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire dans les quatre domaines cernés aujourd'hui : la précarité du travail, les niveaux de rémunération, la sécurité du revenu de retraite et le recrutement, et le maintien en poste du personnel.

J'espère ainsi mettre à profit certaines de mes propres expériences professionnelles à cet égard et l'évolution de ma propre carrière dans le secteur depuis les années 1970.

L'un des enjeux les plus importants pour le secteur, c'est de réussir à mettre au point une solide stratégie de développement de la main-d'œuvre, ce qui exige l'accès à de bonnes données. Nous sommes heureux de voir que le compte satellite de Statistique Canada est de retour ce mois-ci après une pause de 10 ans. Il permet de souligner la contribution du secteur à l'économie et de mettre en lumière les disparités d'emploi majeures qui font en sorte que, alors que le revenu canadien moyen s'élève à 60 000 \$, la rémunération moyenne dans le secteur communautaire de base — les petites et moyennes organisations du secteur — s'élève à 42 500 \$. Nous espérons que le fait que Statistique Canada recommence à s'intéresser à cette question permettra de cerner, à l'échelle macroéconomique, ce qu'on pourrait faire pour réunir la main-d'œuvre.

Cette information peut être utilisée à l'échelon local par les conseils de planification sociale et les commissions de développement de la main-d'œuvre, qui pourront examiner la

planning for resource development at the local and regional levels.

In terms of strengthening the labour market information database in the public benefit sector, we hope we would recommend that the satellite accounts be done every two years and kept updated in consultation with the Imagine Canada data working group and community-rooted organizations like the Social Planning Network of Ontario. We think StatsCan can develop more granular workforce data if they could break out the public benefit sector from the industrial and occupational classifications and help us with gender and ethno-racial composition and the multiple forms of precarity that exist.

I also hope that the Advisory Committee on the Charitable Sector that relates to you could add representation from the smaller and medium-sized community groups. Often, the institutional and the larger sectors are represented in these discussions, but the smaller and medium-sized ones that the social planning councils do a lot of work with frequently get ignored.

The second issue is the recruitment and retention of the next generation of public benefit leadership. As you know, from the satellite accounts, about 80 per cent of the GDP from the public benefit sector is really human resources. The sector is experiencing heavy competition as baby boomers age and our own workforce ages. We have heavy competition to get young people into the sector. Young people themselves, in surveys that were made, including my own in the 2006-07 period, and a few years ago by the Mowat Centre for the Ontario Nonprofit Network points out that young people are attracted to the sector. There is something about the nature of the work they are interested in, the ability to make a contribution to the community and connecting their work to tangible results. The problem is that the high cost of post-secondary education makes the choice harder for young people to be able to get out from under the burden of student debt.

I'll relate to my own experience. I was the first from my working-class family to go to university in the late 1960s. We supported that with summer work and family help, but not a lot in a big family. There was critical government assistance through student loan programs. I came out in 1972 with a \$2,500 debt, which is more than \$15,000 in today's dollars.

situation dans leurs collectivités de plus près, comme nous l'avons fait à Halton, en 2007, de façon à permettre une solide planification du développement des ressources aux échelons local et régional.

Pour ce qui est du renforcement de la base de données d'information sur le marché du travail dans le secteur du bienfait d'intérêt public, nous tenons à recommander la réalisation des comptes satellites aux deux ans et leur mise à jour en consultation avec le groupe de travail sur les données d'Imagine Canada et des organisations communautaires comme le Social Planning Network of Ontario. Selon nous, Statistique Canada pourrait générer des données plus précises sur la main-d'œuvre s'il était possible de distinguer le secteur du bienfait d'intérêt public des classifications des professions et des industries et s'il pouvait nous aider quant à la composition du point de vue du sexe et de l'ethnie et de la race et en ce qui concerne les multiples formes de précarité actuelles.

J'espère aussi que le Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance, le CCSB, associé à votre comité pourrait inclure des représentants des petits et moyens groupes communautaires. Souvent, les grandes institutions et les grands intervenants du secteur sont représentés dans le cadre de ces discussions, mais les petites et moyennes organisations avec lesquelles les conseils de planification sociale travaillent beaucoup sont souvent oubliées.

Le deuxième enjeu concerne le recrutement et le maintien en poste de la prochaine génération de dirigeantes et dirigeants du secteur du bienfait d'intérêt public. Comme les comptes satellites vous l'ont appris, environ 80 p. 100 du PIB au sein du secteur du bienfait d'intérêt public représentent ses ressources humaines. Le secteur fait face à une compétition féroce tandis que les enfants du baby-boom et nos propres travailleurs vieillissent. La compétition est féroce pour attirer de jeunes gens dans le secteur. Les jeunes eux-mêmes, dans le cadre des sondages que nous avons réalisés — y compris celui que j'ai fait en 2006-2007 et celui qui a été réalisé il y a quelques années par le Mowat Centre au nom de l'Ontario Nonprofit Network — révèlent que les jeunes sont attirés par le secteur. Il y a quelque chose au sujet de la nature du travail que nous faisons qui les intéresse, la capacité de participer à l'échelle communautaire et la possibilité de voir les résultats tangibles de leur travail. Le problème, c'est que les coûts élevés des études postsecondaires font en sorte qu'il est plus difficile pour les jeunes de faire ce choix s'ils veulent se délester du fardeau de leur dette étudiante.

Je vais vous parler ici de mon expérience. J'ai été le premier membre de ma famille de la classe ouvrière à fréquenter l'université à la fin des années 1960. Nous ramassions de l'argent en travaillant l'été, et la famille aidait, mais pas beaucoup, étant donné sa grande taille. Nous bénéficions d'une aide gouvernementale cruciale par l'intermédiaire des

Today, the Canadian Federation of Students points out that students are leaving with \$30,000 debts and more, depending on which province you are in. That makes it harder for them to make the choice to go into an area that they might be interested in.

One possible area of federal help is a student loan forgiveness program for working in the sector after a number of years of commitment. Canada's student loan forgiveness program for families, doctors and nurses is in place, perhaps, as a model. If they serve in remote communities for a number of years, they get up to \$8,000 a year and up to \$40,000 for working in these communities. The same kind of model might be tried here.

There is a program like this in the United States. It's the Public Service Loan Forgiveness program. It does have some weaknesses in terms of what it expects up front from students. I think that's an area in which the federal government could really help. As it turned out, my ability to work in this sector resulted in making a career in the sector when I had not originally planned to.

The third area is the federal support role in training and leadership development. Provinces provide most of the 40 per cent of funding to the sector, much of it in direct service, but the federal government often provides important support in training, skill development and human capital to the social sector and other parts of the public benefit sector, often employing things like employment insurance use. Again, in my own experience, in 1971 I graduated and took a year off before going back. I was supposed to be a teacher. I wanted to be a secondary school teacher, but I got involved in something called the Government of Ontario Project 500, which placed 500 university graduates into community organizations across the province for a year. It gave us on-the-job experience. The program was cost shared between the province and unemployment insurance — as it was called at that time — funds. They not only placed us in these communities but also brought us together several times during the year at Geneva Park to reflect on our experiences. It wasn't isolated work with one organization. We got to share our learning with each other, to learn from senior people in the public and the non-profit sector in a way that helped me make a decision to redirect my career aspirations into this sector, which I have now been involved in for 40 years.

programmes de prêt étudiant. J'ai terminé mes études en 1972 avec une dette de 2 500 \$, soit plus de 15 000 \$ en dollars d'aujourd'hui.

De nos jours, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants souligne que les étudiants terminent leurs études avec des dettes de 30 000 \$ et plus selon la province, ce qui fait en sorte qu'il est plus difficile pour eux d'opter pour un domaine qui les intéresse peut-être.

Une des choses que le gouvernement fédéral pourrait faire pour aider, c'est un programme de radiation de la dette étudiante pour ceux qui travaillent dans le secteur pendant un certain nombre d'années. Le programme de radiation de la dette étudiante offert aux médecins de famille et au personnel infirmier pourrait servir de modèle. Lorsque des médecins et du personnel infirmier acceptent d'aller travailler dans des collectivités éloignées pendant un certain nombre d'années, ils peuvent obtenir jusqu'à 8 000 \$ par année pour un total de 40 000 \$ pour leur travail dans de telles collectivités. On pourrait peut-être essayer d'appliquer le même genre de modèle ici.

Il y a un programme de ce genre aux États-Unis, le programme Public Service Loan Forgiveness. Il y a certaines faiblesses quant aux attentes imposées initialement aux étudiants. Selon moi, c'est un domaine où le gouvernement fédéral pourrait vraiment aider. Dans mon cas, la possibilité que j'ai eue de travailler dans le secteur m'a mené à une carrière dans le secteur, ce que je n'avais pas prévu à l'origine.

Le troisième domaine concerne le rôle de soutien du gouvernement fédéral en matière de formation et de perfectionnement en leadership. Les provinces fournissent la majeure partie des 40 p. 100 de financement au secteur — souvent sous la forme de services directs —, mais le gouvernement fédéral fournit souvent un important soutien lié à la formation, à l'acquisition de compétences et au capital humain dans le secteur social et dans d'autres domaines du secteur du bienfait d'intérêt public. Il le fait souvent en misant sur des choses comme l'assurance-emploi. Encore une fois, si je reprends mon expérience, en 1971, j'ai obtenu mon diplôme et j'ai pris une année de congé avant mon retour. J'étais censé devenir enseignant. Je voulais enseigner au secondaire, mais j'ai participé à ce qu'on appelait alors le projet 500 du gouvernement de l'Ontario, dans le cadre duquel 500 diplômés universitaires étaient affectés dans des organisations communautaires à l'échelle de la province pendant un an. C'était pour nous une façon d'acquérir une année d'expérience professionnelle. Le programme était réalisé selon le principe du partage des coûts entre la province et le régime d'assurance-chômage, comme on l'appelait à l'époque. Non seulement les responsables nous ont affectés dans ces collectivités, mais ils nous ont aussi réunis

There's potential here for the federal government to fund intermediary organizations like social planning councils in civil society to develop and provide leadership and learning programs that are more than about placement. They're also about helping young people understand what they are involved in. In so doing, I think we could then help to build careers for people.

My final comment is about the retirement income security issue, which Mr. Mazer will deal with in detail as well. With these pension programs, sometimes the small and medium part of the community benefits sector does not have a chance to participate. When I did research in the Halton Region in 2007, I spoke to a social worker in the non-profit sector who told me how she supported other disadvantaged women in her job. When she thought about it, though, it was ironic in that she could see herself going into the service queue when she turned 65 because she didn't have adequate retirement benefit opportunities.

We strongly support the Ontario Nonprofit Network's decent work agenda which has set up a sector-based defined benefit program with OPTrust. Cathy Taylor summarized that for you a few months ago. We all know it takes Canada Pension and OAS — and GIS for those who need it — private savings and workplace pensions to have a more secure, decent retirement. We think the defined benefit program is the best way to do that. The federal government could support that, especially for the smaller sector. It takes contributions from employees and employers. The smaller sector often doesn't have the room. They could create a 6 per cent contribution from employers and employees. That's a hardship for smaller sectors. Perhaps the federal government, in its grants and contributions program, could take that into consideration as part of the decent work agenda. When it funds these programs, it could make some allowances for these extra costs so that small- and medium-sized organizations would have a chance to establish some retirement benefits to help keep good people in the field. Those are the comments I brought today. I'd be happy to talk about them later.

plusieurs fois durant l'année au parc Geneva pour réfléchir à nos expériences. Il ne s'agissait pas de travailler de façon isolée au sein d'une organisation. Nous avons pu communiquer ce que nous avions appris aux autres, apprendre des gens d'expérience dans le secteur public et le secteur sans but lucratif, et, au bout du compte, mes aspirations professionnelles ont changé de sorte que j'œuvre dans ce secteur depuis maintenant 40 ans.

Le gouvernement fédéral a maintenant l'occasion de financer des organisations intermédiaires comme des conseils de planification sociale au sein de la société civile pour élaborer et fournir des programmes de leadership et d'apprentissage qui sont plus que des programmes de placement. Ces programmes visent aussi à aider les jeunes à comprendre ce à quoi ils participent. De cette façon, je crois que nous pourrions aider à bâtir des carrières pour ces personnes.

Mon dernier commentaire concerne le problème de la sécurité du revenu à la retraite, ce dont M. Mazer va aussi parler en détail. En ce qui concerne les régimes de pension, souvent, les petits et moyens intervenants du secteur du bienfait communautaire n'ont pas l'occasion d'y participer. Lorsque j'ai réalisé ma recherche dans la région de Halton en 2007, j'ai parlé à une travailleuse sociale du secteur sans but lucratif, qui m'a dit que son travail consistait à soutenir d'autres femmes désavantagées. À bien y penser, elle trouvait cependant ironique de pouvoir très bien s'imaginer elle-même faire la queue pour obtenir ce même service lorsqu'elle aurait 65 ans, parce qu'elle n'avait pas d'occasion appropriée d'assurer son revenu de retraite.

Nous soutenons fortement le programme sur le travail décent de l'Ontario Nonprofit Network, qui a permis de mettre sur pied un régime à prestations déterminées pour le secteur en collaboration avec OPTrust. Cathy Taylor vous a résumé tout ça il y a quelques mois. Nous savons tous qu'il faut miser à la fois sur le Régime de pensions du Canada et la SV — ainsi que le SRG, pour ceux qui en ont besoin —, des économies privées et des pensions en milieu de travail pour bénéficier d'une retraite plus sûre et convenable. Selon nous, un régime à prestations déterminées est la meilleure façon d'y arriver. Le gouvernement fédéral pourrait soutenir une telle chose, surtout pour les petits intervenants du secteur. Il faut des cotisations des employés et des employeurs. Souvent, les petits intervenants du secteur n'ont pas la possibilité de le faire. On pourrait bien imposer une cotisation de 6 p. 100 aux employeurs et aux employés, mais ce serait difficile pour les petits intervenants du secteur. C'est peut-être quelque chose dont le gouvernement fédéral pourrait tenir compte dans le cadre de ses programmes de subventions et de contributions relativement au programme sur le travail décent. Lorsqu'il finance ces programmes, il pourrait prévoir certains coûts supplémentaires, de façon à ce que les petites et moyennes organisations aient l'occasion d'offrir certaines prestations de retraite, de façon à ce que les personnes talentueuses restent dans le secteur. Voilà ce que j'avais à dire aujourd'hui. Je serai heureux de vous en dire davantage plus tard.

The Chair: Thank you very much. I appreciate that. You have generated some questions already. We'll have to wait until we hear from other presenters.

John Shields, Professor, Department of Politics and Public Administration, Ryerson University, as an individual: Thank you for the invitation to appear before the committee today. I'm going to draw some of my information today from my past membership in the Ontario Non-profit Network Partnership Advisory Council and their examination of the sector's human capital renewal. I was a core member of a research project that examined employment precarity in the Greater Toronto-Hamilton region that was partnered with the United Way and published a number of influential reports, including *The Precarity Penalty* report.

First, I should reveal that I am chair of the board of a leading non-profit agency in the Greater Toronto area called Access Employment. My thoughts have come out of those different experiences.

I have been asked to address the area of employment in the non-profit sector in Canada. This is a important dimension of the sector. If we consider employment as a measure of the size of the non-profit sector in Canada, Canada ranks second in the world with only the Netherlands outdistancing it. The sector as a whole employs about 2 million people and engages some 18 million volunteers. The non-profit service sector is human resource intensive. Indeed, human capital is viewed as being its greatest strength. Consequently, the state and well-being of the non-profit work force are critical to the continued positive contribution of the sector to the economy and society. The sector as a whole contributes about 8.5 per cent to the GDP. The core non-profit sector contributes something in the order of about 2.5 to 3 per cent of the GDP. The sector's work is highly gendered. About 70 to 80 per cent of the work is done by women. Caring work is typically associated with flexible work such as part-time employment. This highly gendered nature of the work, unfortunately, also reinforces the undervalued nature of non-profit employment.

A detailed survey of the Ontario non-profit sector conducted by the Government of Ontario in 2012-13 reveals for those working in the human and social services non-profit field within the sector — that is, that part of the non-profit sector that government tends to rely upon for alternative service delivery — less than half of their workers were considered full time, about 48 per cent of them. Of that, 30 per cent were part-time; 21 per cent were short-term employees. Given that all workers

Le président : Merci beaucoup. Nous vous en sommes reconnaissants. Vous avez déjà suscité quelques questions. Il faudra attendre d'entendre les autres témoins.

John Shields, professeur, Département des politiques et de l'administration publique, Université Ryerson, à titre personnel : Merci de m'avoir invité à comparaître devant le comité aujourd'hui. Je vais m'appuyer en partie sur certains des renseignements que j'ai obtenus lorsque j'étais membre du conseil consultatif sur les partenariats de l'Ontario Nonprofit Network et dans le cadre de son examen du renouvellement du capital humain au sein du secteur. J'ai été un des principaux intervenants du projet de recherche qui s'est penché sur la question de la précarité d'emploi dans la région du Grand Toronto et de Hamilton; c'était dans le cadre d'un partenariat avec Centraide, et nous avons publié un certain nombre de rapports influents, y compris le rapport intitulé *The Precarity Penalty*.

Dans un premier temps, je tiens à dire que je suis le président du conseil d'administration d'une importante organisation sans but lucratif du Grand Toronto appelée Access Employment. Mes propos aujourd'hui découlent de toutes ces expériences différentes.

On m'a demandé de parler de l'emploi dans le secteur sans but lucratif au Canada. C'est une dimension importante du secteur. Si nous utilisons le paramètre de l'emploi pour mesurer la taille du secteur sans but lucratif au Canada, le pays arrive au deuxième rang à l'échelle internationale; il est dépassé seulement par les Pays-Bas. Dans l'ensemble, le secteur emploie environ 2 millions de personnes et mobilise quelque 18 millions de bénévoles. Le secteur des services sans but lucratif est très exigeant du point de vue des ressources humaines. En effet, le capital humain est considéré comme sa plus grande force. Par conséquent, l'état et le bien-être des travailleurs du secteur sans but lucratif sont cruciaux à la participation positive continue de ce secteur à l'économie et à la société. Dans son ensemble, le secteur représente environ 8,5 p. 100 du PIB. Pour sa part, le secteur sans but lucratif de base y contribue à hauteur d'environ de 2,5 à 3 p. 100. Le travail au sein du secteur est très sexospécifique. En effet, environ de 70 à 80 p. 100 du travail est fait par des femmes. Le travail de compassion est souvent associé à du travail flexible, comme le travail à temps partiel. La nature très sexospécifique du travail, malheureusement, renforce aussi le caractère sous-estimé des emplois dans le secteur sans but lucratif.

Comme l'a révélé une enquête détaillée sur le secteur sans but lucratif de l'Ontario réalisée par le gouvernement de l'Ontario en 2012-2013, parmi ceux qui assurent la prestation de services humains et sociaux du secteur sans but lucratif — c'est-à-dire la composante du secteur sans but lucratif sur laquelle le gouvernement a tendance à s'appuyer pour assurer la diversification des modes de prestation de service —, moins de la moitié d'entre eux étaient considérés comme des employés à

rely on a model of funding that competitive, short-term program contract financing for work, even so-called full-time workers in the sector lack security in their employment. They are all dependent upon the success of the next contract, which they usually hear about quite late in the funding process. So there is tremendous unpredictability in knowing if funding is going to be available to support one's position in the sector, meaning inability to plan into the future and inevitable job stress.

In this model, even so-called full-time workers are, in essence, permanently temporary. They're precarious in various ways. For this component of the non-profit sector, remember that 80 to 90 per cent of its funding comes from government-based contracts. So precarity in employment relates to the lack of predictability and security in work. This often has negative repercussions with regard to both the material and psychological well-being of those engaged in precarious work. Precarity tends to foster conditions of vulnerability, instability, marginality and temporariness. The sector is rife with such insecurity experienced by front-line workers, support staff and managers alike, who are all very dependent on short-term contract financing of their programs.

Dependence on such financing embeds precarity into the very DNA of the non-profit workforce and its organizational structures. In fact, the employment profile of the non-profit sector places it really in the vanguard of the shift away from so-called standard employment norms, that is full-time permanent employment with decent pay and benefits, to more flexible, contingent and poorly compensated employment forms that are found within the new labour market.

This problem has been magnified by stagnant wages due to years of government austerity following the economic crisis of 2009 and at best flatlined contract budgets. This has contributed to an intensification of work without compensation increases in the context of greater societal need for the services, contributing significantly to employee demoralization, burnout, and workplace stress, sickness and injury.

As Peter noted, average compensation for the full-time equivalent work in 2017 in the core non-profit sector was \$42,500 while the average for the entire economy was \$59,800 which represents a \$17,300 discount for the sector. Moreover,

temps plein; il y en avait en fait seulement 48 p. 100. Sinon, 30 p. 100 étaient des employés à temps partiel, et 21 p. 100, des employés à court terme. Puisque tous les travailleurs sont engagés selon un modèle de financement compétitif, un modèle qui mise sur des programmes et des contrats de courte durée, même les soi-disant travailleurs à temps plein du secteur ne bénéficient pas d'une sécurité d'emploi et dépendent tous de l'obtention du prochain contrat, confirmation qu'ils obtiennent souvent très tard dans le cadre du processus de financement. Par conséquent, il y a beaucoup d'imprévisibilité liée au fait que les gens ne savent pas si les fonds seront là pour soutenir les emplois dans le secteur, ce qui empêche toute planification à plus long terme et crée inévitablement du stress lié à l'emploi.

Dans un tel modèle, même les soi-disant employés à temps plein sont, essentiellement, des employés temporaires en permanence. Cette précarité se fait ressentir de diverses façons. Pour cette composante du secteur sans but lucratif... N'oubliez pas que de 80 à 90 p. 100 du financement vient des contrats avec le gouvernement. Par conséquent, la précarité d'emploi est liée au manque de prévisibilité et de sécurité d'emploi. Cette situation a souvent des répercussions négatives sur le bien-être matériel et psychologique des personnes qui occupent de tels emplois précaires. La précarité a tendance à favoriser des conditions de vulnérabilité, d'instabilité et de marginalité et de nature temporaire. Le secteur est en proie à une grande insécurité ressentie par les travailleurs de première ligne, le personnel de soutien et les gestionnaires, aussi, qui dépendent tous beaucoup du financement obtenu dans le cadre de contrats de courte durée pour réaliser leurs programmes.

La dépendance envers un tel mode de financement inscrit la précarité dans l'ADN même des travailleurs du secteur sans but lucratif et dans les structures organisationnelles. En fait, le profil d'emploi du secteur sans but lucratif le place vraiment à l'avant-garde de ce que l'on appelle l'abandon des normes d'emploi standard — et je veux parler ici des emplois permanents à temps plein assortis d'un salaire et d'avantages sociaux convenables — au profit de formes d'emplois plus flexibles, conditionnelles et mal rémunérées qu'on constate dans le nouveau marché du travail.

Ce problème a été empiré par la stagnation des salaires découlant d'années d'austérité gouvernementale à la suite de la crise économique de 2009 et des budgets de contrats qui, dans le meilleur des cas, ont été gelés. Tout ce qui précède a contribué à une intensification du travail sans augmentation de la rémunération dans un contexte de besoins sociétaux accrus en matière de services, ce qui contribue de façon importante à la démolition des employés, à l'épuisement professionnel ainsi qu'au stress, à la maladie et aux blessures en milieu de travail.

Comme Peter l'a souligné, la rémunération moyenne pour un emploi équivalent à temps plein en 2017 dans le secteur sans but lucratif de base s'élevait à 42 500 \$, tandis que la moyenne pour l'ensemble de l'économie était de 59 800 \$, soit une différence

core non-profit sector employees compared to other sectors also fall behind regarding job security, benefits and benefits such as pensions. Some of the employment-related challenges include significant recruitment and retention issues due to non-competitive wages, lack of job security and lack of career mobility paths within the sector due to relatively flat organizational structures. These are very lean organizations.

The leadership in the sector is aging rapidly, with a large percentage of EDs and other senior managers expected to leave the sector in the next few years with no obvious replacements, raising the problem of a pending leadership gap and loss of institutional memory. The sector, as noted, is heavily female. It's challenged, as Peter also noted, in terms of recruiting young people. Outside of the settlement service area, it also lags behind in terms of ethnic and racial diversity. So that leaves the question of how the sector engages the next generation of workers and the changing demographic profile of the Canadian workforce.

There are significant challenges regarding morale, burnout, unpaid overtime and health issues brought upon by stress. In part, to address such concerns and to make the sector more attractive, the ONN has launched the Decent Work campaign in the sector to improve pay levels, benefits and working conditions. Peter also identified that.

It's not insignificant that the sector is simultaneously known as the resilient sector, and conversely, and more troubling, as the precarious sector. Resilient because non-profits have been remarkably good at adjusting to adversity and difficult conditions to fill their missions. Their capacity to do more with less is renowned, driven by the workforce's dedication to an ethos of caring and giving. But its precarious status is undermining its effectiveness and its survivability of many organizations.

On a pragmatic level, what can government funders do to address this situation? I would suggest three things: One, they can introduce longer-term contracts based upon performance. In fact, we already see this happening in the federal government in terms of IRCC, which in its latest funding cycle has issued five-year proposals, five-year contracts for organizations to bid on.

de 17 300 \$ dans le secteur. De plus, comparativement aux employés des autres secteurs, les employés du secteur sans but lucratif de base affichent aussi de moins bons résultats en ce qui a trait à la sécurité d'emploi, aux avantages sociaux et aux autres avantages, comme les pensions. Certains des défis liés à l'emploi incluent de graves problèmes de recrutement et de maintien en poste découlant des salaires non concurrentiels, de l'absence de sécurité d'emploi et de la mobilité professionnelle déficiente dans le secteur en raison des structures organisationnelles relativement horizontales de ces organisations. Ce sont des organisations qui ont très peu de ressources.

Les dirigeantes et les dirigeants du secteur vieillissent rapidement, et on s'attend à ce qu'un grand nombre de directeurs généraux et d'autres gestionnaires principaux quittent le secteur au cours des prochaines années, et ce, sans remplaçants évidents, ce qui accentue le problème de la pénurie de dirigeantes et de dirigeants et la perte de la mémoire institutionnelle qui pointent à l'horizon. Le secteur, comme on l'a souligné, est très féminin. C'est un défi, comme Peter l'a également souligné, au moment de recruter de jeunes gens. À l'extérieur du domaine des services d'établissement, les organisations affichent aussi des lacunes en matière de diversité ethnique et raciale. On se retrouve donc avec la question de savoir de quelle façon le secteur engagera la prochaine génération de travailleurs et fera face au profil démographique changeant de la population active canadienne.

Il y a d'importants défis en ce qui a trait au moral, à l'épuisement professionnel, aux heures supplémentaires non rémunérées et aux problèmes de santé découlant du stress. En partie, pour dissiper de telles préoccupations et rendre le secteur plus attirant, l'Ontario Nonprofit Network, l'ONN a lancé sa campagne sur le travail décent dans le secteur pour améliorer les niveaux de rémunération, les avantages sociaux et les conditions de travail. C'est aussi quelque chose que Peter a mentionné.

Ce n'est pas rien que le secteur soit à la fois reconnu pour sa résilience et, d'un autre côté — et c'est là quelque chose de troublant —, sa précarité. Le secteur est résilient parce que les organisations sans but lucratif ont réussi à très bien s'adapter à l'adversité et aux conditions difficiles afin de tout de même réaliser leur mission. La capacité des organisations de faire plus avec moins est connue et elle est rendue possible par le dévouement de la main-d'œuvre à l'égard des principes de compassion et de don. Cependant, la précarité mine l'efficacité et la pérennité de nombreuses organisations.

Du point de vue pragmatique, que peuvent faire les bailleurs de fonds du gouvernement pour régler cette situation? Je vous suggère trois choses : premièrement, ils peuvent mettre en place de plus longs contrats fondés sur le rendement. En fait, c'est déjà ce qu'on constate au sein du gouvernement fédéral du côté d'IRCC, qui, dans son dernier cycle de financement, a produit des propositions quinquennales, offrant des contrats de cinq ans sur lesquels les organisations pouvaient soumissionner.

Second, funders can reduce overly rigid rules regarding how contract dollars are spent in delivering programs. This can reduce overhead costs and excessive staff time spent on administration and increasing the flexibility for service improvement. In other words, even without more dollars, better dollars or more flexible dollars can do a lot to help the sector.

Third, in terms of costing contracts, funders should include financing that provides a living wage for workers within the sector. All of this would go a significant distance to increasing job security, employment predictability and improving employment conditions in the core non-profit sector. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We appreciate that. Next will be Mr. Alex Mazer, a Founding Partner of Commonwealth Retirement.

Alex Mazer, Founding Partner, Commonwealth Retirement: Thank you for inviting me today. My name is Alex Mazer, and I'm one of the founding partners of Commonwealth, which is a mission-driven business focused on expanding access to retirement security.

For nearly two years, our firm has had the privilege to support a growing national coalition of charitable sector leaders to address the problem of retirement insecurity in Canada's not-for-profit sector. This collaborative effort is known as the Common Good retirement initiative. Its primary goal is the creation of a national collective retirement plan for the not-for-profit sector that is portable from job to job, broadly accessible and governed by the sector.

To date, partners in the initiative includes five leading foundations, 73 not-for-profit employers, English Canada's largest credit union, a Champions Council of 20 sector leaders and some of Canada's leading pension experts.

Common Good is overseen by a steering committee chaired by Alan Broadbent of Maytree, and our firm serves as the technical and operations partner.

On behalf of Common Good, I'm pleased to share what we have learned through this work. The bottom line is by working together, and that includes a critical role for government, we have the opportunity to close the retirement security gap in the

Deuxièmement, les bailleurs de fonds peuvent réduire les règles trop rigides concernant la façon dont les fonds doivent être dépensés dans le cadre de la prestation des programmes. On pourrait ainsi réduire les coûts généraux et les trop nombreuses heures que le personnel consacre à des tâches administratives tout en renforçant la souplesse nécessaire pour améliorer les services. En d'autres mots, même sans accroître le financement, des fonds mieux investis et des exigences plus souples pourraient beaucoup aider le secteur.

Troisièmement, en ce qui a trait à l'établissement des coûts des contrats, les bailleurs de fonds devraient inclure un financement qui prévoit un salaire convenable pour les travailleurs du secteur. Tout ça contribuerait grandement à accroître la sécurité et la prévisibilité de l'emploi, tout en améliorant les conditions d'emploi au sein du secteur sans but lucratif de base. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous sommes très reconnaissants. Nous allons maintenant passer à M. Alex Mazer, associé fondateur de Commonwealth Retirement.

Alex Mazer, associé fondateur, Commonwealth Retirement : Merci de m'avoir invité aujourd'hui. Je m'appelle Alex Mazer. Je suis un des partenaires fondateurs de Commonwealth, une entreprise axée sur une mission visant à accroître l'accès à la sécurité de la retraite.

Depuis près de deux ans, notre entreprise a eu le privilège de soutenir une coalition nationale de dirigeantes et de dirigeants du secteur de la bienfaisance en pleine expansion dont l'objectif est de s'attaquer au problème de l'insécurité à la retraite des intervenants du secteur sans but lucratif au Canada. Cet effort axé sur la collaboration est connu sous le nom de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun. L'objectif principal de l'initiative est de créer un régime de retraite collectif national pour le secteur sans but lucratif qui serait transférable d'un emploi à l'autre, accessible à grande échelle et régi par le secteur.

Jusqu'à présent, les partenaires de l'initiative incluent cinq fondations majeures, 73 employeurs sans but lucratif, la plus importante coopérative de crédit du Canada anglais, un conseil des champions composé de 20 dirigeantes et dirigeants du secteur et certains des principaux experts canadiens en matière de régime de pension.

L'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun est supervisée par un comité directeur présidé par Alan Broadbent, de la fondation Maytree, et notre entreprise joue le rôle de partenaire technique et opérationnel.

Au nom de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun, je suis heureux de vous dire que nous avons appris dans le cadre de ces travaux. Au bout du compte, c'est en travaillant ensemble — et, ici, le gouvernement a un rôle central

sector, improve the financial security of its workers and ultimately strengthen the sector's ability to serve Canadians.

Approximately 850,000 not-for-profit employees across Canada, which represents about half the sector, do not have access to any workplace retirement plan. Uncovered workers in the sector share a number of characteristics. About 60 per cent work for organizations with fewer than 100 employees, many have lower and moderate incomes, a large and growing share are not full-time, and a large majority are women.

Canadians benefit from a strong public retirement system consisting of OAS, GIS and CPP. However, to maintain their standard of living post-retirement, most Canadians need more than these public programs. Unfortunately, the share of Canadians with a workplace retirement plan is declining, especially in the private and not-for-profit sectors.

A recent study by statistician and Common Good's Champions Council member Richard Shillington illustrates the impact of lack of access to a workplace pension. His study found that the median retirement assets of Canadian families aged 55 to 64 without workplace pensions was a meagre \$3,000 in total.

Evidence also shows that collective retirement plans tend to be far more efficient than individual approaches. A recent study that our firm conducted with the Healthcare of Ontario Pension Plan, together with the National Institute on Aging, found that a collective approach to retirement security could be up to four times more cost efficient, turning savings today into retirement income tomorrow, than an individual approach, and amounting to a lifetime difference of nearly a million dollars for a typical worker.

Informed by extensive consultations with the sector, Common Good would be a nationally portable, collective retirement plan that combines the principles of the world's best pension plan with a more flexible design to reflect the unique needs of the not-for-profit workforce.

It would have the following features: It would be established as a not-for-profit entity where profits accrue to plan members, a board of directors with a legal duty to put plan members' interests first but oversee the plan. It would be established as a group TFSA, group RRSP, with the TFSA element being

à jouer — que nous aurons l'occasion d'éliminer l'écart en matière de sécurité de la retraite au sein du secteur, d'améliorer la sécurité financière des travailleurs du secteur et, ultimement, de renforcer la capacité du secteur de servir les Canadiens.

Environ 850 000 employés du secteur sans but lucratif partout au Canada — ce qui représente environ la moitié de la main-d'œuvre du secteur — n'ont pas accès à un régime de retraite en milieu de travail. Les travailleurs non couverts du secteur partagent un certain nombre de caractéristiques. Environ 60 p. 100 d'entre eux travaillent dans des organisations comptant moins de 100 employés, bon nombre affichent des revenus faibles ou modérés, une part importante et grandissante d'entre eux ne travaillent pas à temps plein, et il s'agit en grande majorité de femmes.

Les Canadiens bénéficient d'un solide régime de retraite public composé de la SV, du SRG et du RPC. Cependant, pour maintenir leur niveau de vie après leur retraite, la plupart des Canadiens ont besoin de plus que ces programmes publics. Malheureusement, la part de Canadiens bénéficiant d'un régime de retraite au travail diminue, surtout dans les secteurs privé et sans but lucratif.

Une récente étude réalisée par un statisticien et membre du Conseil des champions de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun, Richard Shillington, illustre l'impact de l'absence d'accès à un régime de pension en milieu de travail. Son étude a révélé que les actifs de retraite totaux moyens des familles canadiennes pour les membres qui sont âgés de 55 à 64 ans et qui ne bénéficient pas d'un régime de pension en milieu de travail se limitaient à seulement 3 000 \$.

Les données probantes révèlent que les régimes de retraite collectifs ont tendance à être beaucoup plus efficaces que les approches individuelles. Une étude récente que nous avons réalisée en collaboration avec Healthcare of Ontario Pension Plan et le National Institute on Aging a révélé qu'une approche collective en matière de sécurité de la retraite pourrait être jusqu'à quatre fois plus efficace sur le plan des coûts, transformant les économies d'aujourd'hui en revenu de retraite de demain, comparativement à l'approche individuelle, ce qui représente une différence durant une vie entière de près de 1 million de dollars pour un travailleur typique.

Fondé sur d'importantes consultations réalisées au sein du secteur, le Régime de retraite axé sur le bien commun pourrait être un régime de retraite collectif national transférable s'appuyant sur les principes des meilleurs régimes de pension du monde tout en misant sur une conception souple qui reflète les besoins uniques des travailleurs du secteur sans but lucratif.

Un tel régime posséderait les caractéristiques suivantes : il serait établi en tant qu'entité sans but lucratif au sein de laquelle les profits générés reviendraient aux membres du régime, un conseil d'administration ayant l'obligation juridique de faire passer les intérêts des membres du régime en premier tout en

especially important for lower and moderate income earners because it protects them against the clawback of their GIS benefits.

The plan would be open to sector employees as well as freelancers and family members. Contributions would be flexible and employer contributions optional. It would use a pooled, low-cost approach to investment management overseen by an expert investment committee. The plan would provide post-retirement options to turn savings into a secure stream of retirement income.

Since officially launching the Common Good initiative last spring, we have made significant progress. We conducted a national survey of employers and workers in the sector and found that 94 per cent of workers and 92 per cent of employers had an interest in joining Common Good. So far, 73 not-for-profit employers from 12 provinces and territories have endorsed Common Good and publicly committed to offering the plan if it were to be available.

We have conducted nine round tables with employers and other stakeholders in places from St. John's to Vancouver. Common Good has already received international recognition. It was a finalist for the U.K.'s Royal Society of Arts' Future Work Awards and has also been highlighted as a promising innovation by such respected organizations as the U.K.'s NEST pension plan, The Aspen Institute and the public policy forum.

The initiative requires sufficient funding to cover implementation costs and costs associated with scaling the plan, including a robust education and engagement campaign. The coalition behind Common Good continues to engage potential funders about providing the seed funding.

We believe that common good is an essential missing piece of the social infrastructure for the sector. Other public purpose sectors have their own pension plan — municipalities, health care workers, educators and federal civil servants. Not-for-profit workers should too.

The good news is that sector leaders have already come together to design and build a broad-based coalition of national support for Common Good as an institution. However, there is an important role for the federal government in strengthening retirement security in the sector. No jurisdiction in the world that

supervising le régime. Il serait créé sous la forme d'un CELI de groupe, un REER de groupe, la composante du CELI étant tout particulièrement importante pour ceux qui gagnent un revenu faible ou moyen, parce qu'il les protège contre la disposition de récupération de leurs prestations du SRG.

Le régime serait offert aux employés du secteur ainsi qu'aux travailleurs autonomes et aux membres de leur famille. Les cotisations seraient souples, et les cotisations des employeurs, facultatives. Le régime miserait sur une approche groupée à faible coût en matière de gestion d'investissement supervisée par un comité d'experts en investissements. Le régime fournirait des options post-retraite permettant de transformer les économies en revenu de retraite stable.

Depuis le lancement officiel de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun au printemps dernier, nous avons fait de grands progrès. Nous avons réalisé un sondage national auprès des employeurs et des travailleurs du secteur et constaté que 94 p. 100 des travailleurs et 92 p. 100 des employeurs étaient intéressés à se joindre à l'initiative. Jusqu'à présent, 73 employeurs sans but lucratif des 12 provinces et territoires ont adopté l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun et se sont engagés publiquement à offrir le régime si jamais il devient accessible.

Nous avons tenu neuf tables rondes avec des employeurs et d'autres intervenants dans différents endroits, de St. John's à Vancouver. L'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun a déjà été reconnue à l'échelle internationale. L'initiative a été finaliste dans le cadre de la remise des prix Future Work de la Royal Society of Arts britannique, en plus d'être présentée comme une innovation prometteuse par des organisations respectées comme le régime de retraite NEST britannique, l'Aspen Institute et le Forum des politiques publiques.

L'initiative a besoin d'un financement suffisant pour couvrir les coûts de mise en œuvre et les coûts associés à la mise à l'échelle du régime, y compris une solide campagne de sensibilisation et de mobilisation. La coalition qui soutient l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun continue de mobiliser des bailleurs de fonds potentiels à la recherche de fonds de démarrage.

Nous croyons que l'initiative est un élément essentiel qui manque à l'infrastructure sociale du secteur. D'autres secteurs d'intérêt public ont leur propre régime de pension : les municipalités, les travailleurs de la santé, les enseignants et les fonctionnaires fédéraux. Les travailleurs du secteur sans but lucratif devraient aussi en avoir un.

La bonne nouvelle, c'est que les dirigeantes et dirigeants du secteur se sont déjà réunis pour concevoir et mettre sur pied une vaste coalition de soutien national pour l'institution que pourrait devenir le Régime de retraite axé sur le bien commun. Cependant, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer

we know of has made real progress on retirement plan coverage for lower and moderate income earners without a significant role for government.

We recommend that the government do three main things. First, become an official partner of Common Good by contributing to its start-up funding. Second, review its funding arrangements and framework for not-for-profit entities to ensure they do not discourage and ideally encourage the provision of retirement benefits by not-for-profit employers. Third, collaborate with the Common Good coalition in educating employers and workers in the sector about the public pillars of Canada's retirement system, including CCP, OAS and GIS.

Retirement insecurity in the not-for-profit sector is the kind of complex, social and economic problem that the private market cannot solve on its own, but it can be solved if all three sectors work together.

On behalf of the Common Good project, thank you for your interest in this issue. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, gentlemen, for your presentations.

I will go back to Mr. Clutterbuck for a moment. You talked about competition for young people, which I think for young people would be a welcome piece of news that people actually are out there looking for them and wanting them to be involved.

The student loan forgiveness program — it's the first time we've heard the suggestion. It's an intriguing one. Do you have any idea how much that would cost the government?

Mr. Clutterbuck: No, I don't know specifically how much it would cost the government. The advantage of the Canada Student Loans Program for physicians and nurses is that \$8,000 a year, up to \$40,000 for working in remote communities, does show a major investment in the government being concerned about having health services in remote communities, and access to physicians and nurses.

I'm sure the people you've heard since last spring have pointed out the social value and benefits that communities receive from the non-profit sector. That should be valued in a way that the government wishes to invest in it. For that reason, something similar to the medical program would be useful in the

pour renforcer la sécurité des retraités du secteur. D'après ce que nous savons, aucune administration à l'échelle internationale n'a fait de réel progrès en matière de couverture des régimes de retraite pour les personnes à revenu modique ou moyen sans que le gouvernement joue un rôle important.

Nous recommandons au gouvernement de faire trois choses principales. Premièrement, il doit devenir un partenaire officiel du Régime de retraite axé sur le bien commun en fournissant des fonds de démarrage. Deuxièmement, il doit examiner ses arrangements en matière de financement et les cadres visant les entités sans but lucratif pour s'assurer qu'elles ne découragent pas et que, idéalement, elles encouragent le versement de prestations de retraite par les employeurs du secteur sans but lucratif. Troisièmement, il faut travailler en collaboration avec la coalition de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun pour sensibiliser les employeurs et les travailleurs du secteur au sujet des piliers publics du système de retraite du Canada, y compris le RPC, la SV et le SRG.

L'insécurité au moment de la retraite dans le secteur sans but lucratif est un problème socioéconomique plutôt complexe que le marché privé ne peut pas régler seul, mais c'est un problème qu'on peut régler si les trois secteurs travaillent en collaboration.

Au nom du projet de l'initiative du Régime de retraite axé sur le bien commun, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette question. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, messieurs, de vos exposés.

Je vais revenir à M. Clutterbuck un instant. Vous avez parlé de la concurrence pour les jeunes. Selon moi, c'est bien pour les jeunes de savoir que des gens veulent d'eux et veulent qu'ils participent.

Pour ce qui est du programme de radiation de la dette étudiante, c'est la première fois que j'entends une telle suggestion. C'est intrigant. Avez-vous une idée de la somme qu'une telle mesure pourrait coûter au gouvernement?

M. Clutterbuck : Non. Je ne sais pas précisément combien une telle initiative pourrait coûter au gouvernement. Pour ce qui est des médecins et du personnel infirmier, l'avantage du Programme canadien des prêts aux étudiants s'élève à 8 000 \$ par année et peut atteindre 40 000 \$ lorsque les gens vont travailler dans des collectivités éloignées. Il s'agit d'un investissement majeur du gouvernement, qui voulait ainsi s'assurer d'offrir des services de santé dans des collectivités éloignées et permettre un accès aux médecins et au personnel infirmier.

Je suis sûr que les personnes qui sont venues témoigner ici depuis le printemps dernier ont souligné la valeur et les bénéfices sociaux que tirent les collectivités du secteur sans but lucratif. Il faudrait mettre cette contribution en valeur de façon à ce que le gouvernement veuille investir. Par conséquent, une initiative

non-profit sector — say, at least paying a portion of the annual loan payments for workers who come into the sector.

Remember, they come in at a lower wage. We have to attract them in. I did a survey in 2007 of 30,000 graduates out of universities and colleges in Canada. Ten per cent of them, 3,000 students, wish to work in the sector, which is in the mid-range of all 20 industries they were given a choice to enter.

If they're going to take a bit of a discount on their wages because of the ability of the sector to pay, we could support them in other ways, like loan forgiveness.

The Chair: One thing you didn't say, though — you talked about lower wages. I would suggest that there might be a combination of lower cost to the charity involved as opposed to lower wages for the employees. There used to be a program in the early 1990s that you could apply to — I forget the name of the department at the time — for people on unemployment to come to work for a charity. The charity would pay a certain amount, but the government would pay another amount to make it a more livable wage. The charity would benefit by having these people. At a charity I worked for at the time, we employed five people, and they made our place hum, because we had those extra bodies doing that work that we couldn't have afforded to do without the assistance of government.

Mr. Clutterbuck: Sure. Those kinds of supports and subsidies can be helpful, but if you're really going to value the work in the sector, we have to establish a decent minimum wage, and even a living wage for people to stay. If you're really valuing the work, you pay at least the minimum expected — \$15 an hour is what we propose now — and there are other ways government can support, supplement and assist non-profit organizations, some of which I mentioned, to be able to cover that.

The Chair: I will move to my colleagues momentarily, but just to comment: Of those five people we employed, three of them stayed in the sector.

Mr. Clutterbuck: That's good.

The federal government did the Opportunities for Youth Program in the 1960s and 1970s, and the Local Initiatives Program —

Senator R. Black: You were in there?

similaire au programme pour le secteur médical serait utile dans le secteur sans but lucratif. On pourrait, disons, payer une portion des paiements annuels des prêts des travailleurs qui décident de travailler dans le secteur.

N'oubliez pas qu'ils acceptent des emplois moins bien rémunérés. Nous devons les attirer. J'ai réalisé un sondage en 2007 auprès de 30 000 diplômés d'universités et de collèges du Canada. Au total, 10 p. 100 d'entre eux, soit 3 000 étudiants, voulaient travailler dans le secteur, ce qui place le secteur en milieu de peloton des 20 industries qui faisaient partie des choix de réponse.

Si les gens acceptent d'être moins rémunérés en raison de la capacité limitée du secteur de les payer, nous devrions les soutenir d'autres façons, comme la radiation de prêts.

Le président : Une chose que vous n'avez pas dite, cependant... Vous avez parlé des salaires plus bas. Je dirais qu'il y a peut-être une combinaison de coûts inférieurs pour les organismes de bienfaisance plutôt que des salaires plus bas pour les employés. Il y avait un programme au début des années 1990 dans le cadre duquel on pouvait présenter une demande — j'ai oublié le nom du ministère à l'époque —, et des gens au chômage allaient travailler pour un organisme de bienfaisance. L'organisme en question payait une partie du salaire, et le gouvernement payait lui aussi afin d'offrir un salaire plus convenable. L'organisme de bienfaisance profitait de la présence de ces gens. Au sein de l'organisme de bienfaisance pour lequel je travaillais à l'époque, nous avons embauché cinq personnes, et elles nous ont aidé à faire en sorte que les choses roulent comme sur des roulettes, parce que nous étions plus nombreux. Nous n'aurions pas pu le faire sans l'aide du gouvernement.

M. Clutterbuck : Bien sûr. Ce genre de soutien au moyen de subventions peut aider, mais si on veut vraiment reconnaître la valeur du travail dans le secteur, il faut établir un salaire minimal convenable, et même un salaire vital pour que les gens restent dans le secteur. Si vous reconnaissez vraiment la valeur du travail, il faut payer au moins le minimum attendu — nous proposons 15 \$ l'heure —, et il y a d'autres façons pour le gouvernement de soutenir et d'assister les organisations du secteur sans but lucratif — j'ai mentionné certaines possibilités — afin que ce soit possible.

Le président : Je vais bientôt passer à mes collègues, mais je veux formuler un commentaire : des cinq personnes que nous avons employées, trois sont restées dans le secteur.

M. Clutterbuck : C'est bien.

Le gouvernement fédéral a réalisé le Programme Perspectives-Jeunesse pendant les années 1960 et 1970, ainsi que le programme d'initiatives locales...

Le sénateur R. Black : Vous étiez là?

Mr. Clutterbuck: I was in something called Project 500. But many people like me who had a different career path in mind ended up coming into the sector because of the opportunity with federal or provincial support. Maybe John has a comment on that as well.

Mr. Shields: Types of supports from government can be helpful. It's also about providing youth and others with a perspective on the sector, where they can actually see the value of the work. Once people are in the sector, they really are captured by the mission of the organizations. They become very passionate about that work. That speaks to the three of the five people who stayed in the sector that you've identified.

I think those kinds of programs can be helpful. Although a lot of the sector now is also highly professional. So it's also about the retention of more professional staff and the need to improve conditions in the sector to attract those types of people who are not coming through these other kinds of programs.

Senator Omidvar: Thank you all for being here. This feels like being back in boardrooms in Toronto, because I know so many of you. So full disclosure here.

I want to share part of my own life story — and remembering that from Senator Mercer's comments. I believe I got my start in the sector, too, in that same way — through such a federal grant. I only ever worked in not-for-profits and charities in my career, until I became a senator.

The Chair: We're not-for-profit, too.

Senator Omidvar: We're not-for-profit, too; you're right.

So I understand in a fairly visceral way the call and the pull of the sector but also the penalty you pay for choosing the sector. I appreciate that all completely.

My question to any and all of you is this: We have heard a great deal from previous witnesses about the need to develop a human capital strategy that will invest in leadership, attract talent, renew talent and make sure the sector is actually reflective of the people who live in this country.

M. Clutterbuck : J'ai participé à ce qu'on avait appelé le projet 500, mais de nombreuses personnes comme moi ont eu un cheminement de carrière différent, mais se sont retrouvées au bout du compte dans le secteur en raison des occasions générées par le soutien fédéral et provincial. John a peut-être lui aussi quelque chose à dire à ce sujet.

M. Shields : Différents types de soutien du gouvernement peuvent être utiles. Il s'agit aussi de fournir aux jeunes et aux autres un point de vue sur le secteur, une façon pour eux de vraiment voir la valeur du travail qu'on y fait. Une fois que les gens œuvrent dans le secteur, ils souscrivent vraiment à la mission des organisations. Ils deviennent très passionnés au sujet du travail que l'on fait. C'est ce qu'on constate quand on pense aux trois personnes sur cinq qui sont restées dans le secteur comme vous l'avez dit.

Je crois que ces genres de programmes peuvent être utiles, même si une bonne partie du secteur est maintenant très professionnelle. Par conséquent, c'est aussi une question de maintenir en poste des employés plus professionnels et le besoin d'améliorer les conditions dans le secteur pour attirer ces genres de personnes qui ne nous arrivent pas par l'intermédiaire de ces autres types de programmes.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous tous d'être là. J'ai un peu l'impression d'être de retour dans des salles de conférence de Toronto, parce que je connais plusieurs d'entre vous. Je tenais à le dire.

Je veux vous parler un peu de ma vie, c'est quelque chose dont je me suis souvenue en raison des commentaires du sénateur Mercer. Je pense bien avoir moi aussi commencé dans le secteur de la même façon, grâce à une telle subvention fédérale. J'ai uniquement travaillé pour des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance tout au long de ma carrière avant de devenir sénatrice.

Le président : Nous sommes aussi une organisation sans but lucratif.

La sénatrice Omidvar : Nous en sommes une aussi, vous avez raison.

Par conséquent, je comprends de façon assez viscérale l'appel et le facteur d'attraction du secteur, mais je connais aussi la pénalité qu'on paie en choisissant d'y travailler. Je comprends vraiment toutes ces choses.

La question que je vous pose à tous est la suivante : des témoins précédents nous ont longuement parlé du besoin de mettre au point une stratégie sur le capital humain pour investir dans le leadership, attirer des talents, renouveler les talents et faire en sorte que le secteur soit vraiment représentatif des gens qui vivent au pays.

The complexity in all of this is this question: Who should take the lead? What is the machinery of government that should be dedicated to a human capital strategy, given the fact that it touches charities and not-for-profits work on sports, health and on such a wide variety of issues?

Can you reflect on this proposal of a human capital strategy for the sector that would include Mr. Mazer's pension proposals, for instance? Where should it ideally be located, and who should be in charge of leading it and making sure some of these aspirations are turned into half a loaf of reality if not a full loaf?

Mr. Mazer: I can speak to one small piece of it, which is the benefits part. The initiative that we're working on really came about organically as a result of sector leadership. That's worked quite well. There's a role for government in supporting it, certainly, but it wasn't initiated by government.

It's informed by a lot of input from the sector so that by the time we're speaking to you, we've spent a couple of years thinking through carefully with a combination of pension and retirement expertise, on the one hand, and sector input, on the other hand, what the right approach is. That's one model for developing the strategy.

There's probably a broader missing piece in terms of benefit provision that probably isn't just about retirement security. There are probably other kinds of portable benefits that should be part of that infrastructure as well.

But a model of something that is a bit more bottom-up, if you will, and developed by the sector in collaboration with the right experts could work. Perhaps the government ends up setting the framework regarding the kinds of things needed as part of that infrastructure, but there is a lot of leadership obviously in the sector across the country.

Mr. Clutterbuck: We in the sector at the committee level necessarily work collaboratively. We have to work together to get things done. This is an issue of identifying the potential partners that could work with government to introduce some of these more innovative ideas. There are now more provincial-type organizations like ONN across the country. They show the initiative, doing some of the research and making proposals like the pension program with OPTrust.

Ce qui est complexe dans tout ça tient à la question suivante : qui doit être responsable? Quelle composante de la machinerie gouvernementale devrait s'occuper d'élaborer une stratégie sur le capital humain, puisqu'il est ici question des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif dans les domaines du sport, de la santé et de tellement d'autres domaines diversifiés?

Pouvez-vous réfléchir à une proposition de stratégie sur le capital humain pour le secteur qui inclurait, par exemple, les propositions de M. Mazer en ce qui a trait au régime de pensions? Quel est l'endroit approprié et qui devrait être responsable de diriger l'initiative et de s'assurer que ne serait-ce que la moitié de ces aspirations deviennent réalité, et peut-être même qu'elles le deviennent toutes?

M. Mazer : Je peux vous parler d'un aspect de la question, soit les prestations. L'initiative sur laquelle nous travaillons a évolué vraiment naturellement grâce au travail des dirigeantes et dirigeants du secteur. Cela s'est très bien passé. Le gouvernement peut jouer un rôle de soutien, c'est sûr, mais ce n'est pas lui qui a lancé le bal.

Tout ça découle du travail de beaucoup d'intervenants du secteur, de sorte que, lorsque nous en sommes rendus à vous en parler, nous avons déjà passé deux ou trois ans à y réfléchir attentivement avec, d'un côté, des experts des régimes de pensions et de la retraite et, de l'autre, des intervenants du secteur qui formulent des commentaires sur l'approche à privilégier. C'est un modèle d'élaboration de la stratégie.

Il manque probablement une pièce importante au casse-tête si l'on veut offrir des prestations qui ne se limitent pas uniquement à la sécurité de la retraite. Il y a probablement d'autres types de prestations transférables qu'il faudrait aussi inclure dans une telle infrastructure.

Cependant, un modèle, c'est quelque chose qu'on bâtit plutôt de bas en haut, si je peux m'exprimer ainsi; quelque chose qui est élaboré par le secteur en collaboration avec les bons experts pourrait fonctionner. Le gouvernement finira peut-être par définir le cadre en ce qui concerne les genres de choses nécessaires au sein de l'infrastructure en question, mais il est évident qu'une bonne partie du leadership viendra du secteur et de partout au pays.

M. Clutterbuck : Nous tous, au sein du secteur, travaillons nécessairement en collaboration à l'échelle des comités. Nous devons le faire pour faire avancer les choses. Il s'agit de cerner les partenaires potentiels qui pourraient travailler en collaboration avec les gouvernements pour mettre en place certaines de ces idées plus novatrices. Il y a maintenant plus d'organisations provinciales comme le ONN un peu partout au pays. Ces organisations font preuve d'initiative, elles réalisent des recherches et elles formulent des propositions comme le régime de pensions avec OPTrust.

I wonder about perhaps thinking, again, about the Human Resources Development Council that was eliminated 10 years or so ago, giving it a more specific role and mandate to work collaboratively with some of these provincial organizations so that the federal role is defined. What the community brings through its provincial networks is connection to people — and making joint decision-making on what works best for human capital strategy.

There have been some false starts in the labour force development strategy over the last 15 years, and we can no longer wait for talking and writing papers. We need to actually move toward some kind of action.

Mr. Shields: It was mentioned by other panellists. I would also come back to say that human capital in much of the sector is dependent upon the funding kind of model that they rely upon.

Government needs to address the funding model, which would go a long way in terms of improving working conditions so that a strategy can actually be implemented by the sector.

Senator Omidvar: Mr. Clutterbuck, you talked about sectoral leadership and intermediary organizations — and I realize how important they are, organizations such as the Ontario Nonprofit Network, which has developed a range of ideas, and others, the social planning councils, et cetera.

My experience is that these intermediary organizations — and I was chair of a number of them — is that their own funding is so precarious because they're funded by membership fees from precariously funded organizations. It's like a damned if you do, damned if you don't kind of thing.

I wonder if you could make some proposals to us around how important intermediary organizations are, and should there not be a separate pool of funding from the federal and possibly provincial governments to provide discrete funding to sectoral organizations to develop solutions, such as Mr. Mazer's or platforms for change?

Mr. Clutterbuck: Certainly the Social Planning Network would support that. We have my full-time or half-time dedicated work to the work of the Social Planning Network only when we get project funding. We get a year-long funding around something like social inclusion, then I can dedicate myself to working with councils across the province to make an impact. Otherwise, we have no administrative or core funding.

Je pense à la possibilité de rétablir le Conseil de perfectionnement des ressources humaines, qui a été éliminé il y a 10 ans environ. On pourrait lui donner un rôle et un mandat plus précis de travailler en collaboration avec certaines de ces organisations provinciales afin de définir le rôle fédéral. Ce que le milieu a à offrir par l'intermédiaire de ses réseaux provinciaux, ce sont des liens avec les gens et la possibilité de prendre des décisions conjointes sur ce qui fonctionnera le mieux lorsqu'il est question d'une stratégie sur le capital humain.

Il y a eu certaines initiatives ratées en ce qui a trait à la stratégie de développement de la main-d'œuvre au cours des 15 dernières années, et on ne peut plus se permettre de simplement en discuter et de rédiger des documents. Il faut vraiment aller de l'avant et passer à l'action.

M. Shields : C'est quelque chose qui a été mentionné par d'autres témoins, et je veux aussi dire que, dans une bonne partie du secteur, le capital humain dépend des genres de modèles de financement utilisés.

Le gouvernement doit s'attaquer à la question des modèles de financement, ce qui pourrait vraiment améliorer les conditions de travail de façon à ce qu'une stratégie puisse vraiment être mise en œuvre par le secteur.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Clutterbuck, vous avez parlé du leadership du secteur et des organisations intermédiaires, et je me rends compte à quel point tout ça est important, les organisations comme l'Ontario Nonprofit Network, qui a généré beaucoup d'idées, et d'autres intervenants aussi, les conseils de planification sociale et ainsi de suite.

D'après mon expérience, ces organisations intermédiaires — et j'en ai présidé quelques-unes —, composent elles-mêmes avec un financement qui est très précaire... En effet, elles sont financées par les cotisations d'organisations dont le financement est lui aussi précaire. C'est une position peu enviable, quoi qu'on fasse.

Je me demande ceci : pourriez-vous formuler à notre intention certaines propositions sur l'importance des organisations intermédiaires? Ne devrait-il pas y avoir un bassin de financement distinct venant du gouvernement fédéral et éventuellement des gouvernements provinciaux qui permettait de fournir des fonds distincts aux organisations sectorielles afin qu'elles élaborent des solutions, comme ce dont M. Mazer a parlé ou comme les plateformes de changement?

M. Clutterbuck : Assurément, le Social Planning Network devrait soutenir une telle chose. Je peux travailler à temps plein ou à temps partiel pour le Social Planning Network seulement lorsque nous obtenons du financement de projet. On obtient un financement de un an pour quelque chose comme l'inclusion sociale, et je peux alors me consacrer à mon travail auprès des conseils de la province dans le but de faire avancer les choses,

We play as vital a role in helping communities understand and figure out what they need, and there should be some level of stability in our research and community development capability to help communities think strategically about their development as opposed to an annual basis and holding the line on what they're doing. Mr. Broadbent, even 20 years ago when he was making his first study in this sector, referred to the importance of intermediary organizations. They're not recognized so much because they don't provide direct service to people in the community. It's important to have the infrastructure to support those groups as well.

Senator R. Black: Thank you very much. Thank you to our speakers. Talking about the precariousness of jobs and employment in the sector, I come from the rural sector, rural Ontario. Is there a difference in precariousness around jobs available and the precariousness of jobs between rural and urban? Why is that if there is? What are the options that we might look at in our recommendations going forward that would bring those two together?

Mr. Shields: Thank you for the question. I think there's a commonality to precariousness. It's the insecurity. I think rural areas are particularly hard hit by this. They tend to be more under-serviced in terms of the number of non-profits. Oftentimes they are, obviously, in smaller communities, so getting volunteers can also be a challenge.

I think the financial stability of rural non-profit organizations is perhaps even more precarious than in the case of more well-networked city-based organizations.

I think non-profits provide a lot of the services for our societies today. Government is very reliant upon them in terms of alternative delivery mechanisms.

Preserving the rural non-profit and building on the rural non-profit infrastructure is quite vital. It probably does need special attention and financing to shore up support in that area.

Mr. Mazer: I don't have too much to add to this. We haven't noticed a material difference between urban and rural settings in terms of the level of interest or the problem of retirement insecurity. For example, we've had a lot of interest from places like Toronto and Vancouver, and also a lot of interest from

mais, autrement, nous n'avons aucun financement administratif ni financement de base.

Nous jouons un rôle crucial en aidant les collectivités à comprendre ce qui se passe et à connaître leurs besoins, et nous devrions bénéficier d'une certaine stabilité en ce qui a trait à notre capacité de recherche et de développement communautaire afin de pouvoir aider les collectivités à penser de façon stratégique à leur développement, plutôt que de tout faire sur une base annuelle et de contrôler ce qu'elles font. Même il y a 20 ans, lorsque M. Broadbent a réalisé sa première étude dans le secteur, il soulignait déjà l'importance des organisations intermédiaires. Elles ne sont pas autant reconnues parce qu'elles ne fournissent pas directement des services aux gens dans la collectivité. C'est important d'avoir aussi l'infrastructure nécessaire pour soutenir ces groupes.

Le sénateur R. Black : Merci beaucoup. Merci à nos témoins. Pour ce qui est de la précarité d'emploi et du caractère précaire du travail dans le secteur, je viens d'une région rurale de l'Ontario. Y a-t-il une différence en ce qui a trait au caractère précaire des emplois disponibles et à la précarité d'emploi entre les régions rurales et les zones urbaines? S'il y en a, pourquoi? Quelles options pourrions-nous envisager dans nos recommandations prospectives qui permettraient de réunir ces deux choses?

M. Shields : Merci de la question. Je crois qu'il y a des similitudes en ce qui a trait à la précarité, et tout est lié à l'insécurité. Je crois que les régions rurales tout particulièrement sont touchées durement par cette situation. Elles ont tendance à être moins servies quant au nombre d'organisations sans but lucratif présentes. Souvent, de telles organisations œuvrent, évidemment, dans de petites collectivités, alors ce peut être plus difficile de trouver des bénévoles.

Je crois que la stabilité financière des organisations sans but lucratif en région rurale est peut-être encore plus précaire que dans le cas des organisations citadines, qui misent sur de meilleurs réseaux.

Je crois aussi que les organismes sans but lucratif fournissent beaucoup de services actuellement dans notre société. Le gouvernement mise beaucoup sur ces organisations en tant que mécanismes de prestation de rechange.

Préserver le secteur sans but lucratif dans les régions rurales et renforcer l'infrastructure sans but lucratif dans ces régions est vraiment crucial. Il faudrait probablement porter une attention spéciale et octroyer des fonds précis pour assurer un soutien à cet égard.

M. Mazer : Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce qui vient d'être dit. Nous n'avons pas remarqué une différence importante entre les milieux urbains et ruraux au chapitre du niveau d'intérêt ou du problème de l'insécurité à la retraite. Par exemple, nous avons constaté un grand intérêt dans des endroits comme

places like Newfoundland and Labrador and P.E.I. I think there are probably reasons, the higher cost of housing, obviously, for people who live in an urban setting which plays into it. There can also be a lack of access to financial services and other kinds of services in rural settings that make it more difficult to get access to high-quality benefits for some people. We found it to be a fairly common conversation across the country from urban and rural perspectives.

Mr. Clutterbuck: For the leadership study we talked to a large group of people in Chatham-Kent, for example, I talked to the district of Parry Sound and communities there. I think one of the real issues around supporting the non-profit sector is also the concern people have about losing their young people. If you're talking about a new generation of leadership to support communities in which there are older populations needing more forms of health, social and cultural supports, you can combine a strategy to fortify the non-profit sector with a youth retention strategy or a youth callback strategy. If we can pay doctors to work in remote communities, why can't we help people to stay in their communities with rewarding and useful work?

Senator R. Black: More a comment than a question. Your Project 500 or the paying of doctors, that makes a whole lot of sense in my mind from a rural perspective. Thank you for bringing that up.

Senator Duffy: Thank you all for coming.

I have a number of questions, but first Mr. Mazer, you mentioned my home province of Prince Edward Island. When we had witnesses here last fall, the expansion of a retirement program across the country was an issue I raised.

Can you tell us more about where smaller provinces, like P.E.I. and Newfoundland, are going with this? In these retirement plans, is there any sign of the provincial governments, who receive so much indirect benefit by having these not-for-profit groups doing this amazing work in their provinces and communities, are showing any interest in kicking in money into the employer's side of the contribution for your retirement program?

Mr. Mazer: Thank you, senator. P.E.I. is my home province as well, so I'm happy to speak about that.

Toronto et Vancouver, et aussi beaucoup d'intérêt ailleurs, comme à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. Je crois qu'il y a probablement des raisons à cela, comme les coûts de logement plus élevés, évidemment, auxquels sont confrontés les gens qui vivent en zone urbaine. C'est un facteur qui a une grande incidence. Il peut y avoir un accès déficient à des services financiers et à d'autres genres de services en milieu rural, ce qui fait en sorte qu'il est plus difficile pour certaines personnes d'obtenir des avantages de grande qualité. Nous avons constaté que c'étaient des choses dont les gens parlaient assez souvent partout au pays, en zone urbaine et en milieu rural.

M. Clutterbuck : Dans le cadre de l'étude sur le leadership, nous avons parlé à beaucoup de personnes de Chatham-Kent. Par exemple, j'ai parlé à des gens du district de Parry Sound et de collectivités là-bas. Selon moi, l'un des enjeux bien réels lorsqu'on parle de soutenir le secteur sans but lucratif, c'est aussi la crainte des gens de perdre leurs jeunes. Si vous voulez une nouvelle génération de dirigeantes et de dirigeants pour soutenir les collectivités où les populations plus âgées ont besoin de plus de types de soutien liés à la santé et de mesures de soutien social et culturel, il est possible de réunir une stratégie pour solidifier le secteur sans but lucratif et une autre pour que les jeunes restent là-bas ou y retournent. Si nous pouvons payer des médecins pour travailler dans des collectivités éloignées, pourquoi ne pouvons-nous pas aider les gens à rester dans leur collectivité en leur permettant de faire un travail enrichissant et utile?

Le sénateur R. Black : C'est plus un commentaire qu'une question, mais votre projet 500, ou l'idée de payer les médecins, ça me semble vraiment logique du point de vue des régions rurales. Merci d'en avoir parlé.

Le sénateur Duffy : Merci à vous tous d'être là.

J'ai un certain nombre de questions, mais, pour commencer, monsieur Mazer, vous avez mentionné ma province natale, l'Île-du-Prince-Édouard. Lorsque nous avons accueilli des témoins l'automne dernier, j'avais soulevé l'enjeu de l'élargissement d'un programme de retraite à l'échelle du pays.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la situation des petites provinces, comme l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, dans ce dossier? En ce qui concerne ces régimes de retraite, les gouvernements provinciaux donnent-ils signe de vie, eux qui reçoivent tellement d'avantages indirects de l'excellent travail que font les groupes sans but lucratif dans leur province et dans leur collectivité. Les gouvernements sont-ils prêts à donner de l'argent pour permettre aux employeurs de cotiser à votre programme de retraite?

M. Mazer : Merci, monsieur le sénateur. L'Île-du-Prince-Édouard est aussi ma province natale, alors je suis heureux de vous en parler.

One difference with the plan we're proposing and working on with sector leaders is that it would be a national plan. There are no other national retirement plans quite like this that we know of that are open to people from any province, as well as being open to both employees and freelancers. We're trying to think about where the sector is going, the nature of work, and adapting a plan to this.

That is one thing that has been fairly appealing to people as we're going out and speaking to people in places like Charlottetown or St. John's, where there may be more mobility between provinces. You could take this plan with you to another province if you're moving to an employer somewhere else. That's one feature.

The other thing that's appealed to people is the flexibility and the contributions. A lot of non-profit employers have told us they have volatile budgets. It's difficult to commit to ongoing contributions to a pension program, especially a typical pension program which tends to have higher contribution rates. We've tried to design this, so it's somewhat flexible. If you have the funding you can match, which is a great thing obviously, but if you don't you can still participate in the program and have your employees participate.

In terms of provincial government interest, we've had some interest from provincial governments. We haven't explored it in great depth because we're more focused on engaging employers, the federal government and the foundation community. But I think it would be a natural partner to engage because of the funding arrangements you mentioned. We have the same recommendation we've given you today that provincial governments look at their funding framework to make sure they don't discourage the provision of retirement benefits.

The Chair: Islanders are everywhere.

Senator Duffy: We're taking over.

Mr. Clutterbuck, like the chair, I think we were all quite intrigued by your reference to student loan forgiveness in return for young people working in some of our more remote areas or in cities where you have social agencies that need the person power.

You did say that there's a program in the United States and there are some problems or wrinkles in that. Based on your knowledge of what they're doing in the States, how difficult would it be to import something like this to Canada?

L'une des différences en ce qui concerne le régime que nous proposons et sur lequel nous travaillons avec des dirigeantes et dirigeants du secteur, c'est qu'il s'agirait d'un régime national. À notre connaissance, il n'y a aucun autre régime de retraite national tout à fait comme celui-ci qui est offert à des gens de toutes les provinces en plus d'être accessible à la fois aux employés et aux travailleurs autonomes. Nous essayons de réfléchir à l'orientation du secteur, à la nature du travail, afin de pouvoir ensuite adapter le régime en conséquence.

C'est l'une des choses qui ont été assez attrayantes pour les gens que nous rencontrons dans des endroits comme Charlottetown ou St. John's, où il y a peut-être plus de mobilité entre les provinces. Les gens pourraient apporter leur régime avec eux dans une autre province s'ils partent travailler pour un autre employeur ailleurs. C'est l'une des caractéristiques.

L'autre chose qui intéresse les gens, c'est la souplesse et les cotisations. Beaucoup d'employeurs du secteur sans but lucratif nous ont dit que leurs budgets fluctuent beaucoup. C'est difficile pour eux de s'engager à verser des cotisations de façon permanente à un régime de pension, surtout un régime de pension typique, où les taux de cotisation ont tendance à être élevés. Nous avons essayé de concevoir le nôtre de façon à ce qu'il offre un peu de marge de manœuvre. Si le financement est là, l'employeur peut cotiser à même hauteur que les employés, ce qui est excellent, évidemment, mais s'il ne peut pas, il peut tout de même participer au régime et permettre à ses employés de participer.

Pour ce qui est de l'intérêt des gouvernements provinciaux, certains ont affiché un intérêt. Ce n'est pas une question que nous avons beaucoup approfondie, parce que nous mettons l'accent sur l'engagement des employeurs, du gouvernement fédéral et du milieu des fondations, mais je crois qu'il s'agirait de partenaires naturels à mobiliser en raison des arrangements de financement que vous avez mentionnés. Nous formulons la même recommandation que nous avons formulée aujourd'hui, soit que les gouvernements provinciaux doivent examiner leur cadre de financement pour s'assurer de ne pas décourager l'offre de prestations de retraite.

Le président : Les habitants de l'île sont partout.

Le sénateur Duffy : Nous prenons le contrôle.

Monsieur Clutterbuck, comme le président, je crois que vous avez tous piqué notre curiosité en parlant de la radiation des prêts d'études pour les jeunes qui retournent travailler dans certaines régions éloignées ou dans des villes où des agences sociales ont besoin de main-d'œuvre.

Vous avez dit qu'il y a un programme du genre aux États-Unis, mais qu'il y avait certains problèmes ou certaines imperfections. Selon ce que vous savez de la situation aux États-Unis, dans quelle mesure serait-il difficile de faire quelque chose de similaire au Canada?

Mr. Clutterbuck: I think we have some of our own models to build on, but we could probably learn from the program. The main weakness in that program is that you have to work for 10 years in the field and make 10 years of payments before you can actually qualify, which is counterproductive in terms of encouraging people into the field. That's why I prefer the Canadian model for the doctors and nurses.

But in that implementation of the program, there are probably other things we can learn from it that would be useful in doing a program like that here for the public benefit sector.

Senator Martin: Apologies for my late arrival. I missed most of your presentation. Thank you to everyone on this panel.

My first question is for Professor John Shields regarding his two recommendations, the longer-term contracts and the more flexible dollars.

What this study has provided me is a greater understanding of how important this sector is and that with this third industry, we have to really look at treating it like an important industry, as with other industries in Canada. It's amazing the work that people are doing with very limited resources. I just want to applaud everyone for the work that they do in this field.

Regarding the more flexible dollars, I and others have heard comments about some of the mismanagement, "corruption" within some of the larger charitable organizations because of whatever — it may be just concerns of whether the money reaching the people and if the need is being addressed. These are some of the comments that I've heard over the years.

We know why we have to demand more transparency and accountability. I agree with these recommendations, and some of the recommendations we've heard from other witnesses.

I want to ask the professor how we ensure that there will be absolute accountability and transparency when applying this second recommendation about reducing the overly rigid rules? I think there's an expectation, but there's a need. I would love to have you expand a bit more on that recommendation of how do we ensure that whatever we recommend to the government of the day, that we can achieve it, as well as give assurance to funders and donors in Canada regarding accountability?

M. Clutterbuck : Je crois que nous avons nos propres modèles sur lesquels nous pouvons nous appuyer, mais nous pourrions probablement tirer certaines leçons de ce programme. La principale faiblesse de ce programme, c'est qu'il faut travailler pendant 10 ans dans le domaine et cotiser pendant 10 ans avant d'être admissible, ce qui est contre-productif si l'on veut encourager des gens à entrer dans le domaine. C'est la raison pour laquelle je préfère le modèle canadien pour les médecins et le personnel infirmier.

Cependant, pour ce qui est de la mise en œuvre du programme, il y a probablement d'autres leçons que nous pourrions tirer, des choses qui seraient utiles au moment de réaliser ici un programme similaire dans le secteur du bienfait d'intérêt public.

La sénatrice Martin : Je m'excuse de mon retard. J'ai raté la majeure partie de vos exposés. Merci à tous les témoins.

Ma première question est destinée à M. John Shields et concerne ses deux recommandations, les contrats à long terme et les exigences plus souples en matière d'utilisation du financement.

Ce que l'étude m'a fourni, c'est une meilleure compréhension de la grande importance du secteur et du fait qu'il faut traiter cette troisième industrie comme une industrie importante, comme on le fait pour les autres industries au Canada. Les gens font un travail merveilleux avec très peu de ressources. Je tiens à féliciter tous les intervenants du travail qu'ils font dans ce domaine.

Pour ce qui est d'accroître la marge de manœuvre liée à la façon dont les fonds sont dépensés, comme d'autres, j'ai entendu des commentaires au sujet de la mauvaise gestion, de la « corruption » dans certaines des grandes organisations de bienfaisance, peu importe la raison... Ce peut être tout simplement des craintes que l'argent ne se rende pas vraiment aux gens qui en ont besoin et que les besoins ne soient pas vraiment comblés. Ce sont certains des commentaires que j'ai entendus au fil des ans.

Nous savons pourquoi nous devons demander plus de transparence et de reddition de comptes. Je suis d'accord avec ces recommandations, et il y en a certaines que d'autres témoins ont aussi formulées.

Je voudrais demander à M. Shields de quelle façon nous pourrions nous assurer d'une reddition de comptes et d'une transparence absolues lorsque nous appliquerons cette deuxième recommandation sur l'assouplissement des règles trop rigides. Je crois qu'il y a une attente, mais il y a aussi un besoin. Je voudrais vraiment que vous nous parliez un peu plus de cette recommandation et de la façon dont on peut s'assurer que, peu importe ce qu'on recommandera au gouvernement au pouvoir, qu'on puisse y arriver, tout en donnant l'assurance aux bailleurs de fonds et aux donateurs canadiens que les organisations resteront responsables de leurs actes?

Mr. Shields: I would say accountability, of course, is critical. I think the sector is aware of that. It's very concerned about that. It has always been a sector that has taken accountability extremely seriously.

What emerged over the years was that there was so much of a focus on counting widgets and making controls that it created an overly rigid structure. If you go back to some of the recommendations of the Independent Blue Ribbon Panel on Grant and Contribution Programs, they recommended quite a number of years back that this was an overly rigid type of approach that was actually costing money that could have gone into the more delivery aspects of the program.

So the switch has become one to move toward performance-based contracting, rather than counting widgets, so that non-profits are given more flexibility in terms of how those dollars are used. Sometimes there needs to be shifts between budget line items to more effectively deliver services, while further emphasizing outcomes and results. I think that actually increases the effectiveness of the funding and does not discount the accountability of the funds given by government.

It doesn't cost government more to do these measures. It simply improves the quality of dollars that go to non-profit organizations. In doing so, it allows for greater predictability into the future for planning within these organizations, the longer-term contracts, the more flexible dollars, and that mitigates, to some degree, some of the precarity of the sector.

Senator Martin: Thank you, professor.

To Mr. Mazer, one area I'm most concerned about is the smaller organizations. What you're proposing with the national portable collective retirement plan for the sector and all of the organizations that have endorsed this plan, all of this sounds promising. But I know it's a big undertaking to launch something such as this. Would you specify whether or not this is something that will be accessible to smaller, less competitive organizations? Because we know that these programs are important and even if government does set up various programs, we find that the smaller organizations and cultural communities have difficulty in bridging that gap and do not always have the same sort of access.

Would you speak a little bit about whether your consultations and planning are addressing this, and what you've noticed about access to such programs by smaller groups?

M. Shields : Je dirais que, bien sûr, la reddition de comptes est cruciale. Je crois que le secteur le sait. Il met beaucoup l'accent là-dessus. Le secteur a toujours pris cette question très au sérieux.

Ce qu'on a constaté au fil des ans, c'est qu'on mettait tellement l'accent sur les menus détails et la mise en place de contrôles qu'on a créé une structure trop rigide. Si on repense à certaines des recommandations du Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et contributions, les experts avaient dit il y a déjà beaucoup d'années qu'il s'agissait d'une approche trop rigide qui, en fait, exigeait des fonds qui, sinon, auraient pu être consacrés à la prestation du programme.

Par conséquent, les choses ont changé, et on met maintenant davantage l'accent sur des contrats fondés sur le rendement plutôt que sur une comptabilisation détaillée interminable, et les organisations sans but lucratif ont donc une plus grande marge de manœuvre quant à la façon dont les fonds sont utilisés. Parfois, il faut réaffecter des fonds entre différents postes budgétaires afin d'offrir des services de façon plus efficace, tout en mettant davantage l'accent sur les extrants et les résultats. Selon moi, on permet ainsi d'accroître l'efficacité du financement sans miner la responsabilisation liée aux fonds octroyés par le gouvernement.

Cela ne coûte rien au gouvernement de prendre de telles mesures. C'est tout simplement une façon d'améliorer la qualité des fonds utilisés par les organisations sans but lucratif. En procédant de cette façon, on offre une plus grande prévisibilité en matière de planification au sein de ces organisations, des contrats à plus long terme, des fonds plus souples, et ce serait une façon d'atténuer, dans une certaine mesure, une partie de la précarité qui mine le secteur.

La sénatrice Martin : Merci, monsieur.

Je veux maintenant passer à M. Mazer. L'une des choses qui me préoccupent le plus, ce sont les petites organisations. Ce que vous proposez grâce au régime collectif national de retraite transférable pour le secteur et toutes les organisations qui ont approuvé le régime, tout ça semble prometteur, mais je sais que lancer quelque chose du genre est un projet de très grande envergure. Pouvez-vous préciser si, oui ou non, ce régime serait accessible aux petites organisations et moins concurrentiel? Parce que nous savons que ces programmes sont importants, même si le gouvernement met lui-même en place divers programmes, nous constatons que les petites organisations et les communautés culturelles ont de la difficulté à combler l'écart et ne bénéficient pas toujours du même genre d'accès.

Pouvez-vous nous dire si vos consultations et vos activités de planification tiennent compte d'une telle situation et pouvez-vous nous dire ce que vous avez remarqué en ce qui a trait à l'accès à de tels programmes par des petits groupes?

Mr. Mazer: It's an excellent question. The program we're looking at really is primarily designed for smaller and medium-sized employers. We know that larger employers, if you think about hospitals or colleges, tend to be covered by pension plans already. So most of our engagement with the sector has been with organizations of 100 people or less. Of the 73 employers that are signed on, it ranges from organizations that have two or three employees and never thought they would have the chance to access a retirement plan, to organizations that have in the range of 100 employees that have a group RRSP or an RRSP match. Because they're not a large employer they end up paying a lot more in fees, for example, than a larger employer would pay because the pricing tends to be based on the size of the organization.

The other thing I would note is that a lot of the organizations that are interested have fairly significant part-time or freelance staff; people that traditionally do not have access to a retirement plan at all. I think that's an area of interest as well. If you think about the kinds of organizations, there are women's shelters, YWCAs, United Ways, arts organizations, and smaller umbrella organizations. So it's a range of groups, but really it's aimed primarily at people with 100 employees or less. That is not to say there wouldn't be a benefit for larger organizations, especially as the plan scales, but initially I would expect most of the demand to come from the smaller organizations that don't have access to high-quality benefits today.

Mr. Clutterbuck: There should be a range of opportunities for people to make the choice around retirement. In terms of the Ontario Nonprofit Network and the OPTrust, it is definitely the idea of making sure smaller and medium-sized organizations and their employees have an opportunity with something that offers some real security in terms of a defined benefit, something you can count on every month. For people at the lower end, frankly, their CPP contributions will be lower as well, so their benefits will be lower. You either enhance the CPP or do something that gives people a defined amount of money for as long as they live after retirement. We think it is a higher level of income security.

The Chair: Gentlemen, I appreciate your contributions this morning. It has been very worthwhile. You've added a lot to our study.

We will continue our study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities and non-profit organizations and foundations and other similar groups, and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

M. Mazer : C'est une excellente question. Le programme que nous envisageons est vraiment conçu principalement pour les petits et moyens employeurs. Nous savons que les grands employeurs — on n'a qu'à penser aux hôpitaux ou aux collèges — ont tendance à déjà avoir des régimes de pensions. Par conséquent, la majeure partie de notre engagement au sein du secteur s'est fait auprès d'organisations comptant 100 employés ou moins. Les 73 employeurs qui ont adhéré vont des organisations comptant deux ou trois employés qui n'avaient jamais cru pouvoir un jour avoir accès à un régime de retraite à des organisations qui comptent environ 100 employés et proposent un REER de groupe auquel elles cotisent à parts égales avec leurs employés. Puisqu'elles ne sont pas de grands employeurs, elles finissent par payer plus de frais que ne le ferait, par exemple, un grand employeur, parce que les prix ont tendance à être fondés sur la taille de l'organisation.

L'autre chose que je tiens à souligner, c'est que beaucoup d'organisations intéressées comptent de nombreux employés à temps partiel ou travailleurs indépendants, des gens qui, traditionnellement, n'ont pas du tout accès à un régime de retraite. Je crois que c'est un des aspects intéressants aussi. Pour ce qui est du genre d'organisations, il y a des refuges pour femmes, des YWCA, Centraide, des organisations artistiques et des petites organisations-cadres. Il y a donc de tout, mais l'accent est mis principalement sur les organisations comptant 100 employés ou moins. Cela ne signifie pas que ce ne serait pas avantageux pour de grandes organisations, surtout à mesure que le régime grossira, mais, dans un premier temps, je m'attends à ce que la plupart des demandes viennent des petites organisations qui n'ont pas accès à l'heure actuelle à des prestations de haute qualité.

M. Clutterbuck : Il devrait y avoir toute une gamme de possibilités pour les gens afin qu'ils puissent faire des choix en matière de retraite. En ce qui a trait à l'Ontario Nonprofit Network et à OPTrust, l'idée consiste vraiment à s'assurer que les petites et moyennes organisations et leurs employés ont accès à quelque chose qui offre une réelle sécurité aux retraités, des prestations déterminées sur lesquelles ils pourront compter mois après mois. Franchement, les gens au bas de l'échelle cotisent moins au RPC, ce qui signifie que leurs prestations seront elles aussi moins élevées. Il faut soit renforcer le RPC, soit donner aux gens un montant d'argent déterminé pour tout le temps qu'il leur restera après leur retraite. Nous estimons que c'est une sécurité du revenu supérieure.

Le président : Messieurs, je vous remercie de votre participation ce matin. La séance a été fort intéressante. Vous avez apporté beaucoup à notre étude.

Nous allons poursuivre notre étude visant à examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et les autres groupes similaires, et à examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

We are pleased today to have as our witness Mr. Brian Emmett, Chief Economist with Imagine Canada. Thank you for accepting our invitation to appear. I now invite you to make a presentation, and I remind you that you have five to seven minutes and then we'll get to questions from senators.

Brian Emmett, Chief Economist, Imagine Canada: Thank you very much, Mr. Chair. The title of my talk is “upside-down thinking.” I want to talk about something I consider to be a barrier that will be encountered in discussions of regulatory reform for charities. I want to begin by setting up the general situation charities are facing, and that is that I think we are going to see a future of slower economic growth. We saw estimates in the budget of about 1.6 per cent a year in demographic change, an aging population and the changing culture. Demographic change threatens the donor base. Government funding is going to become more difficult, I think, because growth is going to be slower. Earned income opportunities are constrained and, again, will be constrained by a slower-growing GDP.

On the other hand, the demands facing charities are not going to slow down. They are going to continue to increase with social and demographic change, so you have a diverging path with more pressure on charities and more constraints on funding. We have estimated there will be a social deficit gap of about \$26 billion, if you could put a number to it, in the year 2026. You won't see that on a balance sheet anywhere. What you will see is charities that are overstretched, over capacity and overworked with long waiting lists for services and needs that are not met.

In that context, with constraints emerging and demand increasing, charities are going to need to be able to explore every funding opportunity available to them. Out of government funding, philanthropy and earned income, only the last one offers any prospect of long-term growth, and it's a constrained alternative.

What I think we will see as charities seek to expand earned income, and on the other hand, the private sector seeks to become more involved in social markets, is a different sort of marketplace. You will see what you might call a market ecology in which both for-profit businesses and charities coexist and compete in many markets. I believe that what you will see is something that we have seen, and see regularly, and that is that

Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui notre témoin, M. Brian Emmett, économiste en chef d'Imagine Canada. Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Je vous invite maintenant à présenter votre exposé, vous rappelant que vous avez de cinq à sept minutes. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs.

Brian Emmett, économiste en chef, Imagine Canada : Merci beaucoup, monsieur le président. Mon exposé s'appelle « penser à l'envers ». Je veux vous parler de quelque chose qui, selon moi, est un obstacle qu'on rencontrera dans le cadre des discussions sur la réforme de la réglementation touchant les organismes de bienfaisance. Pour commencer, je veux présenter la situation générale à laquelle les organismes de bienfaisance sont confrontés, et c'est le fait que, selon moi, il faut s'attendre à une croissance économique plus lente à l'avenir. Nous avons vu des estimations dans le budget concernant un changement démographique d'environ 1,6 p. 100 par année, une population vieillissante et un changement de culture. Les changements démographiques menacent la base de donateurs. Le financement du gouvernement deviendra de plus en plus difficile à obtenir, selon moi, parce que la croissance sera moins rapide. Les occasions de revenu gagné sont limitées et, encore une fois, elles le seront d'autant plus en raison de l'augmentation plus lente du PIB.

Par ailleurs, les demandes formulées aux organismes de bienfaisance ne vont pas diminuer. Elles continueront d'augmenter parallèlement aux changements sociaux et démographiques, alors on voit se dessiner deux tendances opposées : une pression accrue sur les organismes de bienfaisance et plus de contraintes en matière de financement. Nous avons estimé qu'il y aura un déficit social d'environ 26 milliards de dollars — s'il faut le chiffrer — en 2026. C'est une donnée qu'on ne verra nulle part sur les bilans. C'est cependant quelque chose qu'on constatera dans les organismes de bienfaisance qui sont surexploités, dont les capacités sont dépassées et dont le personnel est surmené, vu les longues listes d'attente pour des services et des besoins qui ne sont pas comblés.

Dans ce contexte, étant donné ces nouvelles contraintes et l'augmentation de la demande, il faudra que les organismes de bienfaisance puissent tirer parti de toutes les occasions de financement qui s'offrent à elles. Du financement gouvernemental, de la philanthropie et du revenu gagné, seul le troisième offre une perspective de croissance à long terme, et c'est une solution de rechange limitée.

Selon moi, ce qu'on constatera à mesure que les organismes de bienfaisance tentent d'accroître leur revenu gagné et que, de l'autre, le secteur privé tente de pénétrer davantage dans les marchés sociaux, c'est un nouveau genre de marché : ce qu'on peut appeler une écologie de marchés dans laquelle tant les entreprises à but lucratif que les organismes de bienfaisance coexisteront et se livreront concurrence sur tous les plans. Selon

for-profits will complain that the tax treatment of charities already tilts the marketplace against for-profit firms. I think that perception is a significant barrier to progressing with reform.

I want to make a couple of points. First, tax support is far from unique to the charitable sector. We do benefit from nontaxable charitable income and from tax receipts for donors, but tax advantages are a pretty common way of pursuing public policy objectives, and you see them in areas from RRSPs to support for research and development, innovation, SR&ED and support for charities to carry out their missions.

The OECD has estimated that if you added up all the tax expenditures in Canada, I think the federal government would come to a total of about \$140 billion a year. When you look at what charities account for in that, it's in the area of \$3 billion. That's pretty similar to what you would see in the private sector. If you look at the top 10 business subsidy programs, which the government pursues for legitimate public policy reasons, such as jobs, growth and innovation, there is a list of the top 10 business subsidy programs provided by the University of Calgary, and the total for that is about \$11 billion.

What I'm trying to point out is when you put the support the charitable sector gets in context, it's not out of line with the public policy objectives it serves.

The second point I want to make is that when trying to figure out where the playing field is level, a lot depends on where you sit, but the data is scarce, particularly Canadian data. You will notice I have used only American numbers in my work. The U.S., however, takes a similar although not identical approach to Canada, and I think the results are valid in the Canadian case. The evidence from the U.S. shows that taxes are far less important than commonly thought in terms of market penetration and the competitive balance between charities and for-profits.

Analysis over time shows non-profits steadily losing ground to for-profit enterprise where the two compete. Here we have some data from Lester Salamon of Johns Hopkins University, which

moi, ce qu'on constatera, c'est quelque chose qu'on voit déjà, régulièrement, c'est-à-dire que les entités à but lucratif se plaindront du fait que le traitement fiscal des organismes de bienfaisance déséquilibre déjà le marché à leurs dépens. Selon moi, cette perception est un obstacle important au progrès dans le cadre de la réforme.

Je veux souligner deux ou trois points. Premièrement, le soutien fiscal est loin d'être l'apanage du secteur de la bienfaisance. Nous bénéficions bien sûr des revenus de bienfaisance non imposables et des reçus aux fins de l'impôt donnés aux donateurs, mais les avantages fiscaux sont des façons assez courantes d'atteindre des objectifs de politique publique, et ils existent dans différents domaines, des REER au soutien pour la recherche et le développement en passant par l'innovation, le traitement des dépenses des activités de recherche scientifique et de développement expérimental et le soutien pour les organismes de bienfaisance afin qu'elles réalisent leur mission.

Si je ne m'abuse, l'OCDE a estimé que, si on additionnait toutes les dépenses fiscales au Canada, on arriverait pour le gouvernement fédéral à un total d'environ 140 milliards de dollars par année. Lorsqu'on regarde la part des organismes de bienfaisance dans tout ça, je crois que c'est environ 3 milliards de dollars. C'est assez similaire à ce qu'on constate dans le secteur privé. Si on regarde les 10 principaux programmes de subventions aux entreprises, des programmes que le gouvernement réalise pour des motifs de politique publique légitimes, comme la création d'emplois, la croissance et l'innovation, eh bien, selon la liste des 10 principaux programmes de subventions aux entreprises dressée par l'Université de Calgary, on en arrive à un total d'environ 11 milliards de dollars.

Ce que j'essaie de souligner, c'est que, lorsqu'on met le soutien dont bénéficie le secteur de bienfaisance en contexte, il n'est pas disproportionné à la lumière des objectifs de politique publique visés.

Le deuxième point que je veux soulever, c'est que, au moment d'évaluer si les règles du jeu sont équitables, c'est très souvent une question de point de vue, mais les données sont rares, particulièrement les données canadiennes. Vous remarquerez à cet égard que j'ai seulement utilisé des données américaines dans mes travaux. Cependant, je crois que, même si l'approche américaine n'est pas identique à l'approche canadienne, les résultats sont valides dans la situation canadienne, et les données probantes des États-Unis révèlent que les questions fiscales sont beaucoup moins importantes qu'on peut le penser généralement pour ce qui est de la pénétration des marchés et de l'équilibre concurrentiel entre les organismes de bienfaisance et les organisations à but lucratif.

L'analyse au fil du temps révèle que les organisations sans but lucratif perdent toujours du terrain au profit des entreprises à but lucratif lorsque les deux se livrent concurrence. Nous avons ici

has a very sophisticated non-profit and charity program. They show that between 1997 and 2012, charities in home care are down 33 per cent. Community care for the elderly is down 23 per cent. Individual family services is down 30 per cent. You can go on and on and see the private sector providers gaining ground on charities in these markets.

Another data table that I found really interesting is by Peter Frumkin from Harvard. It is well worth having a look at his work. There are a number of establishments in non-profits in the U.S. These numbers are a little dated. Between 1977 and 1997, non-profits grew by 125 per cent and for-profits by 202 per cent. The number of employees in non-profits grew by 134 per cent and for-profits by 273 per cent. Receipts for non-profits grew by 704 per cent and for-profits by 827 per cent. So if for-profits are being discriminated against, if the field is unlevel, it's certainly not working very much to charities' advantage.

I think one of the reasons for this is that for-profits have an advantage in changing markets, which is what we see out there. They are better at managing risk, have a greater tolerance for risk and have greater capacity to invest and innovate. It's a market in which charities and for-profits specialize in different things. For-profits tend to specialize in volume, efficiency, cost effectiveness and that sort of thing. Charities specialize in compassion, links to the community, inclusiveness and so on.

Governments are more and more cost effectiveness oriented, as I know from personal experience. Many governments also target for-profit firms and exclude charities when they develop programs to support innovation, regional development, what have you. They don't necessarily consider charities as a force that can produce value, growth and employment.

The other thing that you see in government quite a bit is the change from working through charities to dealing with marginalized groups to providing direct assistance. A good

certaines données de Lester Salamon, de l'Université Johns Hopkins, qui offre un programme vraiment pointu sur les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance. Il y a été montré que, de 1997 à 2012, les activités des organismes de bienfaisance dans le domaine des soins à domicile avaient diminué de 33 p. 100. Les soins communautaires pour les aînés avaient quant à eux diminué de 23 p. 100, et les services familiaux aux particuliers, de 30 p. 100. Vous pouvez continuer ainsi et constater que, dans ces marchés, les fournisseurs du secteur privé gagnent du terrain sur les organismes de bienfaisance.

D'autres tableaux de données que j'ai trouvés et qui sont très intéressants proviennent de Peter Frumkin, de Harvard, dont les travaux sont très utiles. Il y a un certain nombre d'établissements dans le secteur sans but lucratif aux États-Unis. Les chiffres sont un peu datés. De 1977 à 1997, les organisations sans but lucratif ont affiché une augmentation de 125 p. 100, comparativement à 202 p. 100 pour les organisations à but lucratif. Le nombre d'employés au sein des organismes sans but lucratif a augmenté de 134 p. 100, comparativement à 273 p. 100 du côté des organisations à but lucratif. Pour ce qui est des reçus, on note une augmentation de 704 p. 100 du côté des organismes sans but lucratif et de 827 p. 100 du côté des organismes à but lucratif. Par conséquent, si les organismes à but lucratif font l'objet de tant de discrimination, si les règles du jeu ne sont pas équitables, ce n'est assurément pas vraiment à l'avantage des organismes de bienfaisance.

Selon moi, l'une des raisons qui expliquent cette situation, c'est que les organismes à but lucratif ont l'avantage dans les marchés changeants; c'est ce que nous avons constaté sur le terrain. Les organismes à but lucratif assurent une meilleure gestion du risque. Ils ont une plus grande tolérance au risque et une plus grande capacité d'investir et d'innover. C'est un marché dans lequel les organismes de bienfaisance et les organisations à but lucratif se spécialisent dans des choses différentes. Les organismes à but lucratif ont tendance à mettre l'accent sur le volume, l'efficacité, la rentabilité par rapport au coût et ce genre de choses tandis que les organismes de bienfaisance se spécialisent dans la compassion, des liens avec la collectivité, l'inclusion et ainsi de suite.

Les gouvernements mettent de plus en plus l'accent sur le rapport coût-efficacité, c'est ce que mon expérience personnelle m'a appris. Beaucoup de gouvernements ciblent aussi des entreprises à but lucratif et excluent des organismes de bienfaisance lorsqu'ils mettent au point des programmes pour soutenir l'innovation, le développement régional et tout le reste. Ils ne considèrent pas nécessairement les organismes de bienfaisance comme une force pouvant produire de la valeur, de la croissance et de l'emploi.

L'autre chose qu'on voit beaucoup au sein du gouvernement, c'est que ce dernier arrête de passer par des organismes de bienfaisance pour composer avec les groupes marginalisés et

example of that is the child tax credit, which delivers spending power as opposed to working through a child care provider. Another one I noticed was the recent government announcement on housing, where a substantial amount of that was to be spent on rent subsidies so that people could participate in the private market as opposed to support social housing.

In summary, what I'm trying to say is that in this changing environment, taxes giving charities a competitive advantage is not supported by evidence. In some fields, some charities are at a real disadvantage. To me, the real policy debate shouldn't be whether the playing field is tilted and if charities are unfairly subsidized, but what mix of action on tax incentives, on things like current income, social investment, the design of programs and the collection of data is needed to preserve a beneficial mixed ecology? That is, I think we actually benefit from having a market in which both for-profits and charities participate. As we see charities declining in those markets, I think Canadians are going to lose something special; the ability of these community-based social missions to achieve that connection with marginalized groups. I believe the bottom line here is the government should take measures that preserve a mixed organizational ecology in which both non-profit and for-profit providers play an important role.

The Chair: Thank you, Mr. Emmett. That was very informative. At the beginning of your comments you talked about areas where there could be some growth. You said that philanthropy doesn't meet that criteria; you don't see that as an area for growth. I'm curious about that because the number one problem with philanthropy is that people aren't asked. If people aren't asked, they are not going to give. Organizing the asking of Canadians to participate is important. Do you not see an opportunity for growth on that side of the coin?

Mr. Emmett: I think demographics to a certain extent are working against the sector. There is a report that was done by Imagine Canada with the Rideau Hall Foundation. It's called *30 Years of Giving in Canada*. It's very much worth having a look at. It shows that philanthropy donations from individuals are fragile. The overall level of donations is keeping up — maybe declining a bit as a percentage of GDP — but it's keeping up because a smaller number of donors are giving a larger amount of money. Those donors tend to be people who are boomers, an

opte pour une assistance directe. Le crédit d'impôt pour enfants est un bon exemple. Il fournit directement un pouvoir de dépenser plutôt que de travailler par l'intermédiaire d'un fournisseur de soins aux enfants. Une autre chose que j'ai remarquée récemment, c'est l'annonce du gouvernement au sujet du logement, où un montant substantiel a été dépensé sur des subventions aux loyers, de sorte que les gens pouvaient participer dans le marché privé plutôt que de soutenir les logements sociaux.

En résumé, ce que j'essaie de dire, c'est que, dans un environnement qui change, l'idée que le cadre fiscal donne aux organismes de bienfaisance un avantage concurrentiel n'est pas soutenue par les données probantes. Dans certains domaines, divers organismes de bienfaisance sont vraiment désavantagés. Selon moi, le réel débat stratégique ne devrait pas être celui de savoir si les règles du jeu sont biaisées et si les organismes de bienfaisance sont subventionnés de façon injuste. Il faut plutôt se demander quel ensemble de mesures incitatives sur le plan fiscal, applicables à des choses comme le revenu actuel, l'investissement social, la conception des programmes et la collecte de données est nécessaire pour préserver une écologie mixte bénéfique. Ce que je dis, c'est que, selon moi, nous bénéficions vraiment des marchés où les organismes à but lucratif et les organismes de bienfaisance sont tous les deux présents. À mesure que nous verrons les organismes de bienfaisance perdre du terrain dans ces marchés, je crois que les Canadiens vont perdre quelque chose de spécial : la capacité de ces organisations communautaires qui ont des missions sociales de rejoindre les groupes marginalisés. Selon moi, au bout du compte, le gouvernement devrait prendre des mesures pour préserver une écologie organisationnelle mixte dans laquelle les fournisseurs tant à but lucratif qu'à but non lucratif jouent un rôle important.

Le président : Merci, monsieur Emmett. C'était très instructif. Au début de vos commentaires, vous avez parlé des domaines où il pourrait y avoir une certaine croissance. Vous avez dit que la philanthropie n'était pas de la partie et que vous ne voyiez pas à cet égard de possibilités de croissance. C'est quelque chose qui a piqué ma curiosité, parce que le principal problème de la philanthropie, c'est qu'on ne demande pas aux gens. Si on ne demande pas aux gens, ils ne vont pas donner. Il est important d'organiser la façon dont on demande aux Canadiens de participer. Ne voyez-vous pas une occasion de croissance de ce côté-là?

M. Emmett : Selon moi, dans une certaine mesure, la démographie joue contre le secteur. Un rapport intitulé *30 ans de don au Canada* a été réalisé par Imagine Canada de pair avec la Fondation Rideau Hall. Vous devriez vraiment y jeter un coup d'œil. On y constate la fragilité des dons philanthropiques des particuliers. Le niveau général de dons maintient le rythme — il diminue peut-être un peu en tant que pourcentage du PIB —, mais le niveau est maintenu parce qu'un plus petit nombre de donateurs donnent plus. Ces donateurs ont tendance à être des

older generation. At some point, those donors are going to exit the scene, and succeeding cohorts of donors do not seem to be as interested in donating as previous generations.

There is a very good analysis of that. One pessimism I have about philanthropy is based on the fact that with an aging population and the exit of the high-donating groups, it's not clear that subsequent cohorts are going to pick up on that. So I worry about the future of philanthropy.

The Chair: My contention is that we need to evolve how we ask people, how we engage Canadians to give and how we make it a more meaningful experience. If we can do that, we can not only maintain the level of giving but grow it.

Mr. Emmett: One of the contentions, when I look at philanthropy, government support and earned income, is that charities are going to face such a squeeze that they cannot afford to ignore any of these areas that philanthropy and innovative approach is doing. I know that's a great preoccupation of my colleagues that they work hard on it. I don't think any sources can be ignored, and you are right to stress the importance of being innovative in that area.

Senator Omidvar: Thank you for appearing before us for the second time. I'm taken by what you say, which is that only earned income offers any prospect for long-term growth for charities. In that light, we should take your presentation very seriously. If we were to change the legislation, it would enable the Boys and Girls Clubs in the country to raise revenue from walking tours as long as the revenue was destined for charitable purposes. It seems to me it is common sense. Can you explain to us, outside the U.S. comparison, what Australia and the U.K. have done? Is there anything we can learn from their journey down this road as we consider our recommendations?

Mr. Emmett: The U.K. I don't know a great deal about. I have spent a lot of time looking at Australia's material. Their civil service is first-rate, and the work they do on charities is outstanding. They take the sector extremely seriously. They have new legislation in Australia. I'm not a lawyer so I can't speak too authoritatively, but with respect to earned income, there was a court case, and I think the judgment was one that resulted in a

enfants du babyboom, des personnes plus âgées. À un moment donné, ces donateurs ne seront plus là, et les cohortes suivantes de donateurs ne semblent pas intéressées à donner comme les générations précédentes le faisaient.

Il y a une très bonne analyse de cette situation. Une des raisons de mon pessimisme au sujet de la situation de la philanthropie découle du fait que, parallèlement au vieillissement de la population et à la sortie de scène de groupes qui donnaient beaucoup, on ne sait pas exactement de quelle façon les cohortes subséquentes reprendront le flambeau. Je suis donc craintif au sujet de l'avenir de la philanthropie.

Le président : Je soutiens que nous devons assurer l'évolution de la façon dont nous demandons aux gens de donner, de la façon dont nous mobilisons les Canadiens afin qu'ils donnent et de la façon dont nous pouvons rendre l'expérience plus gratifiante. Si nous pouvons le faire, nous pouvons non seulement maintenir le niveau de don, mais le faire croître.

M. Emmett : Quand je pense à la philanthropie, au soutien gouvernemental et au revenu gagné, une des choses que j'affirme, c'est que les organismes de bienfaisance vont être tellement coincés qu'ils ne peuvent pas se permettre de faire fi de quoi que ce soit en ce qui a trait à la philanthropie et aux possibilités d'innovation. Je sais que c'est une grande préoccupation pour mes collègues, qui travaillent très fort là-dessus. Selon moi, on ne peut faire fi d'aucune source de financement, et vous avez raison de souligner l'importance de l'innovation dans ce domaine.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie de comparaître devant nous pour la deuxième fois. Je suis frappée par ce que vous avez dit, soit que seul le revenu gagné offre des perspectives de croissance à long terme pour les organismes de bienfaisance. Dans cette optique, nous devrions prendre votre exposé très au sérieux. Si nous devions modifier la loi, cela permettrait aux Clubs Garçons et Filles du pays de tirer des revenus de leurs tournées tant que ces revenus sont destinés à des fins de bienfaisance. Il me semble que c'est une question de bon sens. Pouvez-vous nous expliquer — à part la comparaison avec les États-Unis — ce que l'Australie et le Royaume-Uni ont fait? Y a-t-il quoi que ce soit que nous pouvons apprendre de leur cheminement tandis que nous envisageons de formuler nos recommandations?

M. Emmett : Je ne sais pas grand-chose au sujet du Royaume-Uni, mais j'ai beaucoup examiné les documents australiens. Leur fonction publique est de premier ordre, et le travail qu'ils font auprès des organismes de bienfaisance est remarquable. Ils prennent vraiment le secteur au sérieux. Il y a une nouvelle loi là-bas. Je ne suis pas avocat, alors je ne peux pas me prononcer avec autorité, mais, en ce qui a trait au revenu

considerable amount of freeing up of earned income in Australia, and the removal of some constraints.

In general, a look at the Australian legislation and analytical work on the sector is very worthwhile to get some good insight into how one might proceed.

Senator Omidvar: Can you help us with our history in Canada? There have been legal challenges. I remember the YMCA being taken to court by some fitness chain. Can you inform this committee around the legal decisions that have been made and precedents we are currently operating under?

Mr. Emmett: I'm afraid I can't because I don't know the legal area. One thing I could comment on is that one of the references in my full paper is to a study done by the University of Pennsylvania on YMCAs competing with private gyms in the U.S. Private gyms in the U.S. have been very aggressive about claiming charities benefit from an unlevel playing field. What that study found was when a YMCA pulls out of an area, the private sector gyms do not expand in that area because the YMCA serves different people; people who are not profitable. In some sense, the YMCA is there benefits from what the Americans provide as subsidies to the charitable sector, but it leaving does not provide a market incentive for the private sector to expand. That is a good example of what I mean by "market ecology," that the community is better off when you have both sorts of providers healthy and dealing with their own constituency.

The Chair: If I could put on my old hat as Vice President of Financial Development at the YMCA of Greater Toronto many years ago. The reason there is a difference between the YMCA and a private fitness club is the Y will give away their services to people who need it, and, if you priced it out, give away millions of dollars worth of services to people in the community they serve. That's why the YMCA is different; that's why the YMCA survives. That's why I was happy to work for them when I did.

Senator Omidvar: If we were to make this recommendation in our report that the CRA and Finance Canada should make a change to the rules governing destination of funds and earned revenue, do you know how much it would cost the government? Would it cost the government anything?

Mr. Emmett: I don't know. That strikes me as being a fairly sophisticated calculation. You would probably need an econometric model. What you would want in a situation where

gagné, une affaire s'est retrouvée devant les tribunaux, et je pense que le jugement a permis de vraiment augmenter le revenu gagné en Australie et d'éliminer certaines contraintes.

En général, il vaut la peine de jeter un coup d'œil à la loi australienne et aux travaux d'analyse sur le secteur pour avoir une bonne idée de la façon dont on pourrait procéder.

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous nous parler de notre histoire, au Canada? Il y a eu des contestations judiciaires. Je me souviens que le YMCA a été poursuivi par une chaîne de conditionnement physique. Pouvez-vous informer le comité au sujet des décisions juridiques qui ont été prises et des précédents en vertu desquels nous fonctionnons actuellement?

M. Emmett : Malheureusement, je ne crois pas, parce que je ne connais pas le domaine juridique. Une chose que je pourrais dire, c'est que l'une des références dans mon mémoire complet concerne une étude qui a été réalisée par l'Université de la Pennsylvanie sur les YMCA qui font concurrence aux salles de conditionnement privées aux États-Unis. Les salles de conditionnement physique aux États-Unis se sont montrées très agressives en affirmant que les organismes de bienfaisance bénéficient de règles du jeu inéquitables. Ce que l'étude a révélé, c'est que, lorsqu'un YMCA se retire d'un secteur, les gymnases privés ne prennent pas le relais parce que le YMCA sert des gens différents. Des gens dont on ne peut pas tirer profit. En un sens, le YMCA qui est là bénéficie des subventions américaines au secteur de la bienfaisance, mais son départ n'incite aucune expansion du secteur privé. C'est un bon exemple de ce que je veux dire lorsque je parle d'« écologie du marché » : le fait qu'une collectivité s'en tire mieux lorsque les deux types de fournisseurs se portent bien et s'occupent de leurs clientèles respectives.

Le président : Si vous me permettez de mettre mon vieux chapeau de vice-président du développement financier au YMCA du Grand Toronto il y a de nombreuses années, la raison pour laquelle il y a une différence entre un YMCA et un club de conditionnement physique privé, c'est que le YMCA offre ses services à ceux qui en ont besoin et, si on devait mettre un prix sur cela, on constaterait que l'organisation donne des millions de dollars de services aux gens de la collectivité servie. C'est la raison pour laquelle le YMCA est différent et pour laquelle il survit. C'est pour la même raison que j'ai été heureux de travailler pour cette organisation à l'époque.

La sénatrice Omidvar : Si nous recommandions dans notre rapport que l'ARC et le ministère des Finances du Canada apportent un changement aux règles régissant la destination des fonds et la question du revenu gagné, savez-vous combien tout cela coûterait au gouvernement? Y aurait-il un coût associé à tout cela?

M. Emmett : Je ne sais pas. Cela me semble être un calcul assez compliqué. Il faudrait probablement un modèle économétrique. Ce qu'il faudrait, si les gens se penchent sur la

people are looking at earned income would be to say that Revenue Canada, Finance Canada and the charitable sector should sit down together and work out what is a fairly complicated problem. It's complicated legally and in terms of the economics you just talked about — how much revenue would be foregone, how it would affect competitive balance — so the next step in that sort of recommendation would be to say that let's sit down and explore what's going on here and what beneficial changes we could make.

The Chair: Senator Duffy has proposed a number of times that we have one spot in government that charities are regulated by and that the public and charities can go to for information. Senator Duffy talks about having a minister responsible. At the bare minimum, should there be a secretariat responsible for pulling all those together because it's now all over the place?

The reason people can't understand it is because it's like picking up Jell-O; you can't pick it all up and keep it in your hands.

Mr. Emmett: In my civil service career, I was Assistant Deputy Minister for Forestry; so I had 1,000 people working for me doing research, kind of stewards of the forest sector. There is the Department of Agriculture on agriculture, a Department of Fisheries and Energy and Innovation Canada that have directorates on aerospace and telecoms.

There is nothing on the charitable sector; yet the charitable sector accounts for 8.5 per cent of GDP. It is a major sector when you think about it. I agree that a very useful thing would be a place in government, a steward, someone who cares about the sector. Having experience of the hurly-burly of developing programs and getting them through to cabinet and getting approval, they go through a process of interdepartmental debate and discussion. In that interdepartmental debate, I would like to have somebody involved say, "What does this do for charities? What are the implications?"

Senator Omidvar: We don't have a minister yet — if Senator Duffy gets his way, we will — but we do have a CRA advisory panel, and your CEO, Bruce MacDonald, is, I understand, the co-chair of this panel. Would you recommend that this panel be charged with looking urgently at developing the proposals and the analysis around earned income for charities?

Mr. Emmett: Yes, I would.

question du revenu gagné, ce serait de demander à l'Agence du revenu du Canada, au ministère des Finances du Canada et au secteur de la bienfaisance de se réunir afin de régler ce problème assez complexe. C'est complexe du point de vue juridique ainsi que du point de vue économique dont vous venez de parler... Combien de revenus seraient perdus, de quelle façon cela aurait-il une incidence sur l'équilibre concurrentiel, alors la prochaine étape relativement à ce type de recommandation serait de dire qu'il faut se réunir et examiner ce qui se passe ici et quels changements bénéfiques nous pourrions apporter.

Le président : Le sénateur Duffy a proposé plusieurs fois la création d'une entité gouvernementale responsable de réglementer les organismes de bienfaisance et vers laquelle le public et les organismes de bienfaisance pourraient se tourner pour obtenir de l'information. Le sénateur Duffy a parlé de la possibilité de nommer un ministre responsable. Au minimum, il devrait y avoir un secrétariat responsable de réunir toutes ces choses, parce que, à l'heure actuelle, c'est disséminé un peu partout.

La raison pour laquelle les gens ne peuvent pas comprendre, c'est parce que c'est un peu comme essayer de ramasser du jello avec les mains : impossible de tout ramasser.

M. Emmett : Au cours de ma carrière au sein de la fonction publique, j'ai été sous-ministre adjoint des Forêts. Par conséquent, 1 000 personnes travaillaient pour moi et effectuaient des recherches, des genres d'intendants du secteur forestier. Il y a le ministère de l'Agriculture qui s'occupe de l'agriculture, le ministère des Pêches, et il y a aussi le Programme d'innovation énergétique, qui compte des directions responsables de l'aérospatiale et des télécommunications.

Il n'y a rien sur le secteur de la bienfaisance, même s'il représente 8,5 p. 100 du PIB. C'est un secteur majeur lorsqu'on y pense. Je suis d'accord pour dire que ce serait très utile d'avoir un endroit au gouvernement, un intendant, quelqu'un qui a le secteur à cœur. Comme j'ai de l'expérience de l'élaboration des programmes, du cheminement devant le Cabinet et de leur adoption, je sais qu'ils font l'objet de débats et de discussions interministérielles. Durant ce débat interministériel, je voudrais que quelqu'un soit là pour dire : « Et qu'est-ce que tout cela signifie pour les organismes de bienfaisance? Quelles seront les répercussions? »

La sénatrice Omidvar : Il n'y a pas encore de ministre — si le sénateur Duffy obtient ce qu'il veut, nous en aurons un —, mais nous avons un comité consultatif au sein de l'ARC, et votre directeur général, Bruce MacDonald, est, si j'ai bien compris, le coprésident de ce groupe. Recommanderiez-vous que ce comité soit chargé d'examiner de toute urgence l'élaboration des propositions et l'analyse concernant le revenu gagné pour les organismes de bienfaisance?

M. Emmett : Oui, je le recommanderais.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: Now that I have stolen your thunder, Senator Duffy, you have the floor.

Senator Duffy: I'm delighted that you picked up on my ideas. I hope that means we can look forward to something positive in our report.

Mr. Emmett, you have touched on a number of points we have been hearing over and over, including the baby boom generation. I liked your line "exiting the scene." That was very genteel. You are concerned about the future of philanthropy. As I understand it, the demographers tell us we are in the midst of the largest intergenerational transfer of wealth in the history of the world, i.e. in the four countries — Canada, the U.S., Australia and New Zealand — that have the baby boom phenomena. As the older people die off, their cash is coming to the boomers, and then the question becomes, amidst all of that cash, how do we get it to the next generation? How do we get them as interested as boomers are? That was one of the reasons why I was promoting the idea of a minister or minister of state or whatever.

But the other side of that is: How do we create a culture? Would you be in favour of something in schools? We talked earlier about the government providing some kind of incentive for people to go to work in the charitable sector.

How do we move that awareness side of the issue to this new generation? As you say, the numbers all suggest we're getting to a tipping point. How do we get the kids to care?

Mr. Emmett: Again, fundraising is not an area in which I'm an expert. The intergenerational transfer question is a really interesting one, and it leads to different views on the future of philanthropy. Just before coming here, I was reading an article from *Forbes* which talked about that, and used that to forecast a golden age of philanthropy.

Now, how that interacts with the succession of the different cohorts, I'm just not sure. In some ways it's an open question. I have tended to concentrate on the demographic side of things.

With respect to creating a culture in schools, I think my own fairly young children have a culture that's extremely socially aware. I'm just not sure that translates into thinking about charities as opposed to thinking about starting a company with a social conscience or something like that. Maybe what we're

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le président : Maintenant que je vous ai coupé l'herbe sous le pied, sénateur Duffy, la parole est à vous.

Le sénateur Duffy : Je suis ravi que vous ayez retenu mes idées. J'espère que cela laisse présager quelque chose de positif dans notre rapport.

Monsieur Emmett, vous avez abordé un certain nombre de points dont nous avons déjà entendu parler à maintes reprises, y compris la génération du baby-boom. J'aime bien l'image de « sortir de scène ». C'était une façon vraiment diplomatique de dire les choses. Vous vous préoccupez de l'avenir de la philanthropie. D'après ce que je comprends, les démographes nous disent que nous sommes au cœur du plus important transfert intergénérationnel de richesses de l'histoire du monde, c'est-à-dire des quatre pays — le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — qui ont vécu le phénomène du baby-boom. Au fur et à mesure que les personnes âgées meurent, les enfants du baby-boom reçoivent tout leur argent, et la question qui se pose alors, vu tout cet argent, c'est la façon dont nous l'acheminons à la génération suivante. De quelle façon pouvons-nous intéresser ces jeunes autant que les enfants du baby-boom l'ont été? C'est l'une des raisons pour lesquelles je parle d'un ministre ou d'un ministre d'État, peu importe.

Pendant, l'autre côté de la médaille est le suivant : de quelle façon crée-t-on la culture qu'il faut? Seriez-vous favorable à quelque chose dans les écoles? Nous avons parlé tout à l'heure du fait que le gouvernement offre des incitatifs aux gens pour qu'ils aillent travailler dans le secteur de la bienfaisance.

De quelle façon pouvons-nous nous attaquer à la composante de la sensibilisation du problème relativement à cette nouvelle génération? Comme vous dites, tous les chiffres laissent entendre que nous arrivons à un point de basculement. De quelle façon pouvons-nous susciter l'intérêt des jeunes?

M. Emmett : Encore une fois, je ne suis pas un expert en matière de collecte de fonds. La question du transfert intergénérationnel est vraiment intéressante, et elle donne lieu à des points de vue différents au sujet de l'avenir de la philanthropie. Juste avant de venir ici, j'ai lu un article de *Forbes* qui en parlait et qui s'en servait pour prévoir un âge d'or de la philanthropie.

Toutefois, je ne suis pas sûr de quelle façon tout cela interagit avec la succession des différentes cohortes. D'une certaine façon, la question reste encore sans réponse. J'ai tendance à me concentrer sur l'aspect démographique de la question.

En ce qui concerne la création d'une culture dans les écoles, je pense que mes propres enfants possèdent une culture qui est extrêmement consciente de la composante sociale. Je ne suis pas sûr que cela se traduise par le fait de penser aux organismes de bienfaisance plutôt que de penser à démarrer une entreprise avec

seeing are fewer donations being given in the normal receipted funds and claimed on our income tax as younger people use things like crowd funding.

I think those are all issues of which the charities are extremely aware and working quite hard on.

There was a question about incentives, senator.

Senator Duffy: Yes. I was just going to say: In your data, do we see tax incentives — and this has become kind of a mantra — as being the be-all and end all, or is that age passé with the new generation?

Mr. Emmett: There was an earlier paper we wrote on the Stretch Tax Credit, and there's a view in government — I know from dealing with this issue — that Canada already has one of the most generous tax systems in the world with respect to donations. That's true. There's no contesting that. I think the room to actually change that in a meaningful way is probably very slim in a policy sense.

There are specific areas that might be quite relevant to the intergenerational transfer. One of them that strikes me is Don Johnson's recommendation that shares of the private firms and so on be treated in the same way as publicly listed firms. I know the Department of Finance has trouble with that but since many of the intergenerational transfers will consist of just that, that might be a very valuable thing to look at.

In terms of overall tax incentives, I'm not sure what the receptivity is for that and actually I'm not sure what being even more generous than the most generous would do for us.

Senator Omidvar: Mr. Emmett, since you brought up Mr. Johnson's recommendations to increase incentives for the donation of privately held securities, et cetera, and the evidence suggests that that will benefit big charities, big institutions and big philanthropists, could you provide us with an accompanying recommendation that would benefit the small donor and small charities?

Mr. Emmett: Not immediately, but I'd be glad to come back with something.

une conscience sociale ou quelque chose du genre. Peut-être que, ce qu'on constate, c'est qu'il y a moins de dons faits avec les reçus habituels, des dons déduits de l'impôt, tandis que les jeunes utilisent des choses comme le financement collectif.

Selon moi, ce sont là autant d'enjeux que les organismes de bienfaisance connaissent très bien et auxquels ils réfléchissent beaucoup.

Il y avait une question au sujet des incitatifs, monsieur le sénateur.

Le sénateur Duffy : Oui. J'allais simplement demander ceci : selon vos données, voyons-nous les incitatifs fiscaux — et c'est devenu un genre de mantra — comme étant la solution à tous les maux ou est-ce quelque chose de dépassé pour la nouvelle génération?

M. Emmett : Nous avons déjà écrit un article sur le crédit d'impôt allongé et il y a un point de vue au sein du gouvernement — je le sais pour avoir traité de ce dossier — que le Canada possède déjà l'un des systèmes fiscaux les plus généreux du monde en ce qui a trait aux dons. C'est vrai. On ne peut pas le contester. Je pense que la marge de manœuvre nécessaire pour changer cette situation de façon significative est probablement très mince sur le plan stratégique.

Il y a certains domaines précis pouvant être très pertinents du point de vue du transfert intergénérationnel. L'une des choses qui me sautent aux yeux, c'est la recommandation de Don Johnson selon laquelle les actions des entreprises privées et ainsi de suite devraient être traitées de la même façon que dans le cas des sociétés cotées en bourse. Je sais que le ministère des Finances a de la difficulté à accepter une telle chose, mais comme bon nombre des transferts intergénérationnels concerneront justement ce genre de choses, il serait peut-être utile de se pencher là-dessus.

Pour ce qui est de l'ensemble des incitatifs fiscaux, je ne suis pas sûr de la réceptivité des gens à cet égard et, en fait, je ne suis pas vraiment sûr du résultat qu'on obtiendrait en étant encore plus généreux que les plus généreux.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Emmett, puisque vous avez soulevé les recommandations de M. Johnson d'accroître les incitatifs pour les dons de titres privés, entre autres, et que les données probantes donnent à penser qu'une telle chose profiterait aux grands organismes de bienfaisance, aux grandes institutions et aux grands philanthropes, pourriez-vous formuler à notre intention une recommandation connexe qui serait bénéfique pour les petits donateurs et les petits organismes de bienfaisance?

M. Emmett : Pas immédiatement, mais je serais heureux de vous revenir là-dessus avec quelque chose.

Senator Omidvar: Thank you. I would appreciate that.

The Chair: Senator Omidvar and I agree on most things. I think it's a good thing that we have wealthy people giving large amounts of money to charities of whatever size, whether big or small.

Senator Omidvar: I don't have anything against big charities and big philanthropists. I just want a balance to the small charities and small institutions.

Senator Martin: Me too.

Thank you, Mr. Emmett. I'm on your site, and as we're talking about a need for a hub or a place where we can provide tools and resources, I came across your resources and tools page under Grant Connect. When I went to take me to Grant Connect — you're following what I'm talking about here?

Mr. Emmett: Roughly.

Senator Martin: It takes me to an app. I was curious, in terms of the role that Imagine Canada plays in supporting charities, I was curious about the app, but that's probably not your area of expertise. You're the chief economist. However, I was curious: Is this a free app? Was it developed by Imagine Canada? That was my question.

There's also a question regarding the importance of collaboration between charities and NPOs. In the view of some of the witnesses, the rules precluding charities from funding non-qualified donees can inhibit collaboration in the sector. I was curious about your assessment of this view. What, if any, are the risks of allowing charities to fund non-qualified donees, and to what extent, if at all, could these risks be mitigated?

As a commentary, as I was listening to your presentation, I'm from Vancouver, and I just attended some amazing gala fundraisers and I see all these young people engaged. I'm seeing a lot of positive development and long-standing tradition of successful events that are done so well. I do have hope for the sector, but I understand the challenges that it also faces.

I want to go back to the question about the importance of collaboration between charities and NPOs and the questions I asked.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je vous en serais reconnaissante.

Le président : La sénatrice Omidvar et moi sommes d'accord sur la plupart des choses. Je crois que c'est une bonne chose que des gens riches donnent de grands montants aux organismes de bienfaisance, peu importe leur taille, grande ou petite.

La sénatrice Omidvar : Je n'ai rien contre les grands organismes et les grands philanthropes. Je veux tout simplement trouver un équilibre pour les petits organismes de bienfaisance et les petites institutions.

La sénatrice Martin : Moi aussi.

Merci, monsieur Emmett. Je consulte votre site tandis que nous parlons du besoin de créer un carrefour ou un endroit d'où nous pourrions fournir les outils et les ressources, et je suis tombée sur votre page de ressources et d'outils sous Connexion subvention. Lorsque j'ai cliqué pour accéder à Connexion subvention... Vous savez ce dont je parle en ce moment?

M. Emmett : À peu près.

La sénatrice Martin : Je suis dirigée vers une application. Je suis curieuse en ce qui concerne le rôle que joue Imagine Canada pour soutenir les organismes de bienfaisance; j'étais curieuse au sujet de l'application, mais ce n'est probablement pas votre domaine d'expertise. Vous êtes économiste en chef. Cependant, j'étais tout de même curieuse : l'application est-elle gratuite? A-t-elle été élaborée par Imagine Canada? C'est la question que je voulais vous poser.

J'ai aussi une question au sujet de l'importance de la collaboration entre les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif. De l'avis de certains témoins, les règles qui empêchent les organismes de bienfaisance de financer des donateurs non admissibles peuvent miner la collaboration au sein du secteur. Je voudrais savoir ce que vous en pensez. Quels sont, le cas échéant, les risques liés au fait de permettre aux organismes de bienfaisance de financer des donateurs non admissibles, et dans quelle mesure, le cas échéant, de tels risques pourraient-ils être atténués?

En guise d'observation, j'ai écouté votre exposé et je viens de Vancouver. Je viens tout juste de participer à d'extraordinaires galas de financement et je rencontre beaucoup de jeunes très engagés. Je vois beaucoup de développement positif et une longue tradition d'événements couronnés de succès. J'ai de l'espoir pour le secteur, mais je comprends aussi les défis auxquels il est confronté.

Je voudrais revenir à la question de l'importance du travail de collaboration entre les organismes de bienfaisance et les organisations sans but lucratif ainsi qu'aux questions que j'ai posées.

Mr. Emmett: That's a bit of a technical and legal question that is a bit beyond my competence. I would not want to mislead the committee. I think it comes back to Senator Omidvar's comment about the advisory committee that will work with Revenue Canada. It should be one of the elements of its mandate to look at the legal background and assess the risks and benefits of freeing that up.

Senator Martin: Again, it's a commentary, but I think some of the best practices should harness the knowledge and experience of the very successful, long-standing charities that were once smaller and could help the other organizations across Canada. I think if we could do the matchmaking or resource sharing, it would benefit everyone. The wisdom is all around us. In any event, thank you for what you're doing.

Senator Duffy: Following the lead of my colleague from Vancouver, I've gone to your website as well. It's excellent, and I would urge our viewers go to ImagineCanada.ca. It tells you a lot.

We were having a discussion earlier and we always want to make sure our viewers are in on the conversation. You relate to this on your website. We've used the term "earned income." For many people watching this broadcast, they probably don't know what we're talking about.

What is earned income and how does that relate to charities and your article on your website, "Unfair or unwanted: Competition between charities and for-profit businesses in Canada," which elaborates on that?

Mr. Emmett: Certainly. Thank you, senator. Earned income is essentially very much like what a small business or any business would do. It's the sale of goods and services in the marketplace. It could be things like gift shops in a museum; that's kind of a micro-example. It also includes the sale of memberships. So if you add together the sale of goods and services and the sale of memberships, which accounts for about 60 per cent of the revenue of the core charity business, so it's a significant chunk.

Senator Duffy: Right now, the way the rules are written, there are limits placed there by Revenue Canada on what charities can do.

Mr. Emmett: Yes.

Senator Duffy: Boy Scouts can sell apples, but they can't sell something else.

M. Emmett : C'est une question un peu technique et juridique qui dépasse mes compétences. Je ne voudrais pas induire le comité en erreur. Je crois qu'on en revient au commentaire de la sénatrice Omidvar au sujet du comité consultatif qui doit travailler en collaboration avec l'Agence du revenu du Canada. Le mandat devrait inclure un examen du contexte juridique et l'évaluation des risques et des avantages liés au fait de permettre une telle chose.

La sénatrice Martin : Encore une fois, c'est un commentaire, mais j'estime que certaines des pratiques exemplaires devraient tirer parti des connaissances et de l'expérience des organismes de bienfaisance de longue date qui ont connu beaucoup de succès et qui étaient autrefois de plus petite taille. Ces entités pourraient aider d'autres organisations à l'échelle canadienne. Je pense que, si nous pouvions assurer une coordination ou permettre la mise en commun des ressources, ce serait bénéfique pour tout le monde. La sagesse nous entoure. Quoi qu'il en soit, je vous remercie de ce que vous faites.

Le sénateur Duffy : À l'instar de ma collègue de Vancouver, je suis moi aussi allé sur votre site web. C'est un excellent site, et j'invite nos téléspectateurs à aller consulter le site ImagineCanada.ca. Il en dit long sur tout cela.

Nous avons eu une discussion précédemment et nous voulons toujours nous assurer que nos téléspectateurs y participent. Vous en parlez sur votre site web. Nous avons utilisé l'expression « revenu gagné ». Il est probable que bon nombre des personnes qui regardent notre réunion ne savent pas de quoi nous parlons.

Qu'est-ce que le revenu gagné et quel est le lien avec les organismes de bienfaisance et l'article sur votre site web intitulé « La concurrence entre les organismes caritatifs et les entreprises au Canada : injuste ou indésirable? », lequel se penche sur cette question?

M. Emmett : Bien sûr. Merci, monsieur le sénateur. Le revenu gagné ressemble essentiellement beaucoup à ce que ferait une petite entreprise ou n'importe quelle entreprise; c'est la vente de biens et de services au sein du marché. Ce peut être des choses comme les boutiques de cadeaux dans les musées, c'est un petit exemple, ou encore la vente d'adhésions. Par conséquent, si on réunit la vente de biens et de services et les adhésions, on en arrive à environ 60 p. 100 des revenus des organisations de bienfaisance de base; c'est donc une part importante de leurs revenus.

Le sénateur Duffy : Étant donné la façon dont les règles sont actuellement libellées, il y a des limites imposées par l'Agence du revenu du Canada à ce que les organismes de bienfaisance peuvent faire.

M. Emmett : Oui.

Le sénateur Duffy : Les scouts peuvent vendre des pommes, mais ils ne peuvent pas vendre autre chose.

Mr. Emmett: Absolutely. They have to be a related business, there are certain restrictions on the number of paid employees and that sort of thing.

Senator Duffy: Building upon what you told us earlier, are you advocating that those rules be loosened up to allow a more dynamic charitable sector in which as new ideas, concepts and services arise, they would be in a position to use some of that knowledge and perhaps that part of the market to supplement the monies they raise elsewhere?

Mr. Emmett: I would. I think that's something the policy advisory committee should have as part of its mandate.

In the budget, the government announced funding for social finance and social innovation. On our podcast, which I recommend listening to, on the Imagine Canada website, there was an interview with a woman from VERGE Capital, which is related to the Pillar Nonprofit Network in London, Ontario. She was saying that the target for their investing with this new money will be charities or non-profits that have a stream of income from the sale of goods and services.

From that, I take that the sale of goods and services is going to become much more important to charities and a much more important link into the innovation, the financial expertise and so on that's going to come with the social finance initiative — the idea of linking charities and non-profits with a supply of patient capital from socially aware investors.

Senator Duffy: In the past, there's been a mantra among some people in this town that if it's available, if it's listed in the Yellow Pages, the government should not be doing it.

Based on your comments about the research about the YMCA in Pennsylvania, how should we view that?

Mr. Emmett: I suppose I would say that the problem is that poor people don't go to the Yellow Pages, because they don't have money to spend. The Y actually reaches out to people like that and offers them services other people would not. That's why Canada benefits greatly from having a community-based, inclusive charitable sector that wants to reach out to people who would otherwise be unserved.

M. Emmett : Absolument. Il doit y avoir un lien, et il y a certaines limites au nombre d'employés rémunérés en plus d'autres limites du genre.

Le sénateur Duffy : Pour revenir sur ce que vous avez dit précédemment, demandez-vous que ces règles soient assouplies afin de rendre le secteur de la bienfaisance plus dynamique et plus à même de tirer profit des nouvelles idées, des nouvelles notions et des nouveaux services, de façon à ce qu'il soit en mesure d'utiliser certaines de ces connaissances et peut-être aussi cette part de marché pour compléter les fonds recueillis d'autres façons?

M. Emmett : Oui. Je pense que c'est une question qui devrait figurer dans le mandat du comité consultatif sur les politiques.

Dans le budget, le gouvernement a annoncé les fonds pour les finances sociales et l'innovation sociale. Dans le cadre de notre balado, que je vous recommande d'écouter, sur le site web d'Imagine Canada, il y a une entrevue avec une représentante de VERGE Capital, qui est liée au Pillar Nonprofit Network, à London, en Ontario. Elle disait que la cible des investissements de ces nouveaux fonds serait les organismes de bienfaisance ou les organismes sans but lucratif qui tirent des revenus de la vente de biens et de services.

J'en déduis que la vente de biens et de services va devenir beaucoup plus importante pour les organismes de bienfaisance et qu'il y aura un lien beaucoup plus important en ce qui a trait à l'innovation, l'expertise financière et tout le reste, qui accompagnera l'initiative sur la finance sociale, cette idée de tisser des liens entre les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif et de permettre un apport de capitaux patients venant d'investisseurs qui tiennent compte du facteur social.

Le sénateur Duffy : Par le passé, certaines personnes, ici, ont eu comme devise que, si c'est accessible, si c'est quelque chose qu'on peut trouver dans les pages jaunes, le gouvernement ne devrait pas s'en mêler.

À la lumière de vos commentaires sur la recherche liés au YMCA en Pennsylvanie, de quelle façon devrions-nous envisager une telle chose?

M. Emmett : J'imagine que je dirais que le problème, c'est que les personnes pauvres ne consultent pas les pages jaunes parce qu'elles n'ont pas d'argent à dépenser. En fait, le YMCA fait ce travail d'extension auprès de telles personnes et leur offre des services que d'autres personnes ne leur offrent pas. C'est la raison pour laquelle le Canada bénéficie beaucoup de la présence d'un secteur de bienfaisance inclusif et communautaire soucieux de joindre des personnes qui, sinon, ne seraient pas servies.

Senator Duffy: The fall-off in attendance at church — does your research show that's been a problem and creates a void into which other groups have to move?

Mr. Emmett: I think if I recall —

Senator Duffy: In other words, the charitable aspects of what churches have been doing in this country since we were created.

Mr. Emmett: I think the *30 Years of Giving* report, if I recall properly, shows that religious organizations still contribute a great deal in terms of charitable funding, but that it has been a little bit in decline. The outlook might be a little bit uncertain.

The Chair: Different subject, different places to talk about it.

Senator R. Black: I have a question and a comment. My question follows Senator Duffy's. Where should we be looking outside of Canada, outside of this jurisdiction, for information and knowledge regarding how earned income is dealt with among charities? You've referenced Australia. Are there other places we should be going that you're aware of?

Mr. Emmett: I know people frequently refer to the experience in the United Kingdom. I'm less familiar with that, personally. They also refer to the experience in New Zealand. I've actually recently suggested to people that one of the best things charities and government could do is set up a fact-finding mission to go to places like Australia, spend some time there, interact with people who have done quite innovative things in terms of legislation and regulation, and see how it's going for them.

Senator R. Black: My comment is to thank you for confirming some things that we've heard and adding to them your comments regarding the mixed organization ecology. That resonated with me. Maybe one of our recommendations should be that this group, or some subset of this group, be part of that fact-finding mission.

Mr. Emmett: Absolutely.

The Chair: I should point out that it's difficult enough to get funding to travel to Saskatchewan.

Senator R. Black: In the next Parliament.

The Chair: I know the Agriculture Committee, of which Senator Black and I are members, has had difficulty getting funding to travel within Canada. Although I think your idea is a

Le sénateur Duffy : La réduction du nombre de personnes qui vont à l'église... Votre recherche montre-t-elle qu'il s'agit là d'un problème qui crée un vide que d'autres groupes doivent combler?

M. Emmett : Si je me rappelle bien...

Le sénateur Duffy : En d'autres mots, les composants liés au travail de bienfaisance fait par les églises au pays depuis la création du Canada.

M. Emmett : Si je me rappelle bien, le rapport intitulé *30 ans de don au Canada* montrait que les organisations religieuses contribuent encore beaucoup sur le plan du financement de bienfaisance, mais qu'il y a eu un léger déclin. Il y a peut-être un peu d'incertitude qui pointe à l'horizon.

Le président : C'est un sujet différent et il y a d'autres endroits pour en parler.

Le sénateur R. Black : J'ai une question et un commentaire. Ma question est liée à celle du sénateur Duffy. Vers où devrait-on se tourner à l'extérieur du Canada, à l'extérieur de notre administration, pour obtenir de l'information et des connaissances sur la façon dont les organismes de bienfaisance composent avec le revenu gagné? Vous avez parlé de l'Australie. Y a-t-il d'autres endroits que nous devrions connaître?

M. Emmett : Je sais que les gens parlent souvent de l'expérience du Royaume-Uni. Personnellement, j'en sais moins à ce sujet. Les gens ont aussi tendance à parler de la Nouvelle-Zélande. En fait, j'ai récemment laissé entendre que l'une des meilleures choses que les organismes de bienfaisance et le gouvernement pourraient faire est de mettre sur pied une mission d'enquête pour aller dans des endroits comme l'Australie, passer du temps là-bas, interagir avec les gens qui ont fait des choses assez novatrices en ce qui a trait à la législation et la réglementation et voir comment les choses se passent pour eux.

Le sénateur R. Black : Je voudrais vous remercier d'avoir confirmé certaines des choses que nous avons déjà entendues et d'avoir précisé certains aspects dans vos commentaires concernant une écologie organisationnelle mixte. Cela m'a interpellé. Une de nos recommandations devrait peut-être être que ce groupe, ou un sous-ensemble du groupe, fasse partie de cette mission d'enquête.

M. Emmett : Absolument.

Le président : Je dois souligner qu'il est déjà assez difficile d'obtenir du financement pour se rendre ne serait-ce qu'en Saskatchewan.

Le sénateur R. Black : Au cours de la prochaine législature.

Le président : Je sais que le Comité de l'agriculture, dont le sénateur Black et moi sommes membres, a eu de la difficulté à obtenir le financement nécessaire pour se déplacer au Canada.

good one, we should pursue — you know how difficult it is to get government to do things sometimes.

Senator Omidvar: Mr. Emmett, I want to, first of all, thank you. You have really given us and our audience the facts that charities do not compete with small businesses. In fact, small businesses get far greater support through various programs than charities could ever do so.

But you've also pointed out something that we haven't had time to explore: How can charities raise equity? That is another problem. Could you speak to the limitations of charities receiving investments as opposed to donations so that they can develop their business lines of revenue and growth?

Mr. Emmett: Senator, that's an excellent point. As far as I know — and, again, I'm not a lawyer — charities have no opportunity at all to exploit equity. They do not have beneficial owners. Equity is a share in ownership, and so there's absolutely a complete contradiction in terms.

The idea of coming up with some sort of hybrid in which charities were able to make some use of equity or equity like capital would be a real benefit to the sector. But I'm not clever enough on the legal side to know what this should be, exactly.

Senator Omidvar: You're very clever, certainly.

The Chair: I could make my comment about my wise decision many years ago not to go to law school.

Mr. Emmett, thank you very much for your contributions. They're very important ones. You've stimulated some discussion and perhaps some debate among the committee members, which is also good. We'd like to thank you for your continued support and the support of Imagine Canada to the whole process.

As a reminder, today, the committee is continuing its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

This afternoon, we are very fortunate to have with us from the Canada Revenue Agency, Mr. Antonio Manconi, Director General, Charities Directorate. Accompanying him is

Même si je crois que votre idée est bonne, il faudrait essayer... Vous savez à quel point c'est difficile de faire faire certaines choses au gouvernement.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Emmett, je tiens d'abord à vous remercier. Vous nous avez vraiment bien fait remarquer, comme vous l'avez fait pour notre auditoire, que les organismes de bienfaisance ne livrent pas concurrence aux petites entreprises. En fait, les petites entreprises ont beaucoup plus de soutien grâce à divers programmes que n'en reçoivent les organismes de bienfaisance.

Cependant, vous avez aussi souligné quelque chose que nous n'avons pas eu le temps d'examiner : la façon dont les organismes de bienfaisance peuvent obtenir des capitaux. C'est là un autre problème. Pouvez-vous nous parler des limites imposées aux organismes de bienfaisance qui reçoivent des investissements plutôt que des dons afin qu'ils puissent renforcer leurs sources de revenu et de croissance?

M. Emmett : Madame la sénatrice, c'est un excellent point. À ce que je sache — et encore une fois, je ne suis pas avocat — les organismes de bienfaisance n'ont aucune possibilité d'exploiter leurs capitaux. Elles n'ont pas de propriétaire effectif, et les capitaux propres sont une part de propriété. Il s'agit donc là d'une contradiction totale dans les termes.

L'idée de trouver une sorte de solution hybride permettant aux organismes de bienfaisance d'utiliser une partie de leurs capitaux propres ou de capitaux similaires serait vraiment bénéfique pour le secteur. Cependant, je ne suis pas assez habile sur le plan juridique pour dire quelle forme tout cela devrait prendre exactement.

La sénatrice Omidvar : Il ne fait aucun doute que vous êtes habile.

Le président : Je pourrais rappeler encore une fois la sage décision que j'ai prise il y a bien des années de ne pas fréquenter la faculté de droit.

Monsieur Emmett, merci beaucoup de votre participation. Ce que vous avez dit est très important. Vous avez stimulé certaines discussions et peut-être même certains débats entre les membres du comité, ce qui est aussi une bonne chose. Nous vous remercions de votre soutien continu et du soutien d'Imagine Canada dans tout le processus.

Je rappelle que, aujourd'hui, le comité poursuit son étude visant à examiner l'impact fédéral et provincial gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et d'autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Cet après-midi, nous avons le bonheur d'accueillir M. Antonio Manconi, directeur général de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada. Il est

Ms. Sharmila Khare, Director, Policy, Planning and Legislation Division, Charities Directorate; and Ms. Roxane Brazeau-Leblond, Director, Business and Employment Income Division, Income Tax Rulings Directorate. Welcome to all three of you.

Mr. Manconi, I understand you are going to make the presentation. It will be followed by questions from my colleagues.

Antonio Manconi, Director General, Charities Directorate, Canada Revenue Agency: Good afternoon, Mr. Chair. Thank you for the invitation to appear before you today.

While the role of the Department of Finance is to develop and draft the rules to support government's tax policy agenda, it is CRA's responsibility to administer these rules. Today, we anticipate that we will be discussing issues arising from testimony you have heard over the course of this study since our last appearance on April 23, 2018, but before we delve into these issues, I would like to start by providing you with important updates, since our last appearance, that affect registered charities and their regulation.

First, this January, the CRA issued the draft guidance document CG-027, entitled "Public policy dialogue and development activities by charities," for public consultation. The guidance follows Parliament passing legislation that changed the rules governing charities' political activities and explains how the CRA expects to administer these changes that now permit a charity to carry on unlimited public dialogue and development activities in furtherance of a stated charitable purpose.

The CRA is accepting comments on the guidance document until April 23, 2019. All feedback received will be considered to inform the publication of a final version of this guidance.

Second, I know there has been a lot of discussion here at the committee about the *Canada Without Poverty v. Attorney General of Canada* case that was before the courts. In case this wasn't already known, on January 31, 2019, the government decided to discontinue its appeal of the decision because the legislative provisions at issue in the litigation are no longer applicable following Royal Assent of Bill C-86.

Third, on March 7, 2019, the Minister of National Revenue responded to the report of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities. The response announced new initiatives, such as new funding over the 2018-19 to 2023-24 period for the CRA to enhance sector outreach and education, and to strengthen

accompagné de Mme Sharmila Khare, directrice de la Division de la politique, de la planification et de la législation et de Mme Roxane Brazeau-Leblond, directrice de la Division des entreprises et du revenu d'emploi de la Direction des décisions en impôt. Bienvenue à vous trois.

Monsieur Manconi, je crois savoir que vous allez présenter un exposé. Mes collègues vous poseront ensuite des questions.

Antonio Manconi, directeur général, Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada : Bonjour, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Même si le rôle du ministère des Finances consiste à élaborer et à rédiger les règles qui soutiennent le programme de politique fiscale du gouvernement, il revient à l'ARC d'administrer ces règles. Aujourd'hui, nous discuterons des questions soulevées lors des différents témoignages que vous avez entendus au cours de la présente étude, depuis notre dernière comparution le 23 avril 2018. Cependant, avant de le faire, je voudrais vous fournir quelques mises à jour importantes qui touchent les organismes de bienfaisance ainsi que leur réglementation.

Premièrement, en janvier dernier, l'ARC a publié le document d'orientation CG-027 intitulé « Activités relatives au dialogue sur les politiques publiques et à leur élaboration par les organismes de bienfaisance aux fins de consultation publique ». Cette publication donne suite à l'adoption, par le Parlement, de nouvelles règles pour encadrer les activités politiques des organismes de bienfaisance. L'agence explique de quelle façon elle prévoit appliquer les nouvelles règles qui permettent maintenant à un organisme de bienfaisance de participer sans restriction à de telles activités afin de réaliser ses fins de bienfaisance déclarées.

L'ARC accepte les commentaires au sujet du document d'orientation jusqu'au 23 avril 2019. Tous les commentaires reçus seront examinés et étayeront la version définitive des lignes directrices.

Deuxièmement, je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions au sein du comité sur l'affaire *Canada sans pauvreté c. le Procureur général du Canada*, qui était devant les tribunaux. Comme vous le savez, le gouvernement a décidé le 31 janvier 2019 de se désister de son appel de la décision dans cette affaire, car les dispositions législatives en cause dans le litige ne sont plus applicables depuis que le projet de loi C-86 a reçu la sanction royale.

Troisièmement, le 7 mars 2019, la ministre du Revenu national a répondu au rapport du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance. Elle annonçait de nouvelles initiatives, dont un nouveau financement au cours de la période s'échelonnant de 2018-2019 à 2023-2024, pour

internal training for employees to ensure policies are implemented consistently.

Also, as you know, the government is establishing a permanent Advisory Committee on the Charitable Sector. This committee will provide recommendations to the Minister of National Revenue and the Commissioner of the CRA on important and emerging issues facing charities and qualified donees on an ongoing basis.

So far, Hilary Pearson, President and CEO of Philanthropic Foundations Canada, and Bruce MacDonald, President and CEO of Imagine Canada, have been named co-chairs and will join the CRA co-chair Geoff Trueman, Assistant Commissioner of the Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch, along with 12 other members who will be confirmed in the near future.

Lastly, on a very positive note, I'm happy to report that to reduce the administrative burden on charities, CRA is modernizing its information technology systems to provide digital service options. Specifically in June 2019, the Charities Directorate will make several digital services available as part of this initiative, including a new online application for registration, as well as online filing of the annual T3010 Registered Charity Information Return online.

We look forward to our conversation today. Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Manconi and other guests, for coming, as far as I can remember, for the second time. We have been on a very long journey since we first saw you. We have a lot of questions to ask you, so I'm going to dive right in.

Mr. Manconi, I understand that the Department of Finance and the CRA have launched consultations on the draft guidance on public policy dialogue, and you've gotten online. It's still ongoing.

At this point, can you share with us whether the response is vibrant, whether the response comes from all parts of the country and all sectors, whether you are seeing certain trends and whether you can share those trends with us?

Mr. Manconi: From what I've seen to date, we do have a variety of input from across the country. I've spoken to various sectors, and there is a lot of positive feedback, especially since

améliorer les activités de sensibilisation et d'éducation dans le secteur de la bienfaisance, et l'amélioration de la formation interne à l'intention des employés de l'agence pour que ceux-ci appliquent les politiques de façon uniforme.

De plus, comme vous le savez, le gouvernement met sur pied un Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance. Celui-ci formulera des recommandations à l'intention de la ministre du Revenu national et du commissaire de l'agence sur les enjeux importants et émergents auxquels les organismes de bienfaisance et les donateurs reconnus doivent faire face de façon continue.

Jusqu'à présent, Hilary Pearson, présidente-directrice générale de Fondations philanthropiques Canada, et Bruce MacDonald, président-directeur général de Imagine Canada, ont été nommés coprésidents du comité. Ils se joindront au coprésident de l'ARC, Geoff Trueman, sous-commissaire de la Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, et à 12 autres membres dont on confirmera l'identité sous peu.

Enfin, pour terminer sur une note très positive, je suis heureux de vous informer que, pour alléger le fardeau administratif des organismes de bienfaisance, l'agence a décidé de moderniser ses systèmes de technologie informatique afin de leur offrir de nouveaux services numériques. Dès juin 2019, la Direction des organismes de bienfaisance rendra plusieurs services numériques accessibles dans le cadre de cette initiative, y compris une nouvelle application en ligne pour l'inscription, ainsi que la production en ligne de la déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010.

Nous attendons avec impatience notre conversation aujourd'hui. Merci.

Le président : Merci.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur Manconi et les autres invités, d'être venus pour la deuxième fois, si ma mémoire est bonne. Nous avons énormément cheminé depuis la première fois que nous vous avons vus. Nous avons beaucoup de questions à vous poser, et je vais donc me lancer tout de suite.

Monsieur Manconi, je crois savoir que le ministère des Finances et l'ARC ont lancé des consultations sur l'ébauche des lignes directrices concernant le dialogue sur les politiques publiques, et vous êtes maintenant en ligne. Cela se poursuit.

En ce moment, pourriez-vous nous dire si la réponse est dynamique, si elle vient de toutes les régions du pays et de l'ensemble des secteurs, si vous observez certaines tendances et si vous pouvez nous communiquer ces tendances?

M. Manconi : Selon ce que j'ai vu à ce jour, nous recevons une diversité de commentaires de partout au pays. J'ai parlé aux représentants de divers secteurs, et il y a beaucoup de

the guidance does provide clarity of the existing policy that is there today.

We do see some good outcomes. Of course, there is always going to be folks that want a little bit more, and that's to be expected. All of these comments will be taken into consideration when we are preparing our final version of the document.

Senator Omidvar: Thank you. I look forward to seeing the final product when and if it is ready. You also talked about the CRA advisory panel and its membership. I, for one, am incredibly gratified that this has been put in place.

My question — and maybe it is for Ms. Khare, as well — is about the work of the advisory panel; it will not just touch on sector relationships with the CRA. Because of the nature of the sector's work, it will also touch on a whole bunch of other departments in government. The sector deals with sport, with health, with education, with technology, et cetera. How will the advisory panel be able to connect with the very necessary stakeholders in other parts of government?

Mr. Manconi: Once the agenda is established, we foresee connections to other departments. We can potentially invite them as guests or to listen in on conversations. If not, there would be follow-ups to those conversations once they have taken place.

Sharmila Khare, Director, Policy, Planning and Legislation Division, Charities Directorate, Canada Revenue Agency: I would add the agendas will be developed in collaboration between the co-chairs. There are actually three co-chairs, two from the sector, one from the government. There will be a lot of input from stakeholders into what the group discusses. The committee is still evolving. We don't know the final membership. We don't know what issues they will be interested in discussing.

Senator Omidvar: I get that this is slightly hypothetical but witnesses have, again and again, raised the concern that the work of the sector, whilst it's monitored and enforced by the CRA, actually touches the lives of Canadians through the machinery of government elsewhere in the government. I understand those departments are not members of the advisory panel. You do have one individual. I think Mr. Manconi mentioned he is the head of public policy; I forget the exact title. That is just one person. How will you connect the work of the sector to other government machinery? It's the big concern we have heard.

Mr. Manconi: On the administrative side of the committee, we have a whole secretariat that is responsible for managing the agenda items. As I mentioned earlier, if there are touchpoints with other government departments, we will ensure that those

commentaires positifs, particulièrement puisque les lignes directrices précisent la politique existante aujourd'hui.

Nous voyons quelques bons résultats. Bien sûr, il y aura toujours ceux qui en veulent un peu plus, et on doit s'y attendre. Tous ces commentaires seront examinés lorsque nous préparerons notre version définitive du document.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je suis impatiente de voir le produit final lorsqu'il sera prêt. Vous avez également parlé du groupe consultatif de l'ARC et de ses membres. Pour ma part, je me réjouis vraiment que cela ait été mis en place.

Ma question — et cela concerne peut-être Mme Khare également — porte sur le travail du groupe consultatif; ça ne concernera pas seulement les relations du secteur avec l'ARC. Étant donné la nature du travail du secteur, cela va également viser tout un ensemble d'autres ministères du gouvernement. Le secteur s'occupe de sport, de santé, d'éducation, de technologie, et cetera. Comment le groupe consultatif pourra-t-il établir des liens avec les intervenants très nécessaires d'autres parties du gouvernement?

M. Manconi : Une fois que le programme est établi, nous envisageons d'établir des liens avec d'autres ministères. Nous pourrions les inviter à se joindre aux conversations à titre d'invités ou pour écouter. Si ce n'est pas possible, il y aurait des suivis de ces conversations une fois qu'elles auraient eu lieu.

Sharmila Khare, directrice, Division de la politique, planification et législation, Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada : J'ajouterais que les programmes seront élaborés en collaboration par les coprésidents. En ce moment, il y en a trois : deux du secteur et un du gouvernement. Les intervenants contribueront beaucoup aux discussions du groupe. Le comité est toujours en évolution. Nous ne connaissons pas la composition finale. Nous ignorons les enjeux qu'ils souhaiteront aborder.

La sénatrice Omidvar : Je comprends que c'est légèrement hypothétique, mais les témoins ont sans cesse soulevé la préoccupation selon laquelle le travail du secteur, bien qu'il soit surveillé et administré par l'ARC, touche en fait la vie des Canadiens en passant par tous les rouages du gouvernement ailleurs dans le gouvernement. Je crois comprendre que ces ministères ne sont pas membres du groupe consultatif. Il y a un particulier. Je crois que M. Manconi a dit qu'il est le responsable des politiques publiques; j'oublie son titre exact. Ce n'est qu'une personne parmi tant d'autres. Comment rattacherez-vous le travail du secteur aux autres rouages du gouvernement? C'est la grande préoccupation que nous avons entendue.

M. Manconi : Pour ce qui est de l'aspect administratif du comité, nous avons un secrétariat complet qui est responsable de la gestion des points à l'ordre du jour. Comme je l'ai dit plus tôt, s'il y a des points de contact avec d'autres ministères, nous nous

touchpoints happen. They could be invited to a committee hearing on that particular day of an agenda or we can follow up.

Ms. Khare: I know it's all very hypothetical right now because final decisions have not been made. There will be terms of reference to set out more particularly the mandate of the ACCS. There is an idea to set up working groups with memberships not restricted to those who formally sit on the Advisory Committee on the Charitable Sector. I will just pick an example: If they wanted to study social enterprise, it would be quite odd that it was only the CRA, Department of Finance, and members of the committee who would be part of those discussions. There would be an opportunity to broaden the dialogue.

Senator Omidvar: Thank you. I take some comfort from that. I certainly hope to see that translated into reality. Let me go beyond hypothetical questions to questions from the past. I want to talk about the decision of the Department of Finance, implemented by CRA, to reduce the disbursement quota of charities from 4.5 per cent to 3.5 per cent. That was made in the context of an economic downturn. The public policy rationale was around the reservation of the assets of charities.

That was in 2008-09. Since then, things have changed. The economy is doing much better. Yet the disbursement quota remains at 3.5 per cent. Mr. Manconi, who makes the decision to reduce, increase or calibrate the disbursement quota?

Mr. Manconi: That is part of the Income Tax Act. It is a legislative function that is there now. To change that, we would defer to our colleagues in the Department of Finance.

Senator Omidvar: That would be the task of the Minister of Finance?

Mr. Manconi: Correct. We merely administer that role.

The Chair: It seems you are dealing with a multi-headed issue. Even though you are the CRA, you still have to go to Finance to get other things done. Is that not burdensome? Does it not slow down the process?

Mr. Manconi: We are just the administrators. That's the process that's in place today.

The Chair: I probably put you in an awkward position to ask you to make an editorial comment, but I'll make an editorial comment. It seems, from the outside, to be burdensome that you

assurons que ceux-ci sont reliés. Les responsables pourraient être invités à une audience du comité le jour particulier où l'on aborde un point de l'ordre du jour, ou nous pourrions faire un suivi.

Mme Khare : Je sais que tout cela est très hypothétique en ce moment, car les décisions finales n'ont pas été prises. Un cadre de référence énoncera de façon plus particulière le mandat du Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance. On songe à mettre sur pied des groupes de travail dont les membres ne se limitent pas à ceux qui siègent officiellement au Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance. Je vais juste donner un exemple : s'ils voulaient étudier une entreprise sociale, il serait assez bizarre que seuls l'ARC, le ministère des Finances et des membres du comité fassent partie de ces discussions. Il serait possible d'élargir le dialogue.

La sénatrice Omidvar : Merci. Cela me rassure. J'espère certainement voir cela se concrétiser. Je vais m'éloigner des questions hypothétiques et poser des questions concernant le passé. Je voudrais parler de la décision du ministère des Finances, mise en œuvre par l'ARC, de réduire le contingent des versements des organismes de bienfaisance, pour le faire passer de 4,5 p. 100 à 3,5 p. 100. Cette décision a été prise dans le contexte d'un ralentissement économique. Le raisonnement lié à la politique publique tenait à la réserve des actifs des organismes de bienfaisance.

C'était en 2008-2009. Depuis ce temps, les choses ont changé. L'économie va beaucoup mieux. Pourtant, le contingent des versements demeure à 3,5 p. 100. Monsieur Manconi, qui prend la décision de réduire, d'augmenter ou de calibrer le contingent des versements?

M. Manconi : Cela fait partie de la Loi de l'impôt sur le revenu. C'est une fonction législative qui en fait maintenant partie. Pour changer cela, il nous faudrait nous en remettre à nos collègues du ministère des Finances.

La sénatrice Omidvar : Ce serait la fonction du ministre des Finances?

M. Manconi : Exact. Nous nous contentons d'administrer ce rôle.

Le président : Il semble que vous ayez affaire à un enjeu énorme. Même si vous êtes l'ARC, vous devez tout de même vous tourner vers le ministère des Finances pour que certaines choses soient faites. N'est-ce pas une tâche fastidieuse? Cela ne ralentit-il pas le processus?

M. Manconi : Nous ne sommes que les administrateurs. C'est le processus qui est en place aujourd'hui.

Le président : Je vais probablement vous mettre dans une position délicate en vous demandant de formuler un commentaire, mais je formulerai moi-même un commentaire. Il

need to go to another department when you work for Canada Revenue Agency. It may be jumping ahead to some recommendations that we may make; perhaps things should be under one heading, whatever that heading is. We are not going to find that at this time.

Senator Omidvar: Do you know whether the disbursement quota in other similar jurisdictions is also a matter of legislation? Is it the purview of departments in Australia or in the U.K.?

Ms. Khare: I'm not familiar with the similar requirements across all jurisdictions. I believe there is something similar in the United States. We have to remember that the disbursement quota is really just the minimum amount that charities are required to spend on charitable activities. Fundamentally, charities are supposed to be devoting their resources to further their charitable purposes through charitable activity. It's really just a stopgap.

Senator Omidvar: There has been a decrease in donations over the years. I'm sure you have all seen the report. Can we tie A to B with that decrease in donations? I understand what you are saying is that 3.5 is the floor; not the ceiling. I know a lot of charities who do way more, but I also know many charities who say, "Phew, now we don't have to do 4.5 per cent; we can do 3.5 per cent." Can you draw that line between the decrease in donations and the disbursement quota?

Ms. Khare: It's not work that I have done.

The Chair: It would seem to me, the lower we make the disbursement quota, the greater risk we have of someone not presenting the charity sector in the manner in which it was designed. The object of the game is to disburse funds on the charitable intent. Having that disbursement floor of 3.5 per cent means there is an awful lot of money being spent elsewhere or not disbursed.

I know it's not your job to disburse it but to regulate it. It seems to me that 3.5 per cent is very low. Having worked in the charitable sector for all my career, I would be very disappointed if I were ever in a position where I was only disbursing 3.5 per cent.

There are exceptions to the rule; some charities might not meet the quota. For example, a charity that is planning a capital campaign to build a new facility of some sort or to help fulfill their charitable purpose may, from time to time, because of

semble, de l'extérieur, que c'est fastidieux de devoir se tourner vers un autre ministère lorsque vous travaillez pour l'Agence du revenu du Canada. Cela va peut-être anticiper sur certaines des recommandations que nous pourrions formuler; peut-être que les choses devraient être faites dans le cadre d'une seule rubrique, peu importe laquelle. Nous n'allons pas découvrir cela en ce moment.

La sénatrice Omidvar : Savez-vous si le contingent des versements dans d'autres administrations semblable est aussi une question de législation? Est-ce du ressort des ministères en Australie ou au Royaume-Uni?

Mme Khare : Je ne connais pas bien les exigences semblables dans l'ensemble des administrations. Je crois qu'il y a quelque chose qui y ressemble aux États-Unis. Nous devons nous rappeler que le contingent des versements est vraiment juste le montant minimal que les organismes de bienfaisance doivent consacrer à des activités de bienfaisance. Fondamentalement, les organismes de bienfaisance sont censés consacrer leurs ressources afin de faire avancer les fins caritatives au moyen des activités de bienfaisance. Et ce n'est vraiment qu'une mesure provisoire.

La sénatrice Omidvar : On a constaté une diminution des dons au fil des ans. Je suis sûre que vous avez tous vu le rapport. Pouvons-nous établir un lien entre A et B en ce qui concerne la diminution des dons? Je crois comprendre que vous dites que 3,5 p. 100 est le plancher, pas le plafond. Je connais beaucoup d'organismes de bienfaisance qui en font beaucoup plus, mais j'en connais aussi un grand nombre qui disent : « Ouf, maintenant, nous n'avons pas besoin d'atteindre 4,5 p. 100; nous pouvons nous en tenir à 3,5 p. 100. » Pouvez-vous établir une distinction entre la diminution des dons et le contingent des versements?

Mme Khare : Ce n'est pas un travail que j'ai fait.

Le président : Pour moi, j'ai l'impression que plus nous abaissons le contingent des versements, plus nous nous exposons au risque qu'une personne ne présente pas le secteur de bienfaisance de la manière dont il a été conçu. Le but du jeu est de déboursier des fonds par rapport à l'intention de bienfaisance. Si l'on abaisse ce plancher des versements à 3,5 p. 100, cela veut dire qu'il y a énormément d'argent qui est dépensé ailleurs ou qui n'est pas déboursé du tout.

Je sais que votre travail consiste non pas à le déboursier, mais bien à le régler. Je dirais que le seuil de 3,5 p. 100 est très faible. Comme j'ai travaillé dans le secteur de la bienfaisance durant toute ma carrière, je serais très déçu si nous nous retrouvions dans une position où je ne déboursais que 3,5 p. 100.

Il y a toutefois des exceptions à la règle; certains organismes de bienfaisance pourraient ne pas atteindre le contingent. Par exemple, un organisme de bienfaisance qui planifie une campagne de financement pour construire un nouvel

timing, withhold a very large sum of money. They may not disburse it until they are ready to complete that capital project. Are there provisions for that if a charity does not meet the 3.5 per cent?

Mr. Manconi: In that case, the charity can call us and present their case and ask for an exception. That would be documented. An action plan would be created. They would define their project and why they need an exception for that particular year or two.

Then we would set up an arrangement where, once that project plan comes to fruition, that they would then meet their disbursement quota.

Senator R. Black: We have heard testimony that the number of organizations receiving charitable status has declined from the start of this century through to today. We have also heard that other organizations who have previously failed to file their T3010s and want to reregister are experiencing difficulties doing so. Does the CRA have an unspoken policy to limit the number of charities in Canada? Why has approval in reregistration rates been declining?

Mr. Manconi: No we don't have a policy. There is no ceiling or benchmarks we want to hit. With the decline in registration we have also seen a decline in applications as well, so the two go hand in hand. Proportionally, we still register approximately 50 to 60 per cent of the applications per year that we receive. That has been consistent over the years.

Senator R. Black: Okay. Thank you. We have heard a lot about earned income in the organizations we have talked to and heard from. How does CRA assess and audit these earned income ventures to ensure the profits are being directed back to the organization?

Ms. Khare: The question relates to charities? Charities are allowed to engage in related business activities. In order to be related, the activity needs to be carried out either completely by volunteers. This morning there was an example of boy scouts selling apples. That would be an activity that's conducted by volunteers. We would consider it to be related. Or you engage in a business activity that is subordinate and linked to your charity's purpose. Subordinate essentially means that it's not taking up substantially all of your time, and linked, very simply, it's not something random. If you were a hospital, a related business activity could be the cafeteria or the parking lot, both of which you need in order to fulfill your charitable purpose related to the promotion of health.

établissement d'un certain type ou pour aider à satisfaire à ses fins de bienfaisance pourrait, de temps en temps, étant donné les contraintes de temps, retenir une très grande somme d'argent. Il pourrait ne pas la déboursier jusqu'à ce qu'il soit prêt à achever le projet d'immobilisations. Existe-t-il des dispositions à cet égard si un organisme de bienfaisance n'atteint pas le seuil de 3,5 p. 100?

M. Manconi : Dans ce cas, l'organisme de bienfaisance peut nous appeler et faire valoir son cas afin de demander une exception. Cela serait documenté. Un plan d'action serait créé. Il définirait son projet et expliquerait pourquoi il a besoin d'une exemption pour cette année particulière ou pour deux ans.

Puis, nous établirions un arrangement où, une fois que le plan de projet serait concrétisé, il respecterait son contingent des versements.

Le sénateur R. Black : Nous avons entendu un témoignage selon lequel le nombre d'organismes qui reçoivent le statut d'organisme de bienfaisance a connu une baisse depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous avons aussi entendu dire que d'autres organismes qui ont déjà omis de produire leurs T3010 et qui veulent s'inscrire de nouveau ont du mal à le faire. L'ARC a-t-elle une politique tacite visant à limiter le nombre d'organismes de bienfaisance au Canada? Pourquoi l'approbation des taux de nouvelles inscriptions a-t-elle diminué?

M. Manconi : Non, nous n'avons pas de politique. Il n'y a pas de plafond ni de points de repère que nous voulons atteindre. En même temps que la diminution du nombre d'inscriptions, nous avons aussi constaté une diminution du nombre de demandes, donc les deux vont de pair. Proportionnellement, nous enregistrons toujours environ de 50 à 60 p. 100 des demandes que nous recevons par année. C'est une constante au fil des ans.

Le sénateur R. Black : D'accord. Merci. Il a beaucoup été question du revenu gagné chez les organismes auxquels nous nous sommes adressés et dont nous avons entendu parler. Comment l'ARC évalue-t-elle et vérifie-t-elle ces projets générateurs de revenus gagnés pour s'assurer que les profits sont renvoyés à l'organisme?

Mme Khare : La question concerne-t-elle les organismes de bienfaisance? Les organismes de bienfaisance sont autorisés à participer à des activités commerciales complémentaires. Pour qu'une activité soit complémentaire, elle doit être accomplie entièrement par des bénévoles. Ce matin, il y avait un exemple de scouts qui vendaient des pommes. Il s'agit d'une activité réalisée par des bénévoles. Nous la considérerions comme une activité complémentaire. Ou si vous participez à une activité commerciale qui est subordonnée et liée aux fins de l'organisme de bienfaisance. Lorsqu'on parle d'activités subordonnées, cela veut essentiellement dire qu'elles ne consomment pas entièrement votre temps, et une activité liée, très simplement, n'est pas quelque chose d'aléatoire. Si vous étiez un hôpital, une

activité commerciale complémentaire serait liée à la cafétéria ou au stationnement, qui vous sont tous deux nécessaires si vous voulez accomplir votre fin de bienfaisance liée à la promotion de la santé.

Senator R. Black: A charitable casino?

Ms. Khare: We always have to look at all the facts of a particular situation, but that doesn't seem to be very likely.

Senator R. Black: Are you out there assessing these things or are you taking my word as the organization sending you the information? Are you checking or knocking on doors if you have a concern? How does that work?

Ms. Khare: The system for charities is very similar to that of other taxpayers. It's a self-assessment system. Charities are filing an annual information return. Then we have a range of compliance activities. We have over 85,000 registered charities in Canada, but not every organization will be subject to an audit in a given year. There may be reminder letters. If we notice that charities are consistently filing information returns late we might have a targeted education project to help remind charities of their reporting obligations. We find that those types of interventions are also very effective. We have a new program that has been in operation for about a year and a half. It's an education program, the Charities Education Program. It's very similar to a liaison program that exists for small businesses where we have auditors going out and visiting charities that have been registered for a couple of years, doing reviews of their books and records, providing some education and leaving them with some recommendations. The philosophy is that you want to get compliance right from the start.

Senator R. Black: Thank you.

The Chair: If you have a number of people who are failing to reregister on time consistently, do you analyze if there is a common thread? Is something happening here in the registration process that is being slowed down in a particular sector of the charitable sector? Are all club Xs being late or club Ys being on time? Do you analyze that to see if there is something that you are asking for that is slowing them down? We know that not all charities have the same ability to respond to your request because of their size and staffing. Maybe some of them don't have staff at all, some have one staff, et cetera.

Le sénateur R. Black : Un casino caritatif?

Mme Khare : Nous devons toujours examiner l'ensemble des faits d'une situation particulière, mais cela semble très peu probable.

Le sénateur R. Black : Est-ce que vous évaluez ces choses ou me prenez au mot si je suis l'organisme qui vous envoie les renseignements? Ou bien allez-vous vérifier ou frapper à des portes si vous avez un doute? Comment cela fonctionne-t-il?

Mme Khare : Le système concernant les organismes de bienfaisance s'apparente beaucoup à celui d'autres contribuables. C'est un système d'autoévaluation. Les organismes de bienfaisance produisent une déclaration de renseignements annuelle. Puis, nous avons une gamme d'activités. Au Canada, nous comptons plus de 85 000 organismes de bienfaisance enregistrés, mais ce n'est pas chaque organisme qui fera l'objet d'une vérification au cours d'un exercice donné. Il pourrait y avoir des lettres de rappel. Si nous remarquons que des organismes de bienfaisance produisent constamment des déclarations de renseignements tardivement, nous pourrions mettre en place un projet éducatif ciblé pour aider à rappeler aux organismes de bienfaisance leurs obligations redditionnelles. Ces types d'interventions se révèlent aussi très efficaces. Nous avons un nouveau programme qui fonctionne depuis environ un an et demi. C'est un programme éducatif, le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance. Il ressemble beaucoup à un programme de liaison qui existe pour les petites entreprises, où des vérificateurs vont visiter des organismes de bienfaisance qui sont enregistrés depuis quelques années, révisent leurs livres et leurs dossiers, fournissent quelques renseignements et leur laissent quelques recommandations. Le principe, c'est que vous voulez obtenir la conformité dès le début.

Le sénateur R. Black : Merci.

Le président : S'il y a un certain nombre de gens qui omettent systématiquement de s'enregistrer de nouveau à temps, avez-vous analysé la situation pour voir s'il y a un dénominateur commun? Y a-t-il quelque chose dans le processus d'enregistrement qui est ralenti dans un secteur particulier des organismes de bienfaisance? Est-ce que tous les organismes du groupe X s'enregistrent tardivement ou que tous les organismes du groupe Y s'enregistrent à temps? Analysez-vous la situation pour voir si vous leur demandez quelque chose qui les ralentit? Nous savons que ce ne sont pas tous les organismes de bienfaisance qui ont la même capacité de répondre à votre demande, étant donné leur taille et leur effectif. Peut-être que certains d'entre eux n'ont pas du tout de personnel, certains ont un employé, et cetera.

Ms. Khare: The most recent campaign, that was done relating to filing on time, was about educating organizations. I think there was a low level of awareness of this annual obligation and we are dealing with a sector where the turnover of volunteers, especially those serving on boards, is fairly regular. Many times you have a volunteer who have been filling out the form, they do it for a couple of years and move on. It was really more about understanding what the obligations were on an annual basis. I'm not aware of any other research that's been done.

Senator Martin: I'll continue on how you are streamlining and simplifying the process. In the government's response to the report of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities, we are aware the Minister of National Revenue noted that CRA has launched the Charities Education Program and a review and update of the website.

My first question is regarding the review and updating of the website, could you elaborate on how that has led to better information and streamlined systems? You mentioned that you have new digital services, but I know that going digital isn't always the most efficient. Sometimes it can be very complex. If you could comment on how it has been effective and streamlined as a result.

Mr. Manconi: Perhaps I could start with the digital services we are intending on launching. We have done that in consultation with the sector. In October we met with the sector across the country. We gave them hands-on demos, and we got some positive feedback. The way we designed both the application online and the information return is very user-friendly. As you go through every field there are help indicators that will help you to provide information or will adjust to whatever that formatting should be. It's very intuitive in terms of helping the user as they go through the process. On the application aspect, it also helps ensure applications are complete when they come in to us. That will expedite the registration process, as opposed to sending back and forth requests for more information. When they press submit it will be a completed form, so that helps them a lot. On the filing side, as I mentioned, it helps make calculations so it will avoid some inputting or calculation errors. It's very intuitive and there are a lot of help menus as they proceed with the process.

Senator Martin: That sounds good. What about for users who have certain culture needs, whether it's a language and/or very specific aspects of their organization? Whether it's Indigenous communities or ethnocultural communities?

Mme Khare : La campagne la plus récente qui a été menée relativement à la production à temps concernait les organisations à caractère éducatif. Je crois que la connaissance de cette obligation annuelle était faible, et nous avons affaire à un secteur où le roulement des bénévoles, particulièrement ceux qui siègent à des comités, est assez régulier. Très souvent, vous avez un bénévole qui a rempli le formulaire, qui le fait pour quelques années puis qui s'en va. Il s'agissait vraiment davantage de comprendre les obligations chaque année. Je ne suis pas au courant d'autres recherches qui auraient été effectuées.

La sénatrice Martin : Je souhaite poursuivre sur la façon dont vous rationalisez et simplifiez le processus. Dans la réponse du gouvernement au rapport du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, vous savez que la ministre du Revenu national a souligné que l'ARC a lancé le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance ainsi qu'un examen et une mise à jour du site web.

Ma première question porte sur l'examen et la mise à jour du site web : pourriez-vous expliquer comment cela a entraîné de meilleurs renseignements et des systèmes plus rationalisés? Vous avez mentionné que vous avez de nouveaux services numériques, mais je sais que le passage au numérique n'est pas toujours la solution la plus efficace. Parfois, cela peut se révéler très complexe. Pourriez-vous nous dire quelle en a été l'efficacité et comment ses services ont pu être rationalisés?

M. Manconi : Je pourrais peut-être commencer avec les services numériques que nous avons l'intention de lancer. Nous avons fait ce travail en consultation avec le secteur. En octobre, nous avons rencontré les représentants du secteur de partout au pays. Nous leur avons présenté des démonstrations pratiques et avons obtenu quelques commentaires positifs. Nous avons conçu l'application en ligne et la déclaration de renseignements de façon très conviviale. À mesure que vous parcourez chaque champ, des indicateurs d'aide vous fourniront des renseignements ou s'adapteront au format adéquat. C'est très intuitif pour ce qui est d'aider l'utilisateur à passer à travers le processus. Pour ce qui est de l'aspect de la demande, elle aide aussi à s'assurer que les demandes sont complètes lorsqu'elles nous parviennent. Cela va accélérer le processus d'enregistrement, plutôt que de renvoyer toujours des demandes de renseignements supplémentaires. Lorsque les utilisateurs appuient sur le bouton envoyer, le formulaire sera complet, et cela les aide beaucoup. Pour ce qui est de l'aspect de la production, comme je l'ai dit, cela aide à faire les calculs, et va permettre d'éviter quelques erreurs de saisie de données ou de calculs. C'est très intuitif, et il y a beaucoup de menus d'aide tout au long du processus.

La sénatrice Martin : Cela semble très bien. Qu'en est-il des utilisateurs qui ont certains besoins culturels, que ce soit une langue ou des aspects très propres à leur organisme? On pourrait parler de collectivités autochtones ou de communautés ethnoculturelles?

Mr. Manconi: Our 1-800 number is there. They can call and we can help them walk through the process, so we have that human touch as well.

Senator Martin: Is there assistance in other languages other than the two official languages?

Mr. Manconi: Yes. As part of governments as a whole, we have identified folks with different languages. I registered to help with anyone who wants to speak Italian, because I'm Italian. There are people who can provide services in different languages.

Senator Martin: I think that's quite important. For the Charities' Education Program, will the new program differ from previous outreach efforts that included in-person visits with registered charities? Are there other ways you will do the outreach?

Mr. Manconi: The Charities Education Program launched about a year and a half ago and then nationally last November. This is our in-person visit. We want to make sure they get it right from the start. We first focused on newly registered organizations. Following six to 12 months of being in operation, we meet with them to make sure that they understand what their obligations and the rules are.

It's an information sharing exercise. We take a quick look at their books and records to make sure they're going down the right path, and we provide some advice on how they can avoid going down the non-compliance path.

It's very positive. We've done about 540 over the year. Again, we received a lot of positive feedback from the sector. They've written a lot of positive feedback to us.

Senator Martin: That's a lot within a year, but I know there are probably as many, if not more, new charities. In terms of your personnel and the limitations of how many people are actually doing this, are you expanding? Can you do more? Would you talk a bit about that?

Mr. Manconi: We want to launch it the first year to see how it goes, and then we look at our resources and how we can realign our resources.

As we made 540 visits, we actually reduced the number of audits. It actually multiplies its benefit as you do more of these in-house, and, hopefully, it will reduce the number of audits. Then the number of audits we actually do will be focused more on the high-risk audits.

M. Manconi : Notre numéro 1-800 est indiqué. Elles peuvent appeler, et nous pouvons les guider tout au long du processus. Nous avons donc ce contact humain également.

La sénatrice Martin : Est-ce que de l'aide est offerte dans des langues autres que les deux langues officielles?

M. Manconi : Oui. Dans le cadre des gouvernements dans leur ensemble, nous avons désigné des gens qui parlent des langues différentes. Je me suis inscrit pour fournir de l'aide à quiconque veut parler italien, car je suis Italien. Il y a des gens qui peuvent fournir des services dans des langues différentes.

La sénatrice Martin : Je crois que c'est assez important. Concernant le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance, le nouveau programme différera-t-il des efforts de sensibilisation précédents qui ont supposé des visites en personne auprès des organismes de bienfaisance enregistrés? Ferez-vous d'autres activités de sensibilisation?

M. Manconi : Le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance a été lancé il y a environ un an et demi, puis en novembre dernier à l'échelle nationale. C'est notre visite en personne. Nous voulons nous assurer que tout le monde le comprend bien dès le début. Nous avons d'abord mis l'accent sur les organismes nouvellement enregistrés. Après 6 à 12 mois d'activité, nous les rencontrons pour nous assurer qu'ils comprennent leurs obligations ainsi que les règles.

C'est un exercice de communication de renseignements. Nous jetons un coup d'œil rapide à leurs livres et à leurs dossiers pour nous assurer qu'ils sont sur la bonne voie et nous leur fournissons quelques conseils afin qu'ils demeurent conformes.

C'est très positif. Nous en avons évalué environ 540 au fil des ans. Encore une fois, nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs de la part du secteur. Les organismes ont rédigé beaucoup de commentaires positifs à notre intention.

La sénatrice Martin : C'est beaucoup pour une année, mais je sais qu'il y a probablement autant, voire plus, de nouveaux organismes de bienfaisance. En ce qui concerne votre personnel et les limites du nombre de gens qui peuvent faire ce travail, allez-vous prendre de l'expansion? Pouvez-vous en faire davantage? Pourriez-vous en parler un peu?

M. Manconi : Nous voulons lancer le programme la première année pour voir comment il se déroule, puis nous examinerons nos ressources et la façon dont nous pouvons les réaligner.

Comme nous avons fait 540 visites, nous avons en fait réduit le nombre de vérifications. En fait, si vous faites plus de visites à l'interne, cela permet de multiplier les avantages, et, nous l'espérons, cela permettra de réduire le nombre de vérifications. Et alors, le nombre de vérifications que nous ferons sera axé davantage sur les vérifications à risque élevé.

Senator Martin: These are in-person visits, but are there other outreach methods you are doing?

Mr. Manconi: As part of the recent announcement, we will also be doing what we call “the road shows.” We will be going across the country to provide information sessions to different areas of the country. We’ll be starting that sometime in spring/summer. We received funding for that in the recent announcements.

With that, we’ll try to expand more on how we do our outreach to try to hit as many folks as possible.

Ms. Khare: We will also supplement the in-person charity information sessions with video conferencing because we won’t necessarily be able to reach everybody everywhere in the country.

You had also asked about updates to our website. We are planning some updates to the web pages relating to the audit process to demystify what goes on if you’re selected for a charity audit. There’s a plan to update the information on the appeals process for charities. We are also looking to update our web pages on information that would be of interest to Indigenous groups.

That work is not complete. It is work that is under way. That was part of the government response as well.

Senator Martin: Thank you.

The Chair: In your presentation, you talked about the permanent Advisory Committee on the Charitable Sector and the appointment of Hilary Pearson and Bruce MacDonald as co-chairs, along with Geoff Trueman from the government side. There are 12 other members who will be confirmed in the near future. How long is “the near future”?

Mr. Manconi: Right now, we’re waiting for a response back from the minister’s office and our commissioner, as they will be making the appointments.

The Chair: Do you know how those names are being solicited?

Mr. Manconi: No. They want to make sure they can address the coverage of all the organizations across the charitable sector, so that’s why they’re probably taking time.

The Chair: Are they consulting with people active in the sector, do you know? If it’s happening in the minister’s office, you may not know.

La sénatrice Martin : Il s’agit de visites en personne, mais avez-vous d’autres méthodes de sensibilisation?

M. Manconi : Dans le cadre de l’annonce récente, nous ferons également ce que nous appelons les « tournées de présentation ». Nous en ferons partout au pays afin de fournir des séances d’information à des régions différentes du pays. Nous commencerons cela au cours du printemps ou de l’été. Nous avons reçu du financement pour cette initiative dans le cadre des annonces récentes.

Cela dit, nous tenterons d’élargir nos méthodes de sensibilisation afin de rejoindre le plus grand nombre de gens possible.

Mme Khare : Nous allons également compléter les séances d’information des organismes de bienfaisance en personne par des conférences vidéo, car nous ne pouvons pas nécessairement rejoindre tout le monde partout au pays.

Vous aviez aussi posé une question au sujet des mises à jour de notre site web. Nous planifions quelques mises à jour des pages web liées au processus de vérification, afin de démystifier ce qui se passe si vous êtes sélectionné en vue d’une vérification de votre organisme de bienfaisance. On prévoit mettre à jour l’information sur le processus d’appels touchant les organismes de bienfaisance. Nous cherchons également à mettre à jour nos pages web sur les renseignements qui pourraient revêtir un intérêt pour les groupes autochtones.

Ce travail n’est pas terminé, il est en cours. Cela faisait partie de la réponse du gouvernement également.

La sénatrice Martin : Merci.

Le président : Dans votre exposé, vous avez parlé du Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance et de la nomination de Hilary Pearson et de Bruce MacDonald en tant que coprésidents, ainsi que de Geoff Trueman du côté du gouvernement. On confirmera sous peu l’identité de 12 autres membres. Qu’entendez-vous par « sous peu »?

M. Manconi : En ce moment, nous attendons une réponse des responsables du cabinet de la ministre et de notre commissaire, puisque ce seront eux qui se chargeront des nominations.

Le président : Savez-vous comment ces noms sont choisis?

M. Manconi : Non. On veut s’assurer que l’on peut couvrir l’ensemble des organismes du secteur de bienfaisance, et c’est pourquoi ils prennent probablement leur temps.

Le président : Consultent-ils des gens actifs dans le secteur, le savez-vous? Si tout se passe au cabinet de la ministre, vous l’ignorez peut-être.

Mr. Manconi: No, I don't know.

The Chair: You also said that in June 2019, the Charities Directorate will make several digital services available as part of the initiative, including online application for registration, as well as online filing of their annual T3010 Registered Charity Information Return online.

What other services will be streamlined and available?

Mr. Manconi: They will be able to do some self-help, self-adjustments on their accounts online, and they will be able to do address changes, or if there's a change in directors. They will also be able to submit documents electronically to avoid paper and speed up the process. We'll have inboxes, and we will be able to respond to them electronically as well.

Senator Omidvar: I'd like to ask you a question about what the department has done based on policy decisions and directives of the government. I'd like to understand better the work that was undertaken to broadcast the first-time donor credit. We know it was cancelled, and I imagine it was cancelled because it was not successful.

I want to dig a little deeper and ask what activities did your department undertake to broadcast this to donors? How much money did you spend? How many people were assigned to it? Was this decision to cancel the program related to the numbers of individuals' take-up or the lack of effort? I'm struggling here, because I actually think it was a great proposal to provide a level playing field to small donors, as we are trying to enhance the incentives for philanthropic donations.

Ms. Khare: I'll try to answer your question. Essentially, whenever there are new tax measures, new tax credits, the CRA does try to engage in promotional activities.

With respect to the First-Time Donor's Super Credit, there was a news release issued in 2013. We had a web page that was linked to the web page about T1 filing, which is for individuals, and our charities and giving web pages were also linked to this area.

We had something on our website called a donation tax calculator. You could input the amount of the donation you intended to make and assistance you were receiving. That was updated for the First-Time Donor's Super Credit.

M. Manconi : Non, je ne le sais pas.

Le président : Vous avez également dit que, en juin 2019, la Direction des organismes de bienfaisance rendra plusieurs services numériques accessibles dans le cadre de l'initiative, y compris la demande d'enregistrement en ligne, ainsi que la production en ligne de la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010.

Quels autres services seront rationalisés et accessibles?

M. Manconi : Ils seront en mesure de rechercher eux-mêmes de l'aide et d'apporter des modifications à leur compte en ligne, en plus de changer leur adresse, ou bien les administrateurs, s'il y a lieu. Ils pourront aussi soumettre leurs documents par voie électronique afin d'éviter le papier et d'accélérer le processus. Nous aurons des boîtes de réception et pourrons leur répondre également par voie électronique.

La sénatrice Omidvar : Je voudrais vous poser une question au sujet de ce que le ministère a fait relativement aux décisions stratégiques et aux directives du gouvernement. Je souhaite mieux comprendre le travail qui a été entrepris pour annoncer le crédit pour premier don de bienfaisance. Nous savons qu'il a été annulé, et je peux imaginer qu'on l'a fait parce qu'il n'était pas une réussite.

Je voudrais approfondir la question davantage et vous demander quelles activités votre ministère a entreprises pour annoncer cette mesure aux donateurs? Combien d'argent avez-vous dépensé? Combien de gens ont été affectés à cette tâche? La décision d'annuler le programme était-elle attribuable au nombre d'adhésions ou à un manque d'efforts? Je tente de comprendre ici, car je crois vraiment que c'était une excellente proposition pour fournir des règles du jeu équitables aux petits donateurs, au moment où nous essayons de rehausser les mesures incitatives pour les dons philanthropiques.

Mme Khare : Je vais tenter une réponse. Essentiellement, chaque fois qu'on propose de nouvelles mesures fiscales, de nouveaux crédits d'impôt, l'ARC essaie de participer à des activités promotionnelles.

Pour ce qui est du super crédit pour premier don de bienfaisance, on a publié un communiqué en 2013. Une page web pointait vers la page web sur la production du T1, qui s'adresse aux particuliers, et nos pages web sur les organismes de bienfaisance et les dons pointaient aussi vers ce domaine.

Il y avait sur notre site web quelque chose qui s'appelait « calculateur du crédit d'impôt pour don de bienfaisance ». Vous pouviez inscrire le montant du don que vous souhaitiez faire et de l'aide que vous receviez. On l'a mis à jour pour tenir compte du super crédit pour premier don de bienfaisance.

There was a video available for a couple of years. They had something called carousel slides. When you went to the CRA's home page, you would see a slide about the First-Time Donor's Super Credit. There was also a radio campaign titled "Unleashing Your Inner Superhero with the First-Time Donor's Super Credit."

Those are some of the things the Canada Revenue Agency did. In my recollection, I know that organizations and charities were also doing some promotional efforts. I know Imagine Canada had a nice piece on the First-Time Donor's Super Credit on their website, and I know some universities were also promoting the tax incentives.

With respect to your question about how much money we spent on advertising and marketing the credit, I don't have that information available. I don't know if it would be available if we looked, because we have a lot of tax incentives and tax measures to advertise as an agency.

In terms of the decision to cancel the First-Time Donor's Super Credit, it was introduced as a temporary tax incentive. It was meant to sunset. I think the rationale for not continuing with the credit is really something you could talk to the Department of Finance about to see what type of evaluation they might have done.

Senator Omidvar: I will do that. It seems to me that even though there were some interesting radio campaigns, it was largely reactive and not proactive. I don't remember seeing anything on television about "Find your superhero. Give your first \$50." I don't remember seeing that. It would have been good to have that, but I will check with the Department of Finance.

I wanted to ask you, Ms. Khare, about a recommendation we have received from a number of individuals that appeals on charitable status revocation, non-granting, non-approval of status, should be moved from where it is, which is the traditional system, to the Tax Court. That seems to make eminent sense to those of us who are not in your place or in all your places.

Could you give us your response as to what the disadvantages could be? We've only heard about why it would make sense. I'd like to hear your argument as to why it should stay where it is.

Ms. Khare: These are decisions made by the Department of Finance, not the Canada Revenue Agency. At the end of the day, we are regulating the provisions in the Income Tax Act. I think

Une vidéo était également en ligne pendant quelques années. On avait quelque chose qui s'appelait les diapositives circulaires. Lorsque vous alliez sur la page d'accueil de l'ARC, vous pouviez voir une diapositive sur le super crédit pour premier don de bienfaisance. Il y avait également une campagne radio intitulée « Unleashing Your Inner Superhero with the First-Time Donor's Super Credit ».

Ce sont certaines des choses qu'a faites l'Agence du revenu du Canada. À ma connaissance, des organisations et des organismes de bienfaisance menaient également quelques activités promotionnelles. Je sais qu'Imagine Canada avait sur son site web un excellent article sur le super crédit pour premier don de bienfaisance, et je sais que quelques universités faisaient également la promotion d'incitatifs fiscaux.

Par rapport à votre question sur la somme d'argent que nous avons dépensée pour la publicité et la promotion du crédit, je n'ai pas ce renseignement à ma disposition. Je ne sais pas si je pourrais mettre la main dessus, car nous avons beaucoup d'incitatifs fiscaux et de mesures fiscales à promouvoir en tant qu'agence.

Pour ce qui est de la décision d'annuler le super crédit pour premier don de bienfaisance, cette mesure a été présentée comme incitatif fiscal temporaire. Son élimination progressive était prévue. Je crois que vous pourriez vraiment parler au ministère des Finances pour savoir pourquoi nous ne l'avons pas poursuivi, afin de voir quel type d'évaluation il a fait.

La sénatrice Omidvar : Je le ferai. Il me semble que, même s'il y avait quelques campagnes radiophoniques intéressantes, elles étaient surtout réactives, et non pas proactives. Je ne me rappelle pas avoir vu à la télévision quoi que ce soit concernant le fait de découvrir votre super-héros et de faire un premier don de 50 \$. Je ne me rappelle pas avoir vu cela. Cela aurait été une bonne chose, mais je vais vérifier auprès du ministère des Finances.

Madame Khare, je voulais vous poser une question au sujet d'une recommandation que nous avons reçue de la part d'un certain nombre de personnes, selon laquelle les appels concernant la révocation, la non-délivrance ou la non-approbation du statut d'organisme de bienfaisance devraient être déplacés du lieu actuel, c'est-à-dire le système traditionnel, vers la Cour de l'impôt. Cette proposition semble très sensée pour ceux d'entre nous qui ne sont pas à votre place ni à celle de vos employés.

Pourriez-vous nous dire quels pourraient être les désavantages de cette mesure? Nous avons seulement entendu dire pourquoi cela serait sensé. Je voudrais entendre votre argumentation : pourquoi estimez-vous que cela ne devrait pas bouger?

Mme Khare : Ce sont des décisions qui sont prises par le ministère des Finances, et non pas par l'Agence du revenu du Canada. Au final, nous réglementons les dispositions de la Loi

it's important to remember that before something would go to the Federal Court of Appeal, the Canada Revenue Agency has an internal appeal process that doesn't involve the courts at all. A separate part of the agency reviews the work that's been done in the Charities Directorate. The entity has an opportunity to be in dialogue with the appeals directorate to provide additional information. They play a bit of a challenge function, or an internal audit function to make sure we're applying the law correctly.

Senator Omidvar: How many times is the decision overturned?

Ms. Khare: It depends on the type of appeal. I do have the data with me that I could provide you with.

Senator Omidvar: Thank you.

Ms. Khare: For registrations, I think they were 277 and about a third.

Senator Omidvar: Are then either reinstated for grant charitable status, one third?

Ms. Khare: Yes, but I'd prefer to find the exact data and leave you with that. They do play a real role. It's not a rubber stamp of the decisions that we've made in the directorate. We learn from that. We use the information from the appeals process to review our policy guidance documents to see if there are holes and things that can be clarified. We review our registration process, and we review our audit process as a result of the learning.

Senator R. Black: With respect to your digital services and the growth in what you're offering, are they connected to the respective provincial agencies? My ears perked up when you spoke about changing directors because in the province of Ontario, you have to let the province know as well. Might those two systems speak to each other, so you only have to fill it out once, or are we there yet?

Mr. Manconi: We're not there yet. This is our first launch of something of that nature. It's pretty big and was quite expensive. From here, we're looking at opportunities of how we can expand the system to do things like that. It will be our continuous challenge to try to reduce the burden for the sector.

Senator R. Black: So that is on the books as something —

Mr. Manconi: I'll make it a take-away right now.

de l'impôt sur le revenu. Je crois qu'il importe de se rappeler que, avant d'envoyer quelque chose à la Cour d'appel fédérale, l'Agence du revenu du Canada suit un processus d'appels interne qui ne suppose pas du tout la participation des tribunaux. Une partie distincte de l'agence examine le travail qui a été effectué à la Direction des organismes de bienfaisance. L'entité a la possibilité d'amorcer un dialogue avec la Direction des appels afin de fournir des renseignements supplémentaires. Elle assume un peu la fonction de contestation ou bien de vérification interne pour faire en sorte que nous appliquions correctement la loi.

La sénatrice Omidvar : Combien de fois la décision est-elle renversée?

Mme Khare : Cela dépend du type d'appel. J'ai avec moi les données que je pourrais vous fournir.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Mme Khare : Pour ce qui est des enregistrements, je crois qu'il y en a eu 277, et c'était environ le tiers.

La sénatrice Omidvar : Procède-t-on donc ensuite au rétablissement du statut d'organisme de bienfaisance du tiers des organismes?

Mme Khare : Oui, mais je préfère trouver les données exactes et vous les fournir. Ils jouent un rôle réel. Ce n'est pas une approbation automatique des décisions que nous avons prises à la direction. Nous avons tiré des leçons de tout cela. Nous utilisons l'information du processus d'appels pour examiner nos documents d'orientation stratégique afin de voir s'il y a des échappatoires et des choses qui pourraient être précisées. Nous examinons notre processus d'enregistrement ainsi que notre processus de vérification comme résultat de ces apprentissages.

Le sénateur R. Black : En ce qui concerne vos services numériques et la croissance de votre offre, sont-ils liés aux organismes provinciaux respectifs? J'ai dressé l'oreille lorsque vous avez parlé du changement d'administrateurs, car, en Ontario, vous devez également mettre la province au courant. Ces deux systèmes pourraient-ils communiquer entre eux, de sorte que vous n'ayez à remplir la demande qu'une fois, ou bien le faisons-nous déjà?

M. Manconi : Nous n'en sommes pas encore là. C'est notre premier lancement de quelque chose de cette nature. C'est assez gros et assez coûteux. À partir de là, nous recherchons les possibilités d'élargir le système pour pouvoir faire de telles choses. Notre défi continu consistera à essayer de réduire le fardeau pour le secteur.

Le sénateur R. Black : C'est donc déjà prévu comme quelque chose...

M. Manconi : C'est quelque chose que je vais tout de suite retenir.

Senator R. Black: Thank you.

Senator Francis: Do you have designated personnel working with Indigenous groups, specifically, who have a good understanding of the culture and needs, for example, applying for a charitable number?

Mr. Manconi: Because the sector is so broad, we don't have specific folks for each type. However, we invest a lot in learning about the sector and Indigenous groups as much as possible over the last 12 months. We've spent a lot of time meeting with folks, representatives, from the Indigenous communities. We do provide services. We know there are folks that want to work in the charitable sector. We do pay attention to those needs.

Senator Martin: You said April 23 is the date before which you're expecting or asking for feedback. I was curious as to what the follow-up to the feedback will be from the CRA. Do you have a timeline of what you plan to do? Also, in terms of the updating that you're doing on the website, you say it's in progress. Do you have an anticipated timeline for yourself when this will be updated?

Mr. Manconi: For the guidance, like you said, the end date is April 23. To make it clear, we continuously accept feedback from the sector throughout the year and we're always considering information and feedback. In this particular case, we want to set a date so that we can then try to come up with a firm, final version of the document.

How long will it take? That depends on how much change is requested, if any change is requested. That will guide us in terms of how much time because we do want to make sure it's the best product that's available there. Once we finalize that version, then we upload it to the website.

The Charities Directorate has access to our website directly, so we can make changes pretty quickly on it. As part of the recent announcements for the committee, we have invested funds to modify our website. This will be a continuous action over the next couple of years.

Senator Martin: A couple of years, that general timeline. Thank you.

Senator Omidvar: I think your department has a challenging job because you have to interpret, in one department, the decisions that are made in the Income Tax Act and by Parliament. We have received testimony that charities are often unable to draw the line between your activities and the will of

Le sénateur R. Black : Merci.

Le sénateur Francis : Avez-vous du personnel désigné qui travaille auprès de groupes autochtones, précisément, et qui ont une bonne compréhension de la culture et des besoins, par exemple si l'on demande un numéro d'organisme de bienfaisance?

M. Manconi : Étant donné que le secteur est très vaste, nous n'avons pas de gens précis pour chaque type. Toutefois, nous avons investi beaucoup dans l'apprentissage au sujet du secteur et des groupes autochtones au cours des 12 derniers mois. Nous avons passé beaucoup de temps à rencontrer des gens, des représentants et des collectivités autochtones. Nous fournissons des services. Nous savons que des personnes veulent travailler dans le secteur caritatif. Nous prêtons attention à ces besoins.

La sénatrice Martin : Vous avez dit que le 23 avril est la date avant laquelle vous vous attendez à recevoir des commentaires ou à en solliciter. Je suis curieuse de savoir quel suivi fera l'ARC par rapport aux commentaires. Avez-vous un échéancier concernant ce que vous prévoyez faire? De plus, au sujet de la mise à jour que vous faites sur le site web, vous dites que c'est en cours. Avez-vous prévu un échéancier pour vous-mêmes concernant la date de la mise à jour?

M. Manconi : Pour l'orientation, comme vous l'avez dit, la date de fin est le 23 avril. À titre de précision, nous acceptons continuellement des commentaires de la part du secteur tout au long de l'année et nous tenons toujours compte des renseignements et des commentaires. Dans ce cas particulier, nous voulons fixer une date afin de pouvoir fournir une version ferme et définitive du document.

Combien de temps cela prendra-t-il? Cela dépend de la quantité de changements qui sont demandés, le cas échéant. Ceux-ci vont nous guider pour que nous puissions savoir de combien de temps nous avons besoin, car nous voulons nous assurer de présenter le meilleur produit qui soit. Une fois que nous aurons mis la dernière main à cette version, nous la téléverserons sur le site web.

La Direction des organismes de bienfaisance a accès à notre site web directement, donc nous pouvons apporter des changements assez rapidement. Dans le cadre des annonces récentes concernant le comité, nous avons investi des fonds afin de modifier notre site web. Il s'agira de mesures continues au cours des deux prochaines années.

La sénatrice Martin : Les deux prochaines années pour cet échéancier général. Merci.

La sénatrice Omidvar : Je crois que votre ministère a un travail difficile à faire, parce que vous devez interpréter, dans un ministère, les décisions qui sont prises dans la Loi de l'impôt sur le revenu et par le Parlement. Nous avons reçu un témoignage selon lequel les organismes de bienfaisance sont souvent

Parliament, of legislators. They have a hard time understanding and recognizing that.

Could you tell us how you make sure that your processes, your decisions in terms of regulation, monitoring, enforcement, are in line with the Income Tax Act and the will of Parliament?

Mr. Manconi: First, we have that education aspect on the front end. I mentioned earlier the Charities Education Program, where we go out and meet with folks. We've also invested a lot this year on our social media, tweeting a lot as well in terms of interpretation of policies. We're also involved in what we call graphical tools. Basically, it's one page of pictures. We're trying to interpret policy through pictures that are easy to understand for folks. We call them educational graphical tools.

From there, we meet with the sector representatives a couple of times a year. We get feedback on how things are going. We identify emerging issues that are going on in terms of understanding policies, procedures or law.

In turn, we continuously look at how we monitor, update our guidance and websites to make sure there is an understanding of what the rules are.

Senator Omidvar: You will need to issue guidelines in terms of the changes to public policy advocacy whether an activity is direct or indirect partisanship. Is this an area where the CRA advisory panel will do some consultations and give you advice on or is it something you will —

Mr. Manconi: It's actually in our draft guidance today as of now. It describes the two. In terms of feedback from the sector in terms of how they like to see it, we also have examples. We also did a graphic educational tool containing dos and don'ts. We're trying to make our guidelines as simple as possible to read and understand. Of course, there's always consultation.

The Chair: Thank you very much. Before we finished, I wanted to say it's always good to have people from the CRA here before the committee and before many other Senate committees. I always like to make sure that we tell you in public, with the television cameras going, how much we appreciate the work you do on behalf of Canadians. Not everybody gets to say that to the taxman, but I think it's important that we do. Also, I'm pleased to see the new breath of fresh air of the CRA willing to respond to concerns of Canadians, whether it be parliamentarians or groups of Canadians in various sectors.

incapables d'établir la distinction entre vos activités et la volonté du Parlement, des législateurs. Ils ont du mal à comprendre et à reconnaître cette distinction.

Pourriez-vous nous dire comment vous vous assurez que vos processus et que vos décisions relatives à la réglementation, à la surveillance et à l'application de la loi sont harmonisés avec la Loi de l'impôt sur le revenu et la volonté du Parlement?

M. Manconi : D'abord, nous avons dès le départ cet aspect éducatif. J'ai mentionné plus tôt le Programme éducatif pour les organismes de bienfaisance dans le cadre duquel nous allons rencontrer les gens. Nous avons aussi beaucoup investi cette année dans nos médias sociaux, en plus d'envoyer beaucoup de gazouillis concernant l'interprétation des politiques. Nous occupons aussi de ce que nous appelons des outils graphiques. Essentiellement, c'est une page d'images. Nous essayons d'interpréter les politiques au moyen d'images qui sont faciles à comprendre pour les gens. Nous appelons ces outils des outils éducatifs graphiques.

Ensuite, nous rencontrons des représentants du secteur quelques fois par année. Nous recevons une rétroaction sur le déroulement des choses. Nous cernons les nouveaux problèmes relatifs à la compréhension des politiques, des procédures ou de la loi.

En retour, nous observons toujours nos méthodes de surveillance et de mise à jour de notre orientation et de nos sites web, pour veiller à ce que les règles soient bien comprises.

La sénatrice Omidvar : Vous devrez publier des lignes directrices quant aux changements des activités de défense de l'intérêt public si une activité constitue une activité partisane directe ou indirecte. S'agit-il d'un aspect sur lequel le groupe consultatif de l'ARC mènera quelques consultations et vous fournira des conseils ou est-ce quelque chose que vous...

M. Manconi : En fait, cela s'inscrit dans notre ébauche de lignes directrices en ce moment même. Elle décrit les deux. Pour ce qui est de la rétroaction du secteur quant à la façon dont il aimerait voir les choses, nous avons également des exemples. Nous avons produit un outil éducatif graphique qui indique des choses à faire et des choses à ne pas faire. Nous essayons de rendre nos lignes directrices le plus faciles à lire et à comprendre possible. Bien sûr, il y a toujours la consultation.

Le président : Merci beaucoup. Avant de terminer, je voulais dire que c'est toujours une bonne chose de recevoir des gens de l'ARC devant le comité et bien d'autres nombreux comités sénatoriaux. J'aime toujours m'assurer que nous vous disons en public, lorsque les caméras de télévision tournent, à quel point nous apprécions le travail que vous faites au nom des Canadiens. Ce n'est pas tout le monde qui a l'occasion de le dire au fisc, mais je crois que c'est important de le faire. De plus, je suis ravi de constater à quel point il est rafraîchissant de voir l'ARC s'efforcer de réagir aux préoccupations des Canadiens, que ce

That's a very positive thing. It's probably a difficult thing to continue to administer, but it's also an important thing to engage with Canadians. I salute the quality of the people that do work for the CRA.

I thank you for being here. We're now going to reset the table. We have seven witnesses at the next panel, so I'm giving you fair warning that the hour long that we have set aside is probably going to go to an hour and a half. Please prepare for that. Thank you very much.

We have a large group today, so I've told my colleagues that this hour-long session will now be an hour and a half. I hope that doesn't inconvenience our witnesses too much. But to accommodate everybody, I thought let's do this right from the beginning and extend it by an extra half-hour. That also indicates that we want statements to be succinct, questions to be succinct and answers to be succinct. Everybody, get your succinct attitudes ready to go.

Today we have with us, from the Department of Finance, Pierre Leblanc, Director General, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch; Blaine Langdon, Director, Charities, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch. And from Innovation, Science and Economic Development Canada we have Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch; Darryl Patterson, Director, Corporate, Insolvency and Competition Directorate. And from the Treasury Board Secretariat, we have Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada. That's a big business card. From Public Services and Procurement Canada, we have Lorenzo Ieraci, Director General, Acquisitions Program.

From Employment and Social Development Canada we have Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate. And we also welcome Jocelyne Voisin, Director General, Youth and Skills Innovation Directorate.

I hope I haven't insulted anybody with my Nova Scotia interpretation of your name.

[*Translation*]

Pierre Leblanc, Director General, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you for the invitation to appear before your committee and for continuing your very important work in this area.

soient des parlementaires ou des groupes de Canadiens issus de divers secteurs. C'est une chose très positive. C'est probablement difficile de continuer de l'administrer, mais c'est aussi une chose importante de nouer le dialogue avec les Canadiens. Je salue la qualité des gens qui travaillent pour l'ARC.

Je vous remercie d'être ici. Nous allons maintenant entamer la prochaine partie de notre séance. Nous recevons sept témoins dans le cadre de notre prochain groupe, et je vais donc vous donner un avertissement formel, à savoir que l'heure que nous avons réservée va probablement devenir une heure et demie. Veuillez vous y préparer. Merci beaucoup.

Nous recevons un grand groupe aujourd'hui, et j'ai donc dit à mes collègues que cette séance d'une heure allait maintenant devenir une séance de une heure et demie. J'espère que cela ne dérangera pas trop nos témoins. Pour répondre aux besoins de tous, je me suis dit qu'il serait préférable de le faire dès le début et de prolonger la séance d'une demi-heure. Nous voulons aussi que les déclarations soient succinctes, tout comme les questions et les réponses. Je demande à tous de se préparer à rester succincts.

Aujourd'hui, nous recevons Pierre Leblanc, directeur général, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, et Blaine Langdon, directeur, Organismes de bienfaisance, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, du ministère des Finances. Nous accueillons Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché, ainsi que Darryl Patterson, directeur, Direction de l'entreprise, de la concurrence et de l'insolvabilité, d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. De plus, nous accueillons Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada, du Secrétariat du Conseil du Trésor. Voilà qui est toute une carte de visite. Nous allons entendre Lorenzo Ieraci, directeur général, Programme des approvisionnements, de Services publics et Approvisionnement Canada.

Enfin, nous recevons Catherine Scott, directrice générale, Direction des partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance, ainsi que Jocelyne Voisin, directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, d'Emploi et Développement social Canada.

J'espère que je n'ai pas insulté qui que ce soit avec mon interprétation néo-écossaise de votre nom.

[*Français*]

Pierre Leblanc, directeur général, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Nous vous remercions de l'invitation à présenter nos remarques devant votre comité et, surtout, pour votre travail très important dans ce domaine.

[English]

Mr. Leblanc: Blaine and I were here about a year ago and we are delighted to be here again. Thanks for your very important work.

Last time we were here, we went over mainly tax incentives for charitable donations and the general regulatory framework for governing the charitable sector. We are going to tell you about political activities and what has transpired since we last met. I think you touched on that in talking to our CRA colleague in terms of the legislative changes that now allow charities to carry on unlimited public policy dialogue and development activities, provided that those activities are in furtherance of a stated charitable purpose.

You have also heard about the Advisory Committee on the Charitable Sector. As representatives of the Department of Finance we are looking forward to being part of this important initiative.

I have one new thing to tell you about that CRA didn't already get to. Most recently, in terms of relations to your work in Budget 2019, is a series of measures to support journalism in Canada. The government announced its intention to extend qualified donee status to qualifying journalism organizations operating on a not-for-profit basis. Just to tie it in with the regulatory framework for charities, qualified donees — what we'll call registered journalism organizations — will be eligible to receive funding from charities, including foundations. They will also benefit from charity donation tax incentives, meaning that registered journalism organizations will be able to issue donation receipts for any gifts that they receive. We announced more details in the budget of a couple of weeks ago.

We are very happy to answer any questions you might have.

Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada: Thank you.

[Translation]

Our branch analyzes and fosters the role of marketplace frameworks in meeting the department's objectives. This includes analyses of corporate governance, competition, intellectual property and privacy laws and policies, amongst others, and their respective roles in facilitating an efficient marketplace, consumer confidence and the innovation economy.

[Traduction]

M. Leblanc : Blaine et moi sommes venus ici il y a environ un an, et nous sommes ravis d'être de retour. Merci de votre travail très important.

La dernière fois que nous étions ici, nous avons principalement passé en revue les incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance et le cadre réglementaire général concernant la gouvernance du secteur caritatif. Nous allons vous parler des activités politiques et de ce qui s'est passé depuis notre dernière rencontre. Je crois que vous avez abordé cette question lorsque vous avez parlé à votre collègue de l'ARC, soit les modifications législatives qui permettent maintenant aux organismes de bienfaisance de se livrer à des activités illimitées de dialogue sur la politique publique et le développement, pourvu que ces activités fassent avancer une fin caritative énoncée.

Vous avez aussi entendu parler du Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance. En tant que représentants du ministère des Finances, nous sommes impatients de faire partie de cette initiative importante.

J'ai une nouvelle chose à vous dire au sujet de l'ARC que je n'ai pas encore abordée. Récemment, par rapport au travail que vous avez effectué dans le budget 2019, nous avons vu apparaître une série de mesures visant à soutenir le journalisme au Canada. Le gouvernement a annoncé son intention d'accorder le statut de donataire reconnu aux organisations journalistiques admissibles exerçant des activités à but non lucratif. En vue d'intégrer le tout au cadre réglementaire touchant les organismes de bienfaisance, les donataires reconnus — ce que nous appellerons les organisations journalistiques enregistrées — seront admissibles à recevoir des fonds d'organismes de bienfaisance, y compris des fondations. Ils pourront également profiter d'incitatifs fiscaux pour dons de bienfaisance, ce qui veut dire que les organisations journalistiques enregistrées pourront émettre des reçus de don pour chaque cadeau qu'elles reçoivent. Nous avons annoncé plus de détails dans le budget il y a quelques semaines.

Nous serons très heureux de répondre à toutes vos questions.

Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché, Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Merci.

[Français]

Notre direction générale s'occupe d'analyser et de promouvoir le rôle des politiques-cadres du marché dans l'attente des objectifs du ministère. Cela comprend les analyses de la gouvernance des entreprises, de la concurrence, de la propriété intellectuelle et des lois et politiques sur la protection de la vie privée, entre autres, et leurs rôles respectifs dans le renforcement de l'efficacité du marché, de la confiance des consommateurs et de l'économie de l'innovation.

[English]

A primary entry point for my department to the charitable sector arises through the statute through which non-profit entities are able to incorporate as legal entities without shared capital, the Canada Not-for-profit Corporations Act. I note that incorporation as a not-for-profit corporation under the statute is not sufficient for a corporation to be considered either tax exempt or a registered charity for the purposes of the Income Tax Act. Rather, the act merely sets out ground rules for forming and governing the corporations, in contrast to business corporations, which are governed federally by the Canada Business Corporations Act.

As with business corporations, non-profits can be incorporated at the federal, provincial or territorial levels. The legal framework I'm discussing here only applies to those that are federally incorporated. Our latest records show there are approximately 30,000 such corporations active in Canada at this time in all provinces and territories, but with over half in Ontario alone. The 2017 data from the Canada Revenue Agency shows that less than half of the total — approximately 43 per cent — were also registered as charities.

The Canada Not-for-profit Corporations Act came into force in 2011 and was designed to meet the needs of large and small corporations while providing accountability and transparency. As a framework statute, it helps to foster greater public trust and confidence in the not-for-profit sector while granting these corporations a useful baseline structure with the flexibility to run their affairs as they see fit. It was enacted in part to help alleviate administrative burdens associated with federal non-profit corporations. For example, the act streamlines the incorporation process allowing incorporation by way of right in contrast to its predecessor, Part II of the former Canada Corporations Act, in which the then Minister of Industry was required to approve the issuance of letters patent; that is, its incorporation documents.

Incorporation can now also be made electronically and is automatically granted providing the provisions of the act are complied with.

In this respect, the new act mirrored the Canada Business Corporations Act in an effort to bring advantages of a modern corporate statute to the not-for-profit sector. This effort is also evident in the provisions dealing with enhanced financial disclosure, bylaws and clarifying the rights and responsibilities of directors, officers and members.

[Traduction]

Un premier point d'entrée pour mon ministère dans le secteur de bienfaisance découle de la loi grâce à laquelle des entités à but non lucratif peuvent se constituer en société en tant qu'entités juridiques sans capital-actions, la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Je signale que la constitution en société en tant qu'organisation à but non lucratif sous le régime de la loi n'est pas suffisant pour qu'une société soit considérée comme un organisme exonéré d'impôt ou un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu. Plutôt, la loi énonce simplement les règles de base concernant la formation et la gouvernance des organisations, par opposition aux sociétés par actions, qui sont régies à l'échelon fédéral par la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Comme les sociétés par actions, les organisations à but non lucratif peuvent être constituées en société aux échelons fédéral, provincial ou territorial. Le cadre juridique que j'examine ici ne s'applique qu'aux organismes constitués en société à l'échelon fédéral. Nos renseignements les plus récents révèlent qu'environ 30 000 organismes du genre sont constitués en société à l'heure actuelle dans l'ensemble des provinces et des territoires, mais plus de la moitié se trouvent en Ontario seulement. Les données de 2017 de l'Agence du revenu du Canada montrent que moins de la moitié du total — environ 43 p. 100 — étaient également enregistrés comme organismes de bienfaisance.

La Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif est entrée en vigueur en 2011 et elle a été conçue pour satisfaire aux besoins de grandes et de petites sociétés tout en garantissant la reddition de comptes et la transparence. Comme loi-cadre, elle aide à renforcer la confiance du public ainsi que la confiance dans le secteur à but non lucratif tout en accordant à ces sociétés une structure de base utile offrant la souplesse nécessaire pour qu'elles dirigent leurs affaires comme bon leur semble. Elle a été adoptée en partie pour aider à atténuer les fardeaux administratifs associés aux organisations à but non lucratif fédérales. Par exemple, la loi rationalise le processus constitutif, permettant la constitution en société de plein droit, contrairement à sa prédécesseure, la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, où le ministre de l'Industrie de l'époque devait approuver la délivrance de lettres patentes, c'est-à-dire ses documents constitutifs.

La constitution en société peut maintenant se faire par voie électronique et elle est accordée automatiquement, pourvu que les dispositions de la loi soient respectées.

À cet égard, la nouvelle loi a reflété la Loi canadienne sur les sociétés par actions dans le but d'offrir les avantages d'une loi moderne sur les sociétés au secteur à but non lucratif. Cet effort est également manifeste dans les dispositions traitant de l'amélioration de la présentation de renseignements d'ordre financier, des règlements administratifs et de la clarification des

[*Translation*]

Historically, special acts of Parliament were also used to create non-share capital corporations. When the Canada Not-for-profit Corporations Act was enacted, these corporations were given a choice to either continue under their special act or continue under the new law.

[*English*]

Not-for-profit corporations, despite the term, are able to make profit and conduct the same business activities as business corporations. If they do, not-for-profit corporations may be subject to regular corporate taxes under the Income Tax Act. Rather, the main difference between not-for-profit corporations and business corporations has to do with the way they are structured. On the one hand, business corporations issue shares and pay dividends to their owners, those holding the shares. While not-for-profit corporations have members, they do not issue shares and cannot pay dividends.

Members of a not-for-profit corporation, as defined in its articles and bylaws, have certain rights and responsibilities under the act, including to elect directors or remove or fill vacant director positions. Members can also approve or amend the articles in incorporation or bylaws. The board of directors is accountable to its members and is responsible for managing and supervising the activities and affairs of the corporation, and generally the directors are elected by the members and the members are admitted by the board in accordance with the articles and conditions set out in the bylaws.

The Canada Not-for-profit Corporations Act requires directors to provide its members with the corporation's financial statements, including the public accountant's report, before every annual meeting. The act also requires soliciting corporations, that is, those that have gross annual revenues over \$10,000, to appoint a public accountant.

A corporation is obliged to keep certain corporate records at its registered office or at some other location in Canada established by the board of directors which members and creditors can examine. There is, of course, far more detail in the law than I have laid out today, but this has hopefully provided a useful overview of the federal legislative landscape.

droits et des responsabilités des administrateurs, des dirigeants et des membres.

[*Français*]

Au fil du temps, des lois spéciales du Parlement ont servi à créer des sociétés sans capital-actions. Lorsque la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif a été promulguée, ces sociétés ont eu le choix soit de continuer en vertu de la loi spéciale les ayant constituées, soit de se conformer à la nouvelle loi.

[*Traduction*]

Malgré le terme, les organisations à but non lucratif peuvent faire des profits et exécuter les mêmes activités commerciales que les sociétés par actions. Le cas échéant, elles peuvent être assujetties à un impôt des sociétés régulier au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu. Plutôt, la principale différence entre les organisations à but non lucratif et les sociétés par actions tient à la façon dont elles sont structurées. D'une part, les sociétés par actions émettent des actions et versent des dividendes à leurs propriétaires, à ceux qui détiennent les actions. D'autre part, les organisations à but non lucratif ont des membres, n'émettent pas d'actions et ne peuvent verser de dividendes.

Les membres d'une organisation à but non lucratif, tels qu'ils sont définis dans ses statuts et ses règlements administratifs, détiennent certains droits et responsabilités en vertu de la loi, y compris ceux d'élire des administrateurs, de révoquer des administrateurs ou de pourvoir des postes d'administrateurs vacants. Les membres peuvent aussi approuver ou modifier les statuts constitutifs ou les règlements administratifs. Le conseil d'administration doit rendre des comptes à ses membres et est responsable de la gestion et de la supervision des activités et des affaires de la société, et généralement, les administrateurs sont élus par les membres, et les membres sont admis par le conseil conformément aux statuts et aux conditions définis dans les règlements administratifs.

La Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif oblige les administrateurs à fournir à leurs membres les états financiers de leur société, y compris le rapport de l'expert-comptable, avant chaque assemblée annuelle. La loi oblige également les organisations ayant recours à la sollicitation, c'est-à-dire celles dont les revenus annuels bruts sont supérieurs à 10 000 \$, à nommer un expert-comptable.

Une organisation doit tenir, à son siège ou en tout autre lieu au Canada désigné par le conseil d'administration, certains livres que les membres et les créanciers peuvent examiner. La loi contient bien sûr beaucoup plus de détails que ce que j'ai exposé aujourd'hui, mais j'espère que cela a présenté un aperçu utile du paysage législatif fédéral.

Before taking questions, I want to acknowledge the many other ways, outside of my primary responsibility, in which my department supports the government's broader goals of a vibrant and thriving third or charitable sector. This includes support through a number of our grants and contributions programs. Moreover, the department, as part of broader government efforts, has taken an important interest in social enterprises. A social enterprise is a business operated primarily for the purpose of addressing social, environmental or economic challenges in which shareholders or members generally agree that a large portion of profits will be reinvested to support the social purpose.

Innovation, Science and Economic Development Canada has been active in advancing certain initiatives for social entrepreneurship, which include: working with Statistics Canada and Employment and Social Development Canada to include non-profit and charitable social enterprises in the 2017 survey on financing and growth of small and medium-sized enterprises to fill a data gap on business, financing and growth characteristics; actively engaging the Canadian cooperative business sector on how to improve access to federal programs and services, raising the awareness of the cooperative business model and how best to modernize national-level business data on cooperatives; and portfolio programs and services such as the regional development agencies, which have initiatives in place to support social enterprises and the Women's Entrepreneurship Strategy's Ecosystem Fund, which ties funding to certain social objectives.

[Translation]

At this point, I would be happy to field any questions that you may have.

[English]

The Chair: Thank you. Now from the Treasury Board of Canada Secretariat, Michael Lionais. Welcome back.

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you for the invitation to appear before your committee.

[Translation]

I am pleased to be here as part of my duties as executive director responsible for the policy on transfer payments at the Treasury Board Secretariat of Canada.

Avant de répondre à des questions, je voudrais souligner les nombreux autres moyens, outre ma responsabilité principale, par lesquels mon ministère soutient les objectifs élargis du gouvernement d'un troisième secteur ou d'un secteur caritatif dynamique et prospère. Cela comprend le soutien offert grâce à un certain nombre de nos programmes de subventions et de contributions. De plus, dans le cadre des efforts élargis du gouvernement, le ministère s'est vivement intéressé aux entreprises sociales. Une entreprise sociale est une entreprise exploitée principalement dans le but de réagir à des difficultés sociales, environnementales ou économiques, où les actionnaires ou les membres acceptent généralement qu'une grande partie des profits soient réinvestis afin de soutenir le but social.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada a joué un rôle actif pour faire avancer certaines initiatives d'entrepreneuriat social, notamment les suivantes : en travaillant auprès de Statistique Canada et d'Emploi et Développement social Canada pour inclure les entreprises sociales à but non lucratif et de bienfaisance dans l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises de 2017 afin de combler les lacunes en matière de données portant sur les caractéristiques des entreprises, du financement et de la croissance; en mobilisant activement le secteur des entreprises coopératives au sujet de la façon d'améliorer l'accès aux programmes et aux services fédéraux; en conscientisant les gens au sujet du modèle des entreprises coopératives et en découvrant la meilleure façon de moderniser les données commerciales sur les coopératives à l'échelon national. En outre, mentionnons des programmes et des services de portefeuille, comme les organismes de développement régional, qui ont mis en place des initiatives pour soutenir les entreprises sociales et le Women's Entrepreneurship Strategy's Ecosystem Fund, qui rattache du financement à certains objectifs sociaux.

[Français]

Je suis maintenant disposé à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci. C'est maintenant au tour de Michael Lionais, du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Bienvenue encore une fois.

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci de l'invitation à comparaître devant votre comité.

[Français]

Je suis heureux d'être ici dans le cadre de mes fonctions de directeur exécutif responsable de la politique sur les paiements de transfert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

[English]

During my previous appearance before this committee in September, you will recall that I outlined the ongoing efforts of the OCG at TBS to reform the administration of grant and contribution programs for the benefit of all Canadians. I also outlined recent developments since 2017 related to the renewal of the policy and transfer payments and the introduction of generic terms and conditions that promote innovation and experimentation in the delivery of programming.

[Translation]

Today, I would like to provide the committee with an update on this work, highlighting our strategy for engaging with departments and the feedback we have received to move forward with the reset of the policy suite.

[English]

As part of a co-development strategy, my team collaborated with subject matter experts from 22 departments and four working groups to discuss, debate and provide detailed input to the policy renewal instruments and concepts.

Prior to whole-of-government implementation of these instruments and concepts, select departments will participate in a pilot. This is an innovative and iterative approach to policy development that has never been undertaken at the federal level. The pilot will involve the Treasury Board of Canada Secretariat, working closely with early adopter departments to identify policy instrument gaps, challenges and inconsistencies based on real-world application of the grant and contribution programs.

The pilot will enable TBS to test key concepts, such as redefining grant and contribution programs based on risk management principles to improve recipient experience and to ensure departments have the delegation to deliver their programs to achieve objectives and report on results. It will also enable departments to engage directly with recipients to gain a better understanding of the impact of the proposed changes.

As a result of the pilot, TBS will collect evidence from departments, their recipients and TB policy centres and integrate the feedback into a modern policy for broader implementation.

[Traduction]

Lors de ma comparution précédente devant le comité en septembre, vous vous rappellerez que j'ai décrit les efforts continus du BCG au SCT pour réformer l'administration des programmes de subventions et de contributions au profit de tous les Canadiens. J'ai également décrit les faits nouveaux depuis 2007 qui sont liés au renouvellement de la politique et des paiements de transfert et j'ai présenté les modalités génériques qui font la promotion de l'innovation et de l'expérimentation dans la prestation des programmes.

[Français]

Aujourd'hui, je souhaite présenter au comité un compte rendu de ce travail en soulignant notre stratégie d'engagement auprès des ministères et la rétroaction que nous avons reçue pour faire avancer la réinitialisation de l'ensemble des politiques.

[Traduction]

Dans le cadre d'une stratégie d'élaboration conjointe, mon équipe a collaboré avec des experts en la matière issus de 22 ministères et de quatre groupes de travail afin de discuter et de débattre des instruments et des concepts liés au renouvellement de la politique et de fournir des commentaires détaillés à ce sujet.

Avant la mise en œuvre pangouvernementale de ces instruments et de ces concepts, des ministères sélectionnés participeront à un projet pilote. Il s'agit d'une approche novatrice et itérative à l'égard de l'élaboration de politiques qui n'a jamais été entreprise à l'échelon fédéral. Le projet pilote supposera la participation du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, travaillant en étroite collaboration avec les premiers ministères ayant adopté l'initiative afin de cerner les lacunes, les difficultés et les incohérences touchant les instruments stratégiques, en fonction d'une application dans le monde réel des programmes de subventions et de contributions.

Le projet pilote permettra au SCT de mettre à l'essai des concepts clés, comme la redéfinition des programmes de subventions et de contributions en fonction des principes de gestion du risque pour améliorer l'expérience des bénéficiaires et faire en sorte que les ministères soient dotés de la délégation nécessaire pour exécuter leurs programmes, afin d'atteindre les objectifs et de produire des rapports sur les résultats. Cela permettra également aux ministères de communiquer directement avec les bénéficiaires, afin de mieux comprendre les répercussions des changements proposés.

Comme résultat du projet pilote, le SCT recueillera des données probantes auprès des ministères, de leurs bénéficiaires et des centres stratégiques du CT et il intégrera la rétroaction dans une politique moderne à des fins de mise en œuvre élargie.

With respect to the promotion of innovation using transfer payments, as you may recall, TBS launched a five-year pilot called generic terms and conditions, which are a preapproved package of policy exceptions, language and provisions that make it easy for departments to add innovation and delivery approaches to their existing programs. As part of our one-year pilot evaluation, uptake by departments has been good.

[*Translation*]

In 2017-18, 13 different departments proposed generic terms and conditions for more than 30 transfer payment programs. According to ministerial statements, five microfinance projects, two projects focusing on prices and challenges and five results-oriented projects have been implemented. One hundred and fifty-two people who were consulted in departments indicated that generic terms and conditions are a solution for implementing innovative approaches within the program. While departments believe that generic terms and conditions on effectiveness and efficiency encourage innovation and the achievement of results, they noted some problems with their early adoption and recommended that the limit for microgrants be increased by \$1,000 and that training be provided to increase departmental capacity for options.

[*English*]

Since my last appearance in September 2018, I have provided supplementary information to the committee about the Public Accounts of 2016-17. The Public Accounts for 2017-18 indicate an increase of approximately \$2 billion in GNC funding from the previous year for not-for-profit organizations and institutions. This represents about a third of the GNC funding.

As I have outlined, the work we do in the area of transfer payments is evolving rapidly. It is through continued collaboration that we are making these significant changes. We continue to be committed to putting in place foundational pieces to impact real change for all communities across Canada, including the charitable sector. Thank you.

The Chair: Thank you. Next we have Lorenzo Ieraci, Director General, Acquisitions Program, Public Services and Procurement Canada.

Lorenzo Ieraci, Director General, Acquisitions Program, Public Services and Procurement Canada: Thank you, Mr. Chair. I have my speaking notes in both languages. Would it be easier if I read it in one language?

Pour ce qui est de la promotion de l'innovation à l'aide des paiements de transfert, comme vous vous en souviendrez peut-être, le SCT a lancé un projet pilote quinquennal intitulé « modalités génériques », qui consistait en une trousse préapprouvée d'exceptions, de libellés et de dispositions de politiques qui aide les ministères à ajouter à leurs programmes existants des approches en matière d'innovation et de prestation. Lors de notre évaluation du projet pilote après un an, l'adhésion des ministères a été bonne.

[*Français*]

En 2017-2018, 13 ministères différents ont proposé des modalités génériques pour plus de 30 programmes de paiements de transfert. D'après les propos ministériels, cinq projets de microfinancement, deux projets axés sur les prix et les défis et cinq projets d'atteinte des résultats ont été mis en place. Cent cinquante-deux personnes qui ont été consultées dans les ministères ont indiqué que les modalités génériques constituent une solution pour la mise en œuvre d'approches innovatrices au sein du programme. Bien que les ministères estiment que les modalités génériques sur l'efficacité et l'efficience encouragent l'innovation et l'atteinte de résultats, ils ont signalé certains problèmes liés à leur adoption rapide et ont recommandé que la limite pour les microsubventions soit augmentée de 1 000 \$ et que la formation soit offerte pour accroître la capacité ministérielle des options.

[*Traduction*]

Depuis ma dernière comparution en septembre 2018, j'ai fourni au comité des renseignements supplémentaires concernant les Comptes publics pour l'exercice 2016-2017. Les Comptes publics pour l'exercice 2017-2018 montrent une augmentation d'environ 2 milliards de dollars des subventions et contributions destinées à des organisations et à des institutions à but non lucratif par rapport à l'année précédente. Cela représente environ le tiers du financement des organisations et des institutions à but non lucratif.

Comme je l'ai décrit, le travail que nous effectuons dans le domaine des paiements de transfert évolue rapidement. C'est grâce à une collaboration continue que nous pouvons apporter ces changements importants. Nous continuons de nous engager à mettre en place des éléments fondamentaux afin d'apporter un changement réel pour l'ensemble des collectivités au Canada, y compris le secteur caritatif. Merci.

Le président : Merci. Nous recevons maintenant Lorenzo Ieraci, directeur général, Programme des approvisionnements, Services publics et Approvisionnement Canada.

Lorenzo Ieraci, directeur général, Programme des approvisionnements, Services publics et Approvisionnement Canada : Merci, monsieur le président. Mes notes d'allocation sont dans les deux langues. Serait-il plus facile si je les lisais dans une seule langue?

The Chair: Whichever you prefer. Both languages are acceptable to us.

Mr. Ieraci: Thank you. Good afternoon, Mr. Chair and honourable members of the special committee. Thank you for having me here today. My name is Lorenzo Ieraci, and I'm the Director General of the Office of Small and Medium Enterprises at Public Services and Procurement Canada.

[*Translation*]

I understand that the committee is examining how Canada can improve our laws and policies governing charities, foundations and non-profit organizations, and help them to overcome challenges. This is an important issue as the charitable sector plays a key role in bettering Canadian society by assisting vulnerable individuals, often through improving their economic opportunities. Bettering Canadian society includes helping those who are part of under-represented groups.

[*English*]

At Public Services and Procurement Canada, we are exploring ways on how the Government of Canada can contribute to that goal through procurement. We are doing this in two ways.

First, my organization, the Office of Small and Medium Enterprises, is working to reach out to underrepresented groups to increase their awareness of federal procurement and to help them understand and navigate the federal procurement process. We do this by providing free seminars, webinars and one-on-one meetings to explain how suppliers can find federal procurement opportunities and how to register to sell to our department. We have a network of offices across Canada as well as a toll-free telephone line available for suppliers to use.

In undertaking our work, we collaborate with numerous associations that seek to help underrepresented groups. This includes organizations such as Canadian Women Business Enterprises (WBE), the Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council or CAMSC, Startup Canada, Cando or the Council for the Advancement of Native Development Officers, and Buy Social Canada, to name only but a few of our key partners. These partnerships are important in making sure that those within underrepresented groups are aware of the potential to sell to the Government of Canada and to ensure they are aware of the services that our organization offers to help them.

Le président : Vous choisissez la langue que vous préférez. Les deux langues sont acceptables pour nous.

M. Ieraci : Merci. Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité spécial, et merci de m'avoir invité ici aujourd'hui. Je m'appelle Lorenzo Ieraci et je suis directeur général du Bureau des petites et moyennes entreprises à Services publics et Approvisionnement Canada.

[*Français*]

Je comprends que le comité examine la façon dont le Canada peut améliorer les lois et les politiques régissant les organismes de bienfaisance, les fondations et les organismes sans but lucratif, afin de les aider à surmonter certains défis. Il s'agit d'un enjeu important, car le secteur de la bienfaisance joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de la société canadienne en aidant les personnes vulnérables en leur offrant de meilleures perspectives économiques. Pour améliorer la société canadienne, il faut aussi venir en aide aux personnes qui font partie des groupes sous-représentés.

[*Traduction*]

À Services publics et Approvisionnement Canada, nous étudions les moyens par lesquels le gouvernement du Canada peut contribuer à cet objectif par l'intermédiaire de l'approvisionnement. Nous nous y prenons de deux façons.

Tout d'abord, mon organisation — le Bureau des petites et moyennes entreprises — s'efforce de communiquer avec les groupes sous-représentés pour les informer au sujet de l'approvisionnement fédéral et les aider à mieux comprendre et utiliser le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Pour ce faire, nous offrons gratuitement des séminaires et des webinaires, et tenons des réunions en personne pour expliquer aux fournisseurs comment trouver des occasions d'approvisionnement et s'inscrire pour vendre des produits et des services à notre ministère. Nous avons un réseau de bureaux dans tout le pays, de même qu'une ligne sans frais à la disposition des fournisseurs.

Dans le cadre de notre travail, nous collaborons avec de nombreuses associations qui viennent en aide aux groupes sous-représentés. En voici quelques-unes qui figurent parmi nos principaux partenaires : Canadian Women Business Enterprises (WBE), le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council, ou CAMSC, Startup Canada, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, ou CAADA, et Buy Social Canada. Ces partenariats sont importants pour que nous puissions nous assurer que les personnes qui font partie de groupes sous-représentés sont au courant des occasions qui s'offrent à elles de vendre des produits et des services au gouvernement du Canada et qu'elles connaissent les services dont elles peuvent bénéficier pour les aider.

[Translation]

Second, we are finding ways to undertake procurements to increase the participation of under-represented groups.

As the committee knows, Public Services and Procurement Canada is the government's central purchasing authority. The Government of Canada buys about \$22 billion of goods and services annually, of which about \$16 billion is bought by our department on behalf of about 100 federal organizations.

The government has expressed its desire to leverage this buying power to generate positive societal impacts, and in support of that Public Services and Procurement Canada has been exploring ways to integrate social outcomes into public procurement. Our ultimate goal is to increase and diversify our supplier base. This includes supporting small and medium enterprises, including women-led and Indigenous businesses.

In addition, we are engaging social enterprises, which include not-for-profit organizations that seek to achieve social, cultural or environmental goals through the sale of goods and services.

We are looking at ways to create opportunities for these under-represented groups to become suppliers to the federal government. This has manifested itself in a number of pilots, which are providing us valuable insight on how to successfully integrate social outcomes into procurement.

[English]

This has manifested itself in a number of pilots that are providing us with valuable insight on how to integrate social outcomes into procurement. We have an ongoing pilot project for catering services in the National Capital Region. Through this pilot, we have established a list of social enterprises and small suppliers of diverse and underrepresented backgrounds capable of delivering catering services in the National Capital Region for use by federal organizations.

We also undertook a similar pilot in Atlantic Canada where there are now numerous pre-qualified women-owned catering suppliers available to provide services. In our western region, we're developing pilots for catering services and meeting spaces that will seek social enterprises as suppliers.

[Français]

Deuxièmement, nous cherchons des moyens de mener nos activités d'approvisionnement de manière à accroître la participation des groupes sous-représentés.

Comme le comité le sait, Services publics et Approvisionnement Canada est la centrale d'achats du gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada achète pour environ 22 milliards de dollars de biens et de services chaque année, dont 16 milliards de dollars environ par l'intermédiaire de notre ministère pour le compte d'une centaine d'organisations.

Le gouvernement a exprimé le vœu de tirer profit de ce pouvoir d'achat pour créer des retombées positives dans la société, et c'est pourquoi notre ministère examine des façons de générer des retombées sociales au moyen de nos activités d'approvisionnement public. Le but ultime que nous visons est de diversifier nos fournisseurs et d'en augmenter le nombre, entre autres, en appuyant les petites et moyennes entreprises, y compris des entreprises dirigées par des femmes et des entreprises autochtones.

De plus, nous mobilisons des entreprises sociales, notamment des organismes sans but lucratif, qui s'efforcent d'atteindre des objectifs sociaux, culturels et environnementaux par la vente de biens et de services.

Nous cherchons des moyens de créer des débouchés pour ces groupes sous-représentés afin qu'ils deviennent des fournisseurs du gouvernement fédéral. Nous avons lancé un certain nombre de projets pilotes qui nous permettent de recueillir des renseignements importants sur la façon d'intégrer des objectifs sociaux aux activités d'approvisionnement.

[Traduction]

Nous avons lancé un certain nombre de projets pilotes qui nous permettent de recueillir des renseignements importants sur la façon d'intégrer des objectifs sociaux aux activités d'approvisionnement. Nous avons actuellement un projet pilote en cours sur les services de traiteurs dans la région de la capitale nationale. Dans le cadre de ce projet, nous avons dressé une liste d'entreprises sociales et de petits fournisseurs diversifiés et sous-représentés qui sont en mesure de fournir des services de traiteur à des organisations fédérales dans la région de la capitale nationale.

Nous avons aussi entrepris un projet semblable dans le Canada atlantique auquel participent maintenant de nombreuses entreprises de services de traiteur préqualifiées appartenant à des femmes. Dans la région de l'Ouest, nous organisons des projets pilotes pour des services de traiteur et des lieux de rencontre qui cibleront les entreprises sociales à titre de fournisseurs.

In addition we have launched a renewal of our temporary help services method of supply, which incorporates social objectives. More specifically it will seek to increase the number of diverse suppliers.

As the Government of Canada continues to make social procurement a priority, our department will continue to reach out to underrepresented groups to help them do business with the Government of Canada and to modify our procurement to increase the diversity of our supplier base. I look forward to discussing how the Office of Small and Medium Enterprises is helping those from underrepresented groups to participate in federal procurement. Thank you.

The Chair: Thank you.

Jocelyne Voisin, Director General, Youth and Skills Innovation Directorate, Employment and Social Development Canada: Good afternoon, Mr. Chair, and honourable members of the committee.

[*Translation*]

Thank you very much for inviting us today to appear before the committee to provide an update on our initiatives.

[*English*]

I am Director General of Youth and Skills Innovation. I lead on the implementation and the design of the Canada Service Corps initiative, which was last introduced to this committee in June 2018. I'm accompanied today by Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate. She will answer questions related to the Social Innovation and the Social Finance Fund, which was first introduced to the committee in September 2018.

Since the last presentation on this second topic, the government has reviewed the recommendations of the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group. In the 2018 fall economic statement, the government responded and proposed to make available \$755 million over the next 10 years to establish a Social Finance Fund as a foundational element of Canada's strategy.

Additionally, the government proposed to invest \$50 million over two years in an investment and readiness program for social purpose organizations to improve their ability to successfully participate in the social finance market.

Together these measures mean community organizations have access to financing to create jobs and address important issues in their communities, and that investors will have new opportunities

Nous avons aussi entrepris le renouvellement de nos services d'aide temporaires, une méthode d'approvisionnement qui comprend des objectifs sociaux. Cette méthode vise plus particulièrement à accroître le nombre de fournisseurs issus de la diversité.

Puisque l'approvisionnement social demeure une priorité pour le gouvernement du Canada, notre ministère continuera de communiquer avec des groupes sous-représentés pour les aider à faire des affaires avec le gouvernement du Canada et pour modifier nos activités d'approvisionnement dans le but de diversifier davantage notre bassin de fournisseurs. J'espère avoir l'occasion de discuter de la façon dont le Bureau des petites et moyennes entreprises aide les personnes issues de groupes sous-représentés à participer à l'approvisionnement fédéral. Merci.

Le président : Merci.

Jocelyne Voisin, directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, Emploi et Développement social Canada : Bonjour, monsieur le président, et honorables membres du comité.

[*Français*]

Merci beaucoup de nous avoir invités aujourd'hui à assister à la réunion pour vous donner une mise à jour sur nos initiatives.

[*Traduction*]

En tant que directrice générale de la Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, je m'occupe de la mise en œuvre de l'initiative Service jeunesse Canada, qui a été présentée au comité en juin 2018. Je suis accompagnée aujourd'hui de Catherine Scott, directrice générale de Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance, qui sera en mesure de répondre à des questions portant sur le Fonds de l'innovation sociale et de la finance sociale, qui a été présenté au comité en septembre 2018.

Depuis le dernier exposé sur ce deuxième sujet, le gouvernement a étudié les recommandations du Groupe directeur sur la cocréation de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Dans son énoncé économique de l'automne 2018, le gouvernement a répondu à ces recommandations, proposant de verser 755 millions de dollars sur les 10 prochaines années pour établir le Fonds de finance sociale, un élément essentiel de la stratégie canadienne.

De plus, il a également proposé d'investir 50 millions de dollars sur deux ans dans un volet d'investissement et de préparation destiné aux organismes à vocation sociale afin de renforcer leur capacité de participer sur le marché de la finance sociale.

Ensemble, ces mesures permettront de veiller à ce que les organismes communautaires aient accès au financement nécessaire pour créer des emplois et s'attaquer aux problèmes

to invest in community organizations solving problems on the front lines.

Budget 2019 recommitted the funding to these programs and provided additional detail on the Social Finance Fund, with a \$50 million investment to be made in a newly proposed Indigenous growth fund and a minimum of \$100 million to be allocated to projects that support greater gender equality. My colleague Catherine will be able to provide more details about those initiatives.

Since your last discussion on the Canada Service Corps in June at this committee, we have learned a great deal from the design phase, which started in January 2018. It tested a range of different opportunities for youth with a coalition of 12 service delivery organizations. Some of those are long-term service opportunities and some are shorter and more flexible opportunities as in part-time. We also tested microgrants — small amounts of funding that went directly to youth to create their own service projects.

We also consulted with over 800 youth across the country this summer to help us co-create the national program. They gave us a lot of insight into what incentives, motivations and benefits they get from service. They are motivated by making a difference in their communities, creating connections with others, building skills and experience and being recognized for their service.

They noted that they needed flexible service opportunities that allow them to address other priorities in their lives that they are interested in having mentorship opportunities, looking for mental health supports and ways for us to reduce barriers for participation, especially for those who are facing more barriers or are underrepresented.

Based on the findings from the design phase, Budget 2019 commits \$314.8 million over five years and \$83.4 million per year ongoing to make Canada's Service Corps Canada's signature national youth service program. That would support up to 15,000 annual volunteer service placements by the year 2023-24, 1,000 microgrants that youth create their own projects, new incentives in program supports to help youth participate in youth service and a new digital platform to help them in their service journey.

cruciaux au sein de leur collectivité, et de s'assurer que les investisseurs jouissent de nouvelles possibilités d'investissement dans les organismes communautaires qui résolvent les problèmes de première ligne.

Dans son budget de 2019, le gouvernement s'est de nouveau engagé à financer ces programmes et a fourni des renseignements sur le Fonds de finance sociale. Il investira 50 millions de dollars dans un nouveau fonds de croissance destiné aux Autochtones, il consacra un minimum de 100 millions de dollars à des projets favorisant une plus grande égalité entre les sexes. Ma collègue, Catherine, sera en mesure de vous fournir plus de détails sur ces initiatives.

Depuis votre dernière discussion sur Service jeunesse Canada au sein de ce comité, en juin, nous avons beaucoup appris à partir de la phase de conception, qui a commencé en janvier 2018. Elle a permis de mettre à l'essai un éventail de possibilités différentes pour les jeunes, avec l'aide d'une coalition de 12 organisations de prestation de services, y compris des possibilités à long terme, à court terme ou plus souples, comme à temps partiel, ainsi que des microsubventions où les jeunes peuvent créer leurs propres projets de service.

Nous avons également consulté plus de 800 jeunes dans l'ensemble du pays cet été afin de nous aider à cocréer le programme national. Ils nous ont fourni beaucoup d'idées sur les incitatifs, les motivations et les avantages qu'ils obtiennent des services. Ils sont motivés par la façon dont ils peuvent changer les choses dans leur collectivité, l'établissement de liens avec autrui, le renforcement des compétences et de l'expérience et la reconnaissance de leurs services.

Ils ont souligné qu'ils avaient besoin d'occasions de services souples qui leur permettraient de tenir compte d'autres priorités dans leur vie, qu'ils souhaitaient se voir offrir des services de mentorat, qu'ils recherchaient des mesures de soutien en santé mentale ainsi que des façons pour nous de les aider à réduire les obstacles à la participation, tout particulièrement pour ceux qui font face à un plus grand nombre d'obstacles ou qui sont sous-représentés.

En vertu de ce qui a été appris pendant la phase de conception, dans le budget de 2019, le gouvernement réserve 314,8 millions de dollars sur cinq ans et 83,4 millions de dollars par année par la suite afin de faire de Service jeunesse Canada un programme national phare pour le service jeunesse. Cet investissement permettra de soutenir jusqu'à 15 000 stages de bénévolat annuels d'ici 2023-2024, 1 000 microsubventions qui permettent à des jeunes de créer leurs propres projets, des nouveaux incitatifs et de nouvelles mesures de soutien aux programmes pour aider les jeunes à participer à des services jeunesse et une nouvelle plateforme numérique qui les aide dans le cadre de leur parcours.

We are working with our national service organizations to scale up the program and to design additional program supports. This new investment will ultimately help youth develop important skills for the labour market, provide them with meaningful connections and a way to give back to their communities while also creating a lifelong commitment to civic engagement. I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you very much. I want to start with our final presenter — Canada Service Corps youth opportunities. Have you got some success stories you can tell us that you have now experienced?

Ms. Voisin: We are hearing from youth that some of them are having powerful experiences in connecting with other youths. Some of the examples of projects that youths are creating themselves in their communities — for example, one young man in an Indigenous community wanted to make sure that other people in his community were learning the native language. So he created a project that would help himself and other community members learn. I think it was Cree in that particular community.

Another example is a young woman who wanted to create a project where she was helping Syrian refugees in her community. She engaged other youths in putting together packages to help Syrian refugees. Those are a couple of examples. Those are the microgrant experiences where youths are engaged in creating their own project.

The national service delivery partners also have a range of different service experiences. The Canadian Wildlife Foundation, for example, has an experience where youths are engaged in environmental issues and wildlife conservation projects.

Senator Omidvar: Thank you all for being here today — some of you for the second time. We have heard through our journey so far that the sector needs a whole-of-government approach. We have a physical manifestation of what that whole-of-government approach would look like, but I feel challenged. I have so many questions, chair. What is your direction? That we ask questions department by department?

The Chair: Ask questions to whomever you want on the panel. We have added an extra half-hour but be succinct, please.

Senator Omidvar: Thank you. You will cut me off as appropriate.

The Chair: I shall.

Nous travaillons avec nos partenaires nationaux de services dans le but d'élargir la portée du programme et de concevoir d'autres appuis au programme. Ce nouvel investissement aidera les jeunes à acquérir d'importantes connaissances pour le marché du travail, leur fournira des liens significatifs et une façon de redonner à leur collectivité, tout en créant un intérêt durable pour l'engagement communautaire. Je suis impatient de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Je voudrais commencer par notre dernière intervenante — qui a parlé des possibilités offertes aux jeunes de Service jeunesse Canada. Avez-vous des histoires de réussite vécues que vous pourriez nous raconter?

Mme Voisin : Nous entendons certains jeunes dire qu'ils ont vécu des expériences marquantes dans leurs rapports avec d'autres jeunes. Pour nommer certains des exemples de projets que les jeunes créent pour eux-mêmes dans leur collectivité — il y a l'exemple d'un jeune homme dans une collectivité autochtone, qui voulait s'assurer que les autres membres de sa collectivité apprenaient la langue maternelle. Il a donc créé un projet qui les aiderait, lui et d'autres membres de la collectivité, à apprendre la langue. Je crois que c'était la langue crie dans cette collectivité particulière.

Un autre exemple est celui d'une jeune femme qui souhaitait créer un projet dans le cadre duquel elle aiderait des réfugiés syriens de sa collectivité. Elle a invité d'autres jeunes à préparer des trousseaux afin d'aider des réfugiés syriens. Ce ne sont que quelques exemples. Ce sont les expériences de microsubventions où des jeunes participent à la création de leur propre projet.

Les partenaires de la prestation de services nationaux ont également vécu tout un éventail d'expériences de services différentes. À titre d'exemple, la Fondation canadienne de la faune offre une expérience où des jeunes prennent part à des projets de sujets environnementaux et de conservation de la faune.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui — certains d'entre vous pour la deuxième fois. Nous avons entendu tout au long de notre aventure jusqu'à maintenant que le secteur a besoin d'une approche pangouvernementale. Nous avons une manifestation physique de ce à quoi ressemblerait une approche pangouvernementale, mais je me sens interpellée. J'ai un très grand nombre de questions à poser, monsieur le président. Quelle est votre directive? Que nous posions les questions à un ministère à la fois?

Le président : Posez les questions à qui vous voudrez dans le groupe de témoins. Nous avons ajouté une demi-heure, mais veuillez être concise, s'il vous plaît.

La sénatrice Omidvar : Merci. Vous m'interrompez au besoin.

Le président : Je le ferai.

Senator Omidvar: And I will not object to that, chair. My first question will go to Finance. Before your arrival we heard from the CRA, and a number of questions we asked them are better posed to you.

I wanted to get your reaction to recommendations that we have received from the legal community and other members of the community around the appeal of registration or revocation, that we would be better served if these appeals would be heard by the Tax Court as opposed to a Federal Court. Is there a disadvantage that we are not seeing here?

Blaine Langdon, Director, Charities, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: I'll answer that, and I'll be careful as to my response. My remarks on the subject in the past have not necessarily been well received.

I would point, like the CRA did, to the objections mechanism that was put in place. Following the recommendations of the Joint Regulatory Table, which came from the Voluntary Sector Initiative in 2003, they put in place an objection process for charities, which effectively takes either a decision to refuse to register or proposed revocation or even the sanctions that were put in place in 2003 and 2004. It provides for an impartial review of that decision by the appeals branch of the CRA. It is a no-cost option for charities. Charities can go there with or without a lawyer. If they hire a lawyer, they are taking on some costs.

I was at the CRA for the better part of 15 years, so I was around for the formation of that and subsequent decisions coming from that. I will say, as an ex-compliance officer, there was a significant amount of frustration from us in terms of them overturning our decisions. To the extent that speaks to the fact they are not rubber stamping these decisions, I would put that on the table, that there was a review process that was put in place following the recommendations of the Joint Regulatory Table.

I know the sector advocates for Tax Court as a means of providing a lower-cost alternative to the Federal Court of Appeal. Certainly, there is evidence that it may be less expensive to go that route. That said, again, I'm not convinced that this necessarily improves the process. To the extent that you take a decision of the Charities Directorate, move it through an objection process — which can take many months, up to a year — you add a layer of court to the Tax Court. To the extent the CRA does not agree with a decision or thinks it has significant implications for the charitable sector, they will appeal that, and

La sénatrice Omidvar : Et je ne m'y opposerai pas, monsieur le président. Ma première question s'adresse aux Finances. Avant votre arrivée, nous avons entendu l'ARC, et il convient de vous poser plutôt à vous un certain nombre de questions que nous avons posées aux représentants de l'ARC.

Je voudrais obtenir votre réaction quant aux recommandations que nous avons reçues de la part du milieu juridique et d'autres membres de la communauté concernant les appels liés à l'enregistrement ou à la révocation; il semble que nous serions mieux servis si ces appels étaient instruits par la Cour de l'impôt plutôt que par une Cour fédérale. Y a-t-il un désavantage que nous ne voyons pas ici?

Blaine Langdon, directeur, Organismes de bienfaisance, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Je vais répondre à cette question, et je vais bien choisir mes mots. Mes commentaires sur le sujet dans le passé n'ont pas toujours été bien reçus.

Je veux signaler, tout comme l'ARC l'a fait, le mécanisme d'objection qui a été mis en place. À la suite des recommandations de la Table conjointe sur la réglementation, qui ont découlé de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire en 2003, on a mis en place un processus d'objection pour les organismes de bienfaisance, en fonction duquel on prend effectivement la décision de refuser l'enregistrement ou l'on propose la révocation ou même les sanctions qui ont été mises en place en 2003 et 2004. Cela permet un examen impartial de cette décision par la Direction des appels de l'ARC. C'est une option sans frais pour les organismes de bienfaisance. Ceux-ci peuvent s'y faire représenter ou non par un avocat. S'ils retiennent les services d'un avocat, ils doivent assumer certains frais.

J'ai travaillé à l'ARC pendant près de 15 ans, et j'étais donc présent pendant la formation sur ce sujet et les décisions subséquentes qui en ont découlé. En tant qu'ancien agent de la conformité, je dirais que nous étions passablement frustrés lorsqu'ils annulaient nos décisions. Dans la mesure où cela concerne le fait qu'ils n'approuvent pas automatiquement ces décisions, je crois bon de mentionner qu'un processus d'examen a été mis en place à la suite des recommandations de la Table conjointe sur la réglementation.

Je sais que le secteur préconise le recours à la cour de l'impôt comme moyen de fournir une solution de rechange à faible coût à la Cour d'appel fédérale. Assurément, des données probantes révèlent qu'il pourrait être moins coûteux de se tourner vers elle. Cela dit, encore une fois, je ne suis pas convaincu que cela améliore nécessairement le processus. Dans la mesure où vous prenez une décision de la Direction des organismes de bienfaisance, que vous lui faites franchir un processus d'objection — qui peut prendre de nombreux mois, voire jusqu'à un an — vous ajoutez un palier juridique à la Cour de l'impôt.

then it will go to the Federal Court of Appeal and ultimately, possibly, to the Supreme Court of Canada.

That will, in fact, lengthen the process, both from an application process and in terms of a compliance procedure to deregister an organization that may or may not be deserving of being deregistered.

I would just point to that and leave my remarks there.

Senator Omidvar: That's helpful. I heard later on — and I should share this with all my colleagues — that the internal appeals mechanism — or did we hear it from witnesses? We get scrambled at the end of the day — that one third of all decisions are overturned. It speaks to the independence of the internal appeals process, but still, two thirds have to go to Federal Court, and there is an impediment in terms of access, for various reasons.

Let me move on to a question around the cost of proposed incentives. We have heard from other witnesses proposals to enhance charitable incentives so that gifts of private security and real estate can also be made and receive a tax credit. We've heard from Mr. Don Johnson, who is the primary advocate for this change, that his estimate is that such an exemption would cost between \$50 million and \$64 million, while increasing annual donations by a full \$200 million annually.

I wonder if you have done your own independent calculations of the fiscal impact of this change.

Mr. Leblanc: Thank you for the question. Maybe I'll start and then, Blaine, you can add.

The current government decided in 2016 that it was not going to go ahead with the proposal to implement this change. It stated a couple of reasons. One, I think when we met last time, we explained how generous the baseline system of tax incentives for charitable donations is, and this is significantly more generous than that already generous system. So that's something that needs to be kept in mind.

We have a government for whom questions of income distribution and income inequality are quite important. What we know from the non-taxation of capital gains on the donation of publicly listed securities is that the use of this tax expenditure is very much concentrated at the very upper tail of the income distribution. We should also think of potential beneficiaries, but in terms of the direct tax assistance received from the measure.

Dans la mesure où l'ARC n'est pas d'accord avec une décision ou croit qu'elle comporte des répercussions importantes pour le secteur caritatif, elle interjettera appel de cette décision, puis celle-ci sera portée devant la Cour d'appel fédérale, et au final, peut-être, devant la Cour suprême du Canada.

En fait, tout cela va allonger le processus, du point de vue du processus de demande et de la procédure de conformité pour révoquer l'enregistrement d'une organisation qui pourrait ou non mériter d'être révoqué.

Je voulais juste le souligner, et je m'arrête ici.

La sénatrice Omidvar : C'est utile. J'ai entendu plus tard — et je devrais le dire à tous mes collègues — que le mécanisme d'appels interne — ou est-ce que ce sont des témoins qui en ont parlé? Nous nous embrouillons à la fin de la journée — que le tiers des décisions sont annulées. Cela témoigne de l'indépendance du processus d'appels interne, mais tout de même, les deux tiers doivent se rendre jusqu'en Cour fédérale, et il y a un empêchement sur le plan de l'accès, pour des raisons diverses.

Passons à une question qui concerne le coût des incitatifs proposés. Nous avons entendu les propositions d'autres témoins pour rehausser les mesures d'incitation aux dons de charité, de sorte que les services de sécurité privés et les services immobiliers puissent également faire des dons et recevoir un crédit d'impôt. M. Don Johnson, qui est le principal défenseur de ce changement, a dit évaluer qu'une telle exemption coûterait entre 50 et 64 millions de dollars, tout en augmentant les dons annuels de 200 millions de dollars.

Je me demande si vous avez fait vos propres calculs indépendants sur les répercussions fiscales de ce changement.

M. Leblanc : Merci de poser la question. Je vais peut-être commencer, puis, Blaine, vous pourrez ajouter quelque chose.

Le gouvernement fédéral a décidé en 2016 qu'il n'allait pas aller de l'avant avec la proposition visant à mettre en œuvre ce changement. Il a justifié sa décision par deux raisons. D'abord, je crois que lorsque nous nous sommes réunis la dernière fois, nous avons expliqué à quel point le système de base des incitatifs fiscaux pour les dons d'organismes de bienfaisance est généreux, et ce qui est proposé est beaucoup plus généreux que ce système déjà généreux. Donc, c'est quelque chose que vous devez garder à l'esprit.

Nous avons un gouvernement pour qui les questions de distribution du revenu et d'inégalité entre les revenus sont assez importantes. Ce que nous savons au sujet de la non-imposition des gains en capital sur les dons de titres cotés en bourse, c'est que l'utilisation de cette dépense fiscale se concentre surtout sur la tranche supérieure de la distribution du revenu. Nous devrions également réfléchir aux bénéficiaires possibles, mais en ce qui concerne l'aide fiscale directe reçue grâce à cette mesure.

One thing we would point out — and you mentioned the claims about the increase in charitable donations — in our last tax expenditure report, we published a study of the measure I was just talking about, which is the non-taxation of capital gains on the donations to publicly listed securities. To the best of our knowledge, based on the experience we looked at, it's probably had some effect. It hasn't had that big of an effect. We'd be glad to provide that study to you.

In other words, it looks like the effect might have been positive, but when you look at overall donations — because it's not only a question of what people donate in publicly listed securities — you want to ask the question: What other donations would they have made? It's not a very big effect.

The Chair: Could you share that report with us?

Mr. Leblanc: We'd be glad to. We'll certainly provide that to the clerk.

Taking all those things in mind, the decision the government announced in 2016 stands.

Blaine, do you want to add anything to that?

Mr. Langdon: The only thing I might add to that is that, as you know, this is a proposal that has been around for a number of years. It was previously proposed to be included by the previous government. We started our work on this measure in 2015. You can actually see that draft legislative proposals were released in 2015. They ended up being a fairly complex set of legislative proposals, because we were seeking to prevent donations of private company shares from being repurchased by the individual donor. In such a scenario, effectively you're providing enhanced tax assistance for a donation that is, in substance, just cash. You're donating the securities but immediately buying them back. Effectively, you're providing the tax assistance for what is a cash donation to a charity.

So the rules were complex, and we were convinced we needed even more complex rules to capture some of the scenarios we were concerned about. It wasn't great legislation that we were proposing. One of the concerns is how complex the legislation needs to be in order to facilitate such a proposal. That's one thing I would add.

The other thing I might point to is that we did do our own internal work, and this goes back some time. The Parliamentary Budget Officer also looked at this proposal back in 2012 and did some costing associated with that. You can find that on their website. It's dated May 18, 2012. It's something to look at as well.

Une chose que nous voulons souligner — et vous avez mentionné les allégations au sujet de l'augmentation des dons de bienfaisance — dans notre dernier rapport sur les dépenses fiscales, nous avons publié une étude de la mesure dont je parlais, c'est-à-dire la non-imposition des gains en capital sur les dons de titres cotés en bourse. Au meilleur de nos connaissances, selon l'expérience que nous avons examinée, cela a probablement eu le même effet, et celui-ci n'était pas très grand. Nous serions heureux de vous fournir cette étude.

Autrement dit, il semble que l'effet ait été positif, mais lorsque vous regardez l'ensemble des dons — parce qu'il n'est pas seulement question de savoir ce que les gens donnent sous forme de titres cotés en bourse — vous voulez poser la question suivante : quels autres dons auraient-ils fait? Ce n'est pas un effet très important.

Le président : Pourriez-vous nous transmettre ce rapport?

M. Leblanc : Nous serions heureux de le faire. Nous le fournirons assurément au greffier.

Si l'on tient compte de toutes ces choses, la décision annoncée par le gouvernement en 2016 tient toujours.

Blaine, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Langdon : La seule chose que je pourrais ajouter, c'est que, comme vous le savez, c'est une proposition qui circule depuis de nombreuses années. Le gouvernement précédent avait déjà proposé de l'inclure. Nous avons commencé notre travail sur cette mesure en 2015. Vous pouvez en fait voir que les propositions législatives provisoires ont été publiées en 2015. Elles se sont révélées un ensemble passablement complexe de propositions législatives, car nous cherchions à empêcher que les dons d'actions de sociétés privées soient rachetés par le donataire individuel. Dans un tel scénario, vous bonifiez en fait l'aide fiscale pour un don qui est, au fond, juste monétaire. Vous donnez les titres, mais les rachetez immédiatement. En réalité, vous fournissez l'aide fiscale pour ce qui constitue un don en espèces à un organisme de bienfaisance.

Donc, les règles étaient complexes, et nous étions convaincus qu'il nous fallait des règles encore plus complexes pour tenir compte de certains des scénarios qui nous préoccupaient. La législation que nous proposons n'était pas excellente. L'une des préoccupations tient au degré de complexité que doit renfermer la législation pour faciliter une telle chose. C'est une chose que j'ajouterais.

L'autre chose que je veux souligner, c'est que nous avons fait notre propre travail interne, et cela remonte à un certain temps. Le directeur parlementaire du budget a également examiné cette proposition en 2012 et il a fait une analyse des coûts connexes. Vous trouverez cela sur le site web en date du 18 mai 2012. C'est quelque chose que l'on peut aussi examiner.

Senator Omidvar: In the interest of fairness, I'm going to give my spot to my colleagues. I'm all about fairness between big and small charities.

Senator R. Black: I'm excited and I continue to be excited about the Canada Service Corps. So thank you for your update on that.

What steps remain in getting it moving forward? You've told us what you've done in the last 18 months. What steps remain? That's one question.

The other one goes to the success stories. Are you capturing those success stories, and do you have something in mind to share them broadly as time goes on?

Ms. Voisin: I'll start with your second question, if that's okay.

In terms of capturing the success stories, as you can imagine, youth are very vocal about posting their experiences and talking about the experiences they're having. One of our national coalition partners, TakingITGlobal, acts as the convenor for all the national service delivery partners. They are collecting those stories, and we're actually looking at an enhanced web presence for the Canada Service Corps coming your way soon, which will showcase more of those success stories on a rotating basis so that we have different aspects from across the country, youth speaking in different languages. It will be videos, testimonials and that kind of thing, with them talking about their experiences. That is coming your way soon.

In terms of next steps, we just got funding confirmed in the budget. Our next steps are talking with our national service delivery partners about their ability to scale up. A lot of them have told us that, in the design phase, demand exceeded supply. Essentially, a lot more youth were interested in participating, and already, they have found they have exceeded their expectations for the number of placements during the design phase.

So we're talking to them about how much they can scale up those service experiences for youth. Then we're approaching other partners that can help deliver service experiences for youth, and creating new partnerships and alliances with them as well.

Those are our next steps, as well as designing the program supports.

Youth have told us this summer what they're interested in seeing in terms of program supports. So we need to co-design that with them and continue working with them as well on the design of the digital services. We've committed to make this

La sénatrice Omidvar : Par souci d'équité, je vais céder ma place à mes collègues. Pour moi, tout est question d'équité entre les gros et les petits organismes de bienfaisance.

Le sénateur R. Black : Je suis emballé en ce qui a trait à Service jeunesse Canada. Je vous remercie de nous avoir présenté votre bilan.

Quelles sont les étapes restantes pour faire avancer les choses? Vous nous avez dit ce que vous avez fait au cours des 18 derniers mois. Quelles sont les étapes restantes? C'est une question.

L'autre question concerne les histoires de réussite. Recueillez-vous ces histoires de réussite et envisagez-vous quelque chose pour les diffuser à grande échelle au fil du temps?

Mme Voisin : Je vais commencer par votre deuxième question, si cela vous va.

Pour ce qui est de diffuser les histoires de réussite, comme vous pouvez l'imaginer, les jeunes n'hésitent pas à afficher leurs expériences et à en parler. Un de nos partenaires de la coalition nationale, TakingITGlobal, agit comme responsable de tous les partenaires nationaux de la prestation de services. Il recueille ces histoires... Nous espérons en fait rehausser notre présence Web pour le Service jeunesse Canada prochainement : vous verrez un plus grand nombre de ces histoires de réussite présentées en alternance, de manière à tenir compte d'aspects différents de partout au pays, des jeunes s'exprimant dans des langues différentes. Il s'agira de vidéos, de témoignages et de ce genre de choses, et les jeunes parleront de leurs expériences. Vous le verrez bientôt.

Pour ce qui est des prochaines étapes, nous venons juste d'obtenir le financement confirmé dans le budget. Nos prochaines étapes consistent à nous entretenir avec nos partenaires nationaux de la prestation de services au sujet de leur capacité d'intensifier leurs activités. Plusieurs d'entre eux nous ont dit que, durant la phase de conception, la demande excédait l'offre. Essentiellement, beaucoup plus de jeunes souhaitaient participer, et déjà, ils ont découvert qu'ils ont dépassé leurs attentes pour ce qui est du nombre de placements durant la phase de conception.

Donc, nous leur parlons de l'intensification possible de ces expériences de service pour les jeunes. Puis, nous approchons d'autres partenaires qui peuvent aider à fournir des expériences de service pour les jeunes et formons de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances avec eux également.

Ce sont nos prochaines étapes, en plus de la conception des mesures de soutien des programmes.

Les jeunes nous ont dit cet été ce qu'ils souhaitaient voir en matière de mesures de soutien des programmes. Nous devons donc les concevoir en collaboration avec eux et continuer de travailler également avec eux à la conception des services

program for youth, by youth, so it's really about working with them.

Senator R. Black: Thanks very much. Did I hear you right that you will accept or look for additional partners, or you're considering that?

Ms. Voisin: Yes. We will be talking to other partners who we think have the capacity to deliver meaningful service experiences for youth.

Senator R. Black: What are the various roles that your partners play?

Ms. Voisin: The partners usually already have a meaningful engagement with youth and so are able to provide a service delivery experience. We do want that service experience to be meaningful and what we call immersive, and that includes a learning component, a reflection component, an ability to develop skills and to have the right supports around it so that youth aren't thrown into some placement where they don't have the kinds of supports they need to really get the skills and experience out of that.

So we ask that the partners have that infrastructure to support the youth. Those are some of the things we're looking for in terms of partners.

The Chair: Could you give some examples of who the sponsors are?

Ms. Voisin: We have 12 national coalition partners right now. Did you want me to list all of them?

The Chair: To avoid offending one, let's offend them all.

Ms. Voisin: Sure. Canadian Wildlife Federation, Katimavik, 4-H Canada, Apathy is Boring, Boys and Girls Clubs of Canada, Chantiers jeunesse, Duke of Edinburgh, mindyourmind, Ocean Wise, 4Rs Youth Movement, YMCA, Canadian Roots Exchange. And, as I said, TakingITGlobal is the organization that acts as the coalition lead in bringing them all together and also delivers the micro-grants.

The Chair: Mr. Schaan, you spent a lot of time talking about not-for-profits. One of the not-for-profits that Canadians use every day — and they don't know they do that — are airports. Canadian airports are now not-for-profit. One of the spinoffs of being a not-for-profit is you have to spend your money. Those of us who travel a lot, see that airports spend money all the time because they're constantly under construction.

numériques. Nous nous sommes engagés à faire ce programme pour les jeunes, réalisé par eux, et il s'agit donc vraiment de collaborer avec eux.

Le sénateur R. Black : Merci beaucoup. Vous ai-je bien entendu dire que vous accepterez ou rechercherez des partenaires supplémentaires ou que vous y songez?

Mme Voisin : Oui. Nous nous entretiendrons avec d'autres partenaires qui ont, à notre avis, la capacité de fournir des expériences de service utiles pour les jeunes.

Le sénateur R. Black : Quels sont les divers rôles que jouent vos partenaires?

Mme Voisin : Les partenaires ont généralement déjà un engagement significatif envers les jeunes et ils sont donc en mesure de fournir une expérience de prestation de services. Nous voulons que l'expérience de service soit utile et immersive, comme nous le disons, et cela comprend un volet d'apprentissage, un volet de réflexion, ainsi que la capacité d'acquérir des compétences et de posséder les bonnes mesures de soutien connexes, de sorte que les jeunes ne se retrouvent pas placés à un certain endroit où ils ne bénéficient pas des mesures de soutien dont ils ont besoin pour vraiment acquérir les compétences et l'expérience qui en découle.

Nous demandons donc que les partenaires aient en place cette infrastructure pour soutenir les jeunes. Ce sont certaines des choses que nous recherchons chez nos partenaires.

Le président : Pourriez-vous nous donner quelques exemples des commanditaires?

Mme Voisin : Nous avons 12 partenaires de la coalition nationale en ce moment. Voulez-vous que je les nomme tous?

Le président : Pour éviter d'en offenser un, offensons-les tous.

Mme Voisin : Bien sûr. La Fédération canadienne de la faune, Katimavik, les 4-H du Canada, L'apathie c'est plate, les Clubs de garçons et filles du Canada, Chantiers jeunesse, le Prix international du Duc d'Édimbourg, mindyourmind, Ocean Wise, le Mouvement jeunesse des 4R, le YMCA, Échanges Racines canadiennes, et, comme je l'ai dit, TakingITGlobal est l'organisation qui agit comme responsable de la coalition pour rassembler tous les partenaires ensemble et aussi fournir les microsubventions.

Le président : Monsieur Schaan, vous avez passé beaucoup de temps à parler des organismes à but non lucratif. Un des organismes à but non lucratif que les Canadiens utilisent chaque jour — et ils ne le savent pas qu'ils le font, ce sont les aéroports. Les aéroports canadiens sont maintenant des organismes à but non lucratif. Une des retombées du fait d'être un organisme à but non lucratif, c'est que vous devez dépenser votre argent. Ceux

It would seem to me that — this is a pet peeve of some of us — instead of putting your airport constantly under construction, you might want to lower your landing fees or make it more convenient for people to use the airport.

I know you monitor that they're doing the job of spending their money on what they're supposed to, but at some point in time you might have achieved something and now you don't need to spend anymore money right now. But because you're a not-for-profit, you're still forced to spend money. There's a point when it's counterproductive to spend money. I use airports as an example, but there may be other examples.

Do you monitor that? What kind of feedback can you give to the taxman to say, "Look, there is a limit to what 'not-for-profit' means," or should "not-for-profit" mean that when you achieve that, you lower your fees so that the public benefits, or, in the case of airports, the users of the airports, including airlines and customers, benefit as opposed to continue to have the place under construction?

Mr. Schaan: As a frequent traveller, I feel you and understand your concerns. In terms of the relationship between the Canada Not-for-profit Corporations Act and the actual use of capital, at the federal statute level we have a whole series of incorporation mechanisms available to entities, depending on what kind of status or structure they want to have. That can include the Canada Cooperatives Act, the Canada Not-for-profit Corporations Act and the Canada Business Corporations Act. Then there is a panoply of statutes for which I'm responsible, many of which are quite archaic and haven't been used in a very long time. Those range from the Boards of Trade Act, to the Trade Unions Act, to a whole host of other incorporating statutes.

That's a long way of saying that our statutes, by and large, only set the rules for how those organizations are governed, not insofar as their income is treated, nor how they're taxed. So the actual determination of how much capital an entity can hang on to, what its actual revolving capital needs to be, how much it's allowed to use on a given basis, are all determinations set by my friends — not necessarily these friends but my general friends at the Department of Finance.

The Chair: So, gentlemen, you've heard the exchange with respect to not-for-profits, the need to monitor to say that if the not-for-profit's objective is to build the bridge and the bridge is

d'entre nous qui voyagent beaucoup voient que les aéroports dépensent tout le temps de l'argent, car ils sont constamment en construction.

J'ai l'impression que — ça embête certains d'entre nous —, plutôt que de faire constamment des travaux de construction dans leur aéroport, ils pourraient songer à abaisser les redevances d'atterrissage ou à faciliter l'utilisation de l'aéroport pour les gens.

Je sais que vous surveillez qu'ils dépensent bel et bien leur argent dans ce qui est prévu, mais à un certain moment, vous avez peut-être obtenu le résultat souhaité, et vous n'avez plus besoin de dépenser de l'argent à ce moment-là. Puisque vous êtes un organisme à but non lucratif, vous êtes tout de même obligé de dépenser de l'argent. Il y a un moment où c'est contreproductif de dépenser de l'argent. J'utilise les aéroports comme exemple, mais il pourrait y en avoir d'autres.

Surveillez-vous ces choses? Quel type de rétroaction pouvez-vous donner au fisc pour dire qu'il y a une limite à ce que veut dire « à but non lucratif », ou est-ce que « à but non lucratif » devrait vouloir dire que, lorsque vous obtenez une certaine chose, vous abaissez vos frais de sorte que le public puisse en profiter, ou, dans le cas des aéroports, les utilisateurs des aéroports, y compris les compagnies aériennes et les consommateurs, puissent en profiter, plutôt que de continuer de maintenir un lieu en construction?

M. Schaan : En tant que grand voyageur, je vous comprends et j'entends vos préoccupations. Pour ce qui est de la relation entre la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et l'utilisation réelle des capitaux, en ce qui concerne les lois fédérales, nous avons toute une série de mécanismes constitutifs offerts aux entités, selon le type de statut ou de structure qu'elles souhaitent posséder. Cela comprend la Loi canadienne sur les coopératives, la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Puis, il y a une panoplie de lois dont je suis responsable, dont bon nombre sont assez archaïques et n'ont pas été utilisées depuis très longtemps. Cela va de la Loi sur les chambres de commerce jusqu'à la Loi sur les syndicats ouvriers, en passant par une foule d'autres lois constitutives.

Tout ça pour dire que nos lois, dans l'ensemble, ne définissent que les règles concernant la façon dont les organisations sont gouvernées, et non pas la façon dont leur revenu est traité ni la façon dont elles sont imposées. Donc la décision réelle qui consiste à savoir combien de capital une entité peut conserver, ce que doit être son capital renouvelable réel, combien elle a le droit d'utiliser de façon constante, ce sont toutes des décisions prises par mes amis — pas nécessairement ces amis-ci, mais mes amis généraux du ministère des Finances.

Le président : Donc, messieurs, vous avez entendu l'échange en ce qui concerne les organismes à but non lucratif, le besoin de surveillance pour dire que, si l'objectif de l'organisme à but non

built, you can't continue to paint the bridge because you have to let the bridge be used. And same in airports. I use airports as an example because I use them at least twice a week.

Senator Omidvar: I have a raft of questions. Perhaps I should get them all on the floor. You cut me off as you please, and we can see. At least I want to pose them.

I'll go back to Finance. Are you monitoring the growth of donor-advised funds, and the influence on them in terms of disbursements? Because, as far as we have understood, a disbursement quota does not apply to individual donor-advised funds but, rather, to the aggregate amount. That's my first question.

My second question is around recommendations that we have heard time and time again: that the relationship between charities and not-for-profits is an important one; there should be greater collaboration, but the rules currently do not make it easy for charities and not-for-profits to work together because not-for-profits are not qualified donees, and the regulations around all of that. If you could comment on that.

My second question is to ESDC. Let me come back to ESDC later.

From Public Procurement, I notice the preponderance of catering services. I will first make a comment on that. Small businesses in excluded groups cover the range, from engineering to digital to landscaping. I'm a little concerned about the preponderance of catering services.

My question would be specifically around the fact that you spend \$16 billion annually, that you buy services on behalf of the people of Canada. Do you know if any of these services, or what amount of them, is purchased from the charitable and not-for-profit sector?

My next question is to the Treasury Board Secretariat, Mr. Lionais. In working, as you described, on your initiatives with grants and contributions, have you developed knowledge and new approaches on managing risk within the context of grants and contributions? Do you see a shift? Because we've heard time and time again that managing risk, on the one hand, is good; it provides accountability. On the other hand, it really limits the capacity of the agencies that are getting the grants and contributions.

lucratif est de construire le pont et que le pont est construit, vous ne pouvez pas continuer de le peindre, car vous devez laisser le pont être utilisé. Et la même chose vaut pour les aéroports. J'utilise les aéroports comme exemple, car je m'en sers au moins deux fois par semaine.

La sénatrice Omidvar : J'ai une série de questions. Peut-être que je devrais toutes les poser. Vous m'interrompez à votre guise, et nous verrons. Je voudrais au moins les poser.

Je vais revenir au ministère des Finances. Surveillez-vous la croissance des fonds orientés par le donateur et l'influence de ceux-ci pour ce qui est des versements? Car, selon ce que nous avons compris, un contingent des versements s'applique non pas à des fonds individuels orientés par le donateur, mais plutôt au montant. C'est ma première question.

Ma deuxième question porte sur les recommandations que nous avons sans cesse entendues, à savoir que la relation entre les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif étant importante, il devrait y avoir une plus grande collaboration, mais les règles font actuellement en sorte qu'il n'est pas facile pour les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif de travailler ensemble, car les organismes à but non lucratif ne seront pas des donataires reconnus, et tous les règlements connexes. Si vous pouviez émettre des commentaires à ce sujet, j'apprécierais.

Ma deuxième question s'adresse à ESDC. Je reviendrai plus tard à ESDC.

Pour ce qui est de l'approvisionnement public, je remarque la prépondérance des services de traiteur. Je vais d'abord formuler un commentaire à ce sujet. Les petites entreprises dans les groupes exclus couvrent toute la gamme des secteurs, depuis l'ingénierie jusqu'à la technologie numérique en passant par l'aménagement paysager. Je suis un peu préoccupée par rapport à la prépondérance des services de traiteur.

Ma question concerne précisément le fait que vous dépensez 16 milliards de dollars annuellement, que vous achetez des services au nom des gens du Canada. Savez-vous si ces services — ou quelle quantité de ces services — sont achetés par le secteur caritatif et le secteur à but non lucratif?

Ma prochaine question s'adresse au Secrétariat du Conseil du Trésor, à M. Lionais. Comme vous l'avez décrit, en travaillant sur vos initiatives touchant les subventions et les contributions, avez-vous acquis des connaissances et adopté de nouvelles approches sur la gestion du risque dans le contexte des subventions et des contributions? Voyez-vous un changement? Car nous avons sans cesse entendu dire que, d'une part, la gestion du risque est bonne; elle permet de rendre des comptes. D'autre part, elle limite vraiment la capacité des organismes qui obtiennent les subventions et les contributions.

From ESDC, you will forgive me, Ms. Scott, for being both enthused and a little confused — enthused because of all the decisions of the federal government in terms of social finance, but I'm a little confused about who will actually be accountable for action. Will it be your department? Will it be Innovation, Science and Economic Development?

I also understand that there is an advisory council at PCO as well that is dealing with this. So you will forgive my confusion. Perhaps you can clarify that for me.

And I've forgotten one question.

The Chair: Perhaps we can stop there, Senator Omidvar. I'm sure the panellists have kept the questions straight. Let's start where she started.

Mr. Langdon: I'll respond to what I think are two different questions, the first being on donor-advised funds and whether we are monitoring such organizations, particularly around the disbursement quota.

I would say, and I'll preface this by saying this is internally within the Department of Finance, yes, we are aware of them. I do think that a little bit of work needs to be done around that part of the charitable sector, but that's my own personal view, not vetted through the government, so I don't want to cause any panic that this is an ongoing project.

I think in particular one thing I would point to, to the extent that my CRA colleagues are listening, is that there needs to be greater transparency around donor-advised funds. Right now there's not a lot of information to the extent that for a donor-advised fund, how many accounts are in a particular organization that is one donor-advised fund or, to the extent that there is a registered charity that operates a donor-advised fund, as one component part. It's almost impossible to separate that out from their activities to be able to measure what's going on in those organizations. So I do think that would be helpful and more work does need to be done around that.

I am somewhat comforted by the fact that — and I believe this gentleman appeared as a witness before this committee — studies have been done on these. They do suggest that at least, as a whole, organizations that are operating donor-advised funds are meeting the disbursement quota at an organizational level, if not exceeding it. But you're quite correct; it's difficult to get down to the micro level and find out whether or not individual accounts are doing that.

To the second question, which is a bigger question, speaking to the rules around collaboration between charities and non-profit organizations, this is colloquially referred to as the own activities test, which basically says that a charity has to devote

Par rapport à EDSC, vous m'excuserez, madame Scott, d'être aussi bien enthousiasmée qu'un peu confuse — enthousiasmée en raison de toutes les décisions du gouvernement fédéral pour ce qui est des finances sociales, mais un peu confuse par rapport au fait de savoir qui sera en réalité responsable des mesures. Est-ce que ce sera votre ministère ou bien Innovation, Sciences et Développement économique?

Je crois aussi savoir qu'il y a un conseil consultatif au BCP qui traite également de cela. Vous me pardonneriez donc ma confusion. Peut-être pourriez-vous clarifier tout cela pour moi.

Et j'ai oublié une question.

Le président : Je crois que vous pouvez vous arrêter, sénatrice Omidvar. Je suis sûr que les témoins ont bien compris vos questions. Commençons par le début.

M. Langdon : Je crois que vous avez posé deux questions, la première sur les fonds orientés par le donateur, et la deuxième, sur notre surveillance de ces organisations, en particulier en ce qui concerne le contingent des versements.

Avant tout, je tiens à dire que, oui, le ministère des Finances est au courant de la situation. Cependant, je crois que nous devrions déployer un peu plus d'efforts, à l'interne, de ce côté du secteur de la bienfaisance, mais c'est mon opinion personnelle. Je n'ai pas vérifié auprès du gouvernement. Je ne veux pas semer la panique en laissant croire qu'il s'agit d'un projet inachevé.

Une chose que je voudrais souligner — au cas où mes collègues de l'ARC sont à l'écoute —, c'est qu'il faudrait accroître la transparence relativement aux fonds orientés par le donateur. Pour l'instant, il y a peu d'informations sur les fonds orientés par le donateur. Par exemple, combien de comptes sont liés à une organisation donnée qui est un fonds unique orienté par le donateur? Aussi, lorsqu'il y a un organisme de bienfaisance enregistré qui administre un fonds orienté par le donateur, mais qui n'est qu'un élément de l'ensemble, c'est pratiquement impossible d'isoler cela des autres activités afin d'examiner ce qui se passe dans ce genre d'organisation. Donc, je crois que ce serait utile, et nous devrions y consacrer plus d'efforts.

Une chose qui me reconforte quelque peu — et je crois que ce monsieur a déjà témoigné devant votre comité à ce sujet — c'est que des études ont déjà été menées sur le sujet et semblent indiquer, à tout le moins, que les organisations qui administrent des fonds orientés par le donateur respectent, dans l'ensemble, le contingent des versements ou le dépassent. Malgré tout, vous avez raison, il est difficile de surveiller ce qui se fait à l'échelle locale et d'examiner ce qui se passe dans chaque compte.

Votre deuxième question était plus complexe. C'était à propos des règles encadrant la collaboration entre les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif. Familièrement, on parle du critère de ses propres activités, c'est-à-dire qu'un

all of its resources to charitable activities carried on by the organization itself.

Basically, the purpose behind that rule, and it's a long-standing rule that goes back to the 1950s, is to ensure that when charities spend their money, they're spending their money on charitable things. The way we do that in the Income Tax Act is that we require the organization to be carrying on the activity or, if they're going to give away their money, they give it away to other organizations that are qualified donees, which are socially beneficial organizations recognized by the government as being worthy of tax assistance.

There's a whole administrative set of rules around that, which basically are there to facilitate the ability of charities, when they do work with non-profit organizations, to make a grant, for example, and exercise sufficient control and direction over a non-profit organization such that that organization is considered to be carrying on an activity on behalf of the charity. I think you've heard a sufficient amount about that over the course of this study, so I won't go too far into that.

I would say that those rules could benefit from improvement. I do recognize that they are restrictive. I do think that there is a need to strike the balance between ensuring that the rules appropriately ensure the tax-assisted resources are dedicated to charitable activities and preventing things like fraud and simple waste within the sector. But at the same time ensuring that charities are able to carry on socially innovative activities, working in collaboration are non-profit organizations. I absolutely agree there is room for some improvement to those rules.

I would point to the recently formed Advisory Committee on the Charitable Sector as being a good place to discuss this and work on coming up with a better framework. Again, recognize that these are my particular points of view as opposed to necessarily being the views of everyone at the Department of Finance.

The Chair: Who is next in the line of questioning of Senator Omidvar?

Mr. Ieraci: I think I was next.

Thank you for your question. Of the \$16 billion that is procured by our department, both for ourselves and other federal departments and agencies, it breaks down as roughly 41 per cent of goods, 40 per cent of services and 19 per cent falls into construction. You asked whether we know how much of that is going to the charitable or not-for-profit organizations and the short answer is no, we don't know that. Part of the reason we are running these pilots is to be able to help us determine how we can get information on the companies who are obtaining government contracts, to learn more about them in terms of their

organisme de bienfaisance doit, essentiellement, consacrer toutes ses ressources à ses propres activités de bienfaisance.

En résumé, cette règle a été établie il y a longtemps, pendant les années 1950, afin de veiller à ce que les organismes de bienfaisance utilisent bien leurs ressources à des fins de bienfaisance. La Loi de l'impôt sur le revenu exige que ces organismes exécutent leurs propres activités ou donnent de l'argent, le cas échéant, à des donataires reconnus, c'est-à-dire un organisme œuvrant pour le bien de la société. Il faut également que le gouvernement ait déterminé que cet organisme mérite une aide fiscale.

Il y a tout un ensemble de règles administratives qui encadrent tout cela. Elles servent fondamentalement à accroître la capacité des organismes de bienfaisance qui travaillent en collaboration avec des organismes à but non lucratif d'accorder une subvention, par exemple, et de régir et d'orienter suffisamment l'organisme à but non lucratif afin que l'on puisse estimer que cette dernière mène une activité au nom de l'organisme de bienfaisance. Je crois qu'on vous a suffisamment parlé de cela au fil de votre étude, alors je ne peux pas entrer dans le détail.

Je dirais cependant que ces règles pourraient être améliorées. Je reconnais qu'elles sont effectivement restrictives, et je crois sincèrement qu'il faut trouver un juste équilibre dans ces règles entre le besoin de veiller à ce que les ressources donnant droit à une aide fiscale soient utilisées pour des activités de bienfaisance et le besoin de lutter contre la fraude et le bon vieux gaspillage dans le secteur de la bienfaisance. Il faut aussi que les règles fassent en sorte que les organismes de bienfaisance puissent exécuter des activités d'innovation sociale, en collaboration avec des organismes à but non lucratif. Donc, je suis tout à fait d'accord sur le fait que les règles pourraient être améliorées.

Je crois que le nouveau Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance est l'endroit idéal pour aborder cette question et élaborer un cadre amélioré. Encore une fois, je veux souligner qu'il s'agit de mes opinions personnelles, et elles ne reflètent pas nécessairement ce que pensent les autres fonctionnaires du ministère des Finances.

Le président : À qui est-ce le tour de répondre aux questions de la sénatrice Omidvar?

M. Ieraci : Je crois que c'était mon tour.

Merci de votre question. Des 16 milliards de dollars d'approvisionnement dont notre ministère est responsable — autant pour notre propre ministère que pour les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral —, environ 41 p. 100 sont utilisés pour les biens, 40 p. 100, pour les services et 19 p. 100, pour la construction. Vous avez demandé si nous savions quel pourcentage va aux organismes de bienfaisance ou à but non lucratif, et la réponse est non, nous ne le savons pas. L'objectif de nos projets pilotes est en partie de nous aider à déterminer comment nous pouvons obtenir de l'information sur

status and the type of organizations they are, including whether they are women owned or owned by visible minorities, so on and so forth.

One of the reasons we're doing that is we recognize from a data capture perspective and from an indicators perspective that we need to have better granularity on the companies that are getting procurement or contracts with the Government of Canada. Part of that will be done through our electronic procurement solution, which is something we're working on right now that will digitize the way that we do procurement. And as part of that, we're currently reviewing all the information that needs to be provided for us for the purposes of registering with the Government of Canada in order to obtain government contracts. We're looking at what indicators we need to capture, balancing off between knowing as much as we can about the industries but making sure we keep the burden on suppliers, in terms of information provided to us, to a reasonable amount because we recognize the vast majority of companies we deal with are small- and medium-sized enterprises.

Senator Omidvar: And could be the proxy for small- and medium-sized charities and non-profits. That's where my question is going, because we heard previously that the donations are dropping and predicted to drop even more; that one of the strongest indicators for charities and not-for-profits is developing sources of earned revenue if the regulations from Finance change. I just wanted to alert you to that.

Mr. Lionais: I believe it's my turn now.

You asked about the burden on recipients in terms of the reporting back to government. We've been looking at that for several years now and we've come to the conclusion that the stewardship requirements of departments drive the recipient reporting burden. So it is how they're tracking the disbursement of public money and what the value for money is in the equation that recipients are providing Canada and citizens.

We've looked at it and said, "Okay, so why are things happening the way they are?" There is a risk assessment that's done, but then the application of it is inconsistent within the

les entreprises qui décrochent des contrats gouvernementaux, pour récolter des données à propos de leur statut et du type d'organisation dont il s'agit, par exemple si ce sont des entreprises appartenant à des femmes ou à des minorités visibles.

L'une des raisons pour laquelle nous faisons cela est que nous sommes conscients du fait que nous devons améliorer la granularité — c'est-à-dire la saisie des données et les indicateurs — à l'égard des entreprises qui obtiennent des contrats d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Nous travaillons présentement sur une solution d'approvisionnement électronique à cette fin; nous voulons faire passer notre processus d'approvisionnement à l'ère numérique. Nous sommes donc en train d'examiner tous les renseignements que les entreprises devront nous fournir pour s'inscrire auprès du gouvernement du Canada et ainsi pouvoir obtenir des contrats gouvernementaux. Nous sommes en train de déterminer les indicateurs que nous utiliserons pour recueillir les données, mais nous devons trouver une façon de recueillir un maximum de données des entreprises sans pour autant imposer un fardeau indu aux fournisseurs relativement aux renseignements qu'ils devront nous fournir, parce que nous sommes conscients que la grande majorité des entreprises avec qui nous faisons affaire sont des PME.

La sénatrice Omidvar : Sans oublier que ces entreprises peuvent aussi agir à titre de mandataires pour des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif de taille petite et moyenne. C'est là où je voulais en venir, parce que selon ce que nous avons entendu précédemment, il y a de moins en moins de dons, et on prévoit une diminution encore plus marquée. Nous avons aussi entendu que l'un des indicateurs les plus robustes en ce qui a trait aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif concerne l'expansion des sources de revenu gagné qui serait possible si la réglementation imposée par le ministère des Finances venait à changer. Je voulais que vous en soyez conscients.

M. Lionais : Je crois que c'est mon tour.

Vous avez posé une question sur le fardeau qui incombe aux récipiendaires de rendre des comptes au gouvernement. Cela fait plusieurs années que nous étudions la question, et nous en sommes venus à la conclusion que les exigences relatives à la reddition de comptes des récipiendaires dépendent des besoins des ministères en matière d'intendance. Donc, il s'agit de la façon dont le décaissement des fonds publics est surveillé et de la valeur que les récipiendaires offrent au Canada et à ses habitants, au bout du compte, grâce à cet argent.

Nous avons examiné tout cela, et nous nous sommes dit : « D'accord, mais pourquoi est-ce que les choses sont faites de cette façon? » Il y a une évaluation du risque qui est faite, mais

department. So then there's an uneven reporting burden on recipients by different programs within the department and also across departments.

We said, "Okay, let's try to get at this from a couple of angles." We're considering the institution or adoption of a management framework. The point of the management framework would be the accounting officer, so the deputy minister, setting the framework or the rule set within the department about how risk is managed with recipients and what the acceptable practices are within the department to ensure consistency. Through that, we can then leverage consistency across departments as we get departments functioning in a consistent manner.

That led us to another element, and that's the concept of a "grantribution," a coined phrase of one of the CFOs in town. It is when they blend a grant and a contribution — not the authorities, but the reporting requirements. We looked at this funding instrument continuum of at what is a grant and what is a contribution and how do the reporting requirements align to these different instruments?

So we are creating or proposing a funding instrument continuum that would have two types of grant and two types of contribution. The idea is that we're trying to set the expectations of calibration around user experience or recipient reporting. So at the far end of the left, there's absolutely no reporting. And at the far end of the contribution scale, there are all sorts of milestones and scheduling reporting and what you've done with the money. For example, if you received funding for a light-rail project, there will be a great deal of resource reporting. If you're doing a micro-funding, there should be no reporting. You prove that you're eligible, you have a bank account, we can deposit the money, you do what you do. Normally they will say if you want to give us a picture of what you did with the money or a little brief description on social media, and that's essentially what we're looking at. We're trying to calibrate what the burden on recipients reporting is and where financial reporting is acceptable under reporting burden, and where we want to focus on performance reporting.

Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate, Employment and Social Development Canada: Your question was around who will be accountable for action.

elle n'est pas utilisée de façon uniforme au sein du ministère. Le résultat est qu'on demande une reddition de comptes inégale aux bénéficiaires en fonction des divers programmes exécutés par notre ministère et par les autres ministères.

Nous nous sommes dit : « D'accord, essayons d'aborder le problème de différents points de vue. » Nous avons songé à introduire ou à adopter un cadre de gestion dans lequel l'administrateur des comptes — c'est-à-dire le sous-ministre — fixe le cadre ou les règles du ministère quant à la gestion du risque associé aux bénéficiaires et aux pratiques qui sont acceptables au sein du ministère. L'objectif est que tout soit uniforme. Cela devrait nous permettre d'instaurer une uniformité dans l'ensemble des ministères et de tirer parti de ce fonctionnement uniforme.

Nous avons poursuivi notre réflexion et sommes arrivés à un concept hybride de subventions et de contributions. Je parle non pas des pouvoirs, mais de la reddition de comptes. Un de nos dirigeants principaux des finances a inventé le terme anglais « *grantribution* ». En examinant le continuum des instruments de financement — en réfléchissant aux notions de subventions et de contributions, nous nous sommes demandé de quelle façon les exigences de reddition de comptes correspondaient aux différents instruments.

Nous avons donc décidé de créer ou de proposer un continuum d'outils de financement ayant deux types de subventions et deux types de contributions. Nous voulons essayer d'adapter les attentes en fonction de l'expérience des usagers et des comptes que les bénéficiaires doivent rendre. Donc, tout à gauche, il n'y a absolument aucun compte à rendre, et au bout de l'échelle des contributions, il y a toutes sortes de comptes à rendre sur les étapes et les calendriers et l'argent dépensé. Par exemple, disons qu'une organisation a reçu des fonds pour un projet de système léger sur rails; dans ce cas, cette organisation aurait énormément de comptes à rendre sur l'utilisation des ressources. À l'inverse, s'il s'agit d'un microfinancement, il n'y aurait aucun compte à rendre. Si vous êtes admissibles et que vous avez un compte bancaire, nous pouvons y déposer de l'argent, et vous pouvez faire ce que vous avez à faire. Habituellement, ces organisations offrent de nous envoyer une photo de ce qu'elles ont fait avec l'argent ou une petite description sur les médias sociaux, et c'est essentiellement ce que nous allons vérifier. Ce que nous voulons faire, c'est adapter les exigences redditionnelles aux bénéficiaires; il faut que les comptes à rendre sur le plan financier soient acceptables en fonction du fardeau redditionnel. Cela doit également correspondre à ce que nous voulons savoir en matière de rendement.

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance, Emploi et Développement social Canada : Vous voulez savoir qui devra rendre des comptes à propos des activités.

The fall economic statement and then the budget announced the creation of a social finance fund and an associated investment and readiness stream. Both of those will be implemented by Employment and Social Development Canada. The budget a couple of weeks ago provided further details on the design of the social finance fund, so indicated it will be a fund-to-fund model and that government will undertake a transparent selection process probably towards the end of 2019 to select either one or several fund managers. Those fund managers will in turn invest in social finance intermediaries across the country, and there are some leveraging requirements that go along with that.

And then the associated investment and readiness stream, which is a grants and contributions program over 24 months. I think this is based on some of the lessons learned from other jurisdictions that have created fund models who have learned that there needs to be an upfront investment so that there is a pipeline of projects that are ready to go.

So the investment and readiness stream is really to prepare the groundwork and to support organizations that are looking to become investment ready and working along a continuum. So whether that be funding to do some early stage innovation, to look at governance within their organization, to look at their funding requirements and sources of revenue or to be preparing a new business plan. So the idea with this short-term funding is to really prepare that groundwork and also to bolster the capacity of the social finance intermediary sector before the social finance fund comes into existence. So both of those initiatives are being led by Employment and Social Development.

The Chair: Thank you very much for that.

Senator Martin: I'm going to direct my question first to Mr. Leblanc. You mentioned Bill C-86 and the changes to the rules. The fact that now charities could engage 100 per cent of their activities so long as it promotes the objective of their charity to public policy dialogue and development activities. I know there were concerns from the last election and we are in an election year. We are going from 10 per cent to 100 per cent, so I can't help but question how this is going to impact the activities and some of the concerns raised previously now that it's opened. It's probably not under your purview to talk about monitoring and whatnot. Have you had conversations or been part of intergovernmental discussions with those that will be overseeing the application of all of the new changes as a result of Bill C-86?

On a annoncé, dans l'énoncé économique de l'automne, puis dans le budget, la mise sur pied d'un fonds de finance sociale et d'un volet connexe de préparation et d'investissement, lesquels seront tous deux mis en œuvre par Emploi et Développement social Canada. Il y a quelques semaines, on a fourni un peu plus de détails dans le budget à propos de la conception de ce fonds de finance sociale. Il était indiqué qu'un modèle de financement d'un fonds à l'autre sera utilisé, et que le gouvernement lancera, vers la fin de 2019, probablement, un processus de sélection transparent afin de nommer un ou plusieurs gestionnaires. Ces gestionnaires devront ensuite trouver des intermédiaires canadiens dans le domaine de la finance sociale dans lesquels investir. Bien sûr, ils sont également tenus d'aller chercher des fonds également.

En ce qui a trait au volet de préparation et d'investissement, il s'agit d'un programme de subventions et de contributions de 24 mois. Je crois que ce programme a été élaboré à la lumière des leçons tirées d'autres administrations qui ont essayé d'élaborer des modèles de financement. Une leçon est qu'un investissement initial est nécessaire afin qu'il y ait une réserve de projets prêts à être lancés.

Donc, le volet de préparation et d'investissement vise surtout à préparer le terrain et à soutenir les organisations qui veulent être prêtes à recevoir des investissements et à travailler en un continuum. Donc, il peut s'agir d'organisations qui ont besoin de financement pour des activités d'innovation de base, pour examiner leur gestion organisationnelle, pour évaluer leurs exigences de financement et leurs sources de revenus ou pour préparer un nouveau plan d'affaires. Donc, le financement à court terme servira fondamentalement à préparer le terrain et également à accroître la capacité des intermédiaires dans le domaine de la finance sociale avant le lancement de ce fonds de finance sociale. Aussi, les deux initiatives seront dirigées par Emploi et Développement social Canada.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Martin : Je vais poser ma question à M. Leblanc. Vous avez mentionné le projet de loi C-86, et les nouvelles règles. Maintenant, les organismes de bienfaisance peuvent consacrer l'ensemble de leurs activités aux débats sur les politiques publiques et leur élaboration, pourvu que cela promeuve leur objectif de bienfaisance. Je sais que cela a soulevé des préoccupations pendant les dernières élections, et maintenant, c'est une année électorale. Nous sommes passés de 10 p. 100 à 100 p. 100, et je ne peux m'empêcher de me demander quelle incidence cela aura sur leurs activités. Je me demande aussi quel effet cela aura sur les préoccupations qui ont été soulevées précédemment, maintenant qu'on a ouvert la boîte de Pandore. Ce n'est probablement pas votre responsabilité de

Mr. Leblanc: Thank you for the question. Again I'll start and, Blaine, please add or correct as necessary. I think when we talked about it basically what Bill C-86 does and what charities now have the ability to do is to act without limit in nonpartisan public policy activities and development. I think an important aspect of this is that limitations that already existed, restrictions on both direct and indirect partisan activity remain. There are no changes to that.

I think our colleagues from the CRA in the last panel were telling you about the guidance they posted for comment. One of the things we heard both at the House of Commons and Senate Finance Committee, when we talked about Bill C-86, were questions about what that means, especially indirect partisan activity. So it puts some of the detail around that. I think that limitation continues to be an important part of that framework.

The second point I would make is that you mentioned interdepartmental work and it would be others in government who would be responsible for this. But in terms of restrictions on activity around elections that will affect charities as much as other organizations. It's really for others. But those limits and restrictions will continue to apply, so we just made a specific change in regard to the Income Tax Act.

Senator Martin: I know I need to be talking to others about this but there were issues before, so I understand that those limits, those restrictions haven't changed but there were issues before with those limitations. I continue to have some of those concerns and there are others who have spoken to me about it. I think that's for another study. For now thank you for giving me some clarification on that.

The other question I had was to the Innovation, Science and Economic Development Canada representatives. Your department is described as working with Canadians in all areas of the economy and all parts of the country. That's a pretty big territory. And enhancing Canada's innovation performance is one of its goals. I was curious about what you do specifically for charities and non-profits to be able to access the services and programs you have. You did mention that in your remarks but if you could expand on that, that would be helpful.

parler de la surveillance et de tout le reste, mais je voulais savoir si vous aviez tenu des discussions ou si vous aviez pris part à des discussions intergouvernementales avec ceux qui seront chargés de surveiller l'application de toutes les modifications entraînées par le projet de loi C-86?

M. Leblanc : Merci de la question. Comme précédemment, je vais commencer, et Blaine pourra me corriger ou ajouter des détails au besoin. En résumé, ce que nous disions à propos du contenu du projet de loi C-86, c'est que les organismes de bienfaisance pourront désormais mener sans restriction des activités non partisans touchant les politiques publiques et leur élaboration. Je crois qu'il est important de préciser, cependant, que les restrictions qui existent déjà relativement aux activités partisans directes et indirectes n'ont pas été levées. Il n'y a pas eu de changement de ce côté-là.

Je crois que nos collègues de l'ARC qui ont témoigné avant nous vous ont parlé du document d'orientation qu'ils ont publié à des fins de rétroaction. Lorsque nous sommes allés témoigner devant la Chambre des communes et le Comité des finances du Sénat, les membres nous ont demandé des précisions, surtout à propos des activités partisans indirectes. Le document fournit donc des détails à ce sujet. Les restrictions sont toujours un élément important du cadre, selon moi.

Il y a une autre chose que je veux dire : vous avez mentionné les activités interministérielles et le fait que la responsabilité incomberait à d'autres au sein du gouvernement. Le fait est que les restrictions visant les activités qui ont un lien avec les élections s'appliqueront autant aux organismes de bienfaisance qu'à n'importe quelle autre organisation. Elles sont surtout là pour les autres. Néanmoins, les limites et les restrictions continueront de s'appliquer. Pour ce qui est de la Loi de l'impôt sur le revenu, nous avons seulement fait une modification spécifique.

La sénatrice Martin : Je sais qu'il y a d'autres témoins à qui je pourrais poser cette question, mais le fait est qu'il y avait déjà des problèmes avant. Je comprends que les limites, les restrictions, n'ont pas été modifiées, mais il y avait déjà des problèmes avec ces restrictions. J'ai toujours certaines de ces préoccupations, et d'autres personnes sont venues m'en parler. J'imagine cependant que ce sera pour une autre étude. Pour l'instant, je veux vous remercier de ces précisions.

Mon autre question s'adresse aux représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Votre ministère est censé travailler avec des Canadiens dans tous les secteurs de l'économie et dans tout le pays. C'est vraiment beaucoup de terrain à couvrir. L'un de vos objectifs consiste à renforcer les résultats du Canada en matière d'innovation. Je suis curieuse : je voudrais savoir ce que vous faites précisément pour les organismes de bienfaisance et à but non lucratif afin qu'ils puissent avoir accès aux services et aux programmes que vous

Mr. Schaan: I'll start at the outset by indicating, as I did in my remarks, that those are the aspects of the department that live outside of my domain. My responsibility primarily is laws of general application of an economic nature that are not sector specific. I do marketplace framework laws and my colleagues in other parts of the department do services and programs and various other innovation things. That said, I can say on their behalf that that landscape includes a number of different program streams. There was a program consolidation and streamlining and simplification that happened at the beginning of the innovation and skills plan, three budgets ago, that tried to set core platforms to make for ease of use by recipients of the various business innovation programs that are part of our department.

It is worth noting that the department's portfolio includes all of the regional development agencies and they have programing streams, which they are better able to speak to, that highlights the degree to which they are active in their various communities across the country and have charitable organizations as grant recipients and the program recipients within their purview.

Senator Martin: Thinking about the charities and non-profits that are competing with everybody else and knowing that they have such limited resources and limited personnel, I hope that the department officials that are front line individuals working on the ground in the regions keep in mind that these are the challenges of the charities and non-profit sector and that any sort of consideration — not special consideration but just that lens — would be very helpful.

Mr. Schaan: Absolutely. Two things I would add. It's not necessarily my domain but one is, obviously, that we have dedicated programs that not-for-profits and charitable organizations are eligible for. The second is that our regional offices are often co-located with a number of other government partners. This makes a whole-of-government approach — one that ensures that when we are delivering services and making those connections between community, business and other partners within the community — a lot easier because they are often in the same spot.

Senator Martin: Thank you. Last question to Jocelyne Voisin. It's exciting to hear about what youth are doing across our country. You listed the partners. I don't know if you mentioned how they were selected. I know they needed to have a

offrez. Vous avez survolé le sujet dans votre déclaration préliminaire, mais cela nous serait utile si vous nous donniez plus de détails.

M. Schaan : D'entrée de jeu, comme je l'ai dit dans ma déclaration, je tiens à dire que je ne suis pas responsable de ces activités du ministère. Je m'occupe principalement des lois d'application générales touchant l'ensemble du secteur financier. Je m'occupe des lois d'encadrement du marché, et mes collègues dans les autres directions du ministère s'occupent des services et des programmes et de tout ce qui touche à l'innovation. Cela dit, je peux vous dire, en leur nom, qu'il existe un certain nombre de volets de programme. Au début du Plan pour l'innovation et les compétences, il y a trois budgets, il y a eu une initiative de consolidation, de rationalisation et de simplification des programmes dont l'objectif était de mettre en place des plateformes centrales conviviales pour les récipiendaires des divers programmes d'innovation en entreprise offerts par notre ministère.

Je tiens à mettre en relief que tous les organismes de développement régional font partie du portefeuille du ministère. Ces organismes ont des volets de programme — leur représentant serait mieux placé que moi pour vous en parler — qui montrent à quel point ils s'impliquent dans les diverses collectivités du Canada; elles versent des subventions à des organismes de bienfaisance et aux bénéficiaires de programme dans leur domaine de compétence.

La sénatrice Martin : Puisque les organismes de bienfaisance et à but non lucratif doivent compétitionner avec toutes les autres organisations, et compte tenu du fait qu'ils ont des ressources et un effectif très limité, j'ose espérer que les fonctionnaires de première ligne qui travaillent sur le terrain dans les régions prennent en considération les obstacles que les organismes de bienfaisance et à but non lucratif doivent surmonter. Je ne demande pas de traitement de faveur, mais ce serait très utile de simplement garder cela à l'esprit d'une façon ou d'une autre.

M. Schaan : Absolument. Il y a deux choses que je voudrais ajouter : cela ne fait pas vraiment partie de mon domaine, mais, premièrement, nous avons évidemment des programmes exclusifs pour les organismes de bienfaisance et à but non lucratif. Deuxièmement, nous partageons souvent nos bureaux régionaux avec d'autres organismes gouvernementaux. De cette façon, il est beaucoup plus facile d'offrir une approche pangouvernementale — c'est-à-dire de veiller à offrir des services tout en tissant des liens avec la collectivité, les entreprises et d'autres partenaires communautaires —, parce que nous sommes tous au même endroit.

La sénatrice Martin : Merci. Ma dernière question s'adresse à Mme Jocelyne Voisin. C'est très enthousiasmant d'entendre parler de tout ce que les jeunes font d'un bout à l'autre du pays. Vous avez énuméré vos partenaires, mais je ne sais pas si vous

certain level of expertise and infrastructure ready, but there are so many organizations. I know you said you are also open to working with other partners as well. Would you explain a bit about your selection process.

Ms. Voisin: In terms of the design phase we looked for organizations that had the capacity to move right away. Some of the criteria we looked at, as I said, the experience in delivering service placements for youth. The ability to scale up quickly. In the design phase we wanted organizations that could help us. That they could implement a collective impact model. That means working collaboratively together. That they had different elements of recognizing skills, offering some placements in two or more provinces, having exposure to a second official language, and addressing diversity issues, as well as having some in-depth knowledge of youth. We also had a sense from youth about what themes they were interested in. For example, mindyourmind is a mental health specific organization, so we did want to have some projects that were in line with the themes that youth were interested in. So environment, reconciliation, mental health. Those are some of the themes that we wanted to make sure we had organizations for.

Those were the design phase. We are working on criteria to assess which partners we would look to work for an expansion.

Senator Martin: Did you say the organizations have to be able to operate in both official languages or just one?

Ms. Voisin: They need to be able to provide service experiences in both official languages. Whether the organization itself has the capacity or they get support to provide those service experiences.

Senator Martin: Thank you.

Senator Omidvar: I have two questions and I will put them on the table. One is for Mr. Schaan. I would like you to respond to recommendations that we have heard from witnesses. This deals with not-for-profits. We have focused quite a bit on not-for-profits and understanding they too receive a certain amount of benefits, but appear not to have the same level of accountability as charities. The proposal was made that not-for-profits are not all the same, that there are public interest not-for-profits and private interest not-for-profits. Think about the airports, public interest, I would imagine. The auto dealers association selling Subarus in Ajax I would suggest is a private interest not-for-profit. You mentioned that 30,000 not-for-profits are within your purview. Do you have a sense of how many are public versus private interest?

avez dit comment ils avaient été choisis. Je sais qu'il faut qu'ils possèdent déjà un certain niveau d'expertise et des infrastructures, mais il y a tout de même un très grand nombre d'organisations. Je me rappelle que vous avez aussi dit que vous êtes ouverte à l'idée de travailler avec d'autres partenaires également. Pouvez-vous nous expliquer rapidement votre processus de sélection?

Mme Voisin : À la phase de la conception, nous voulions des organisations qui pouvaient procéder sans attendre. Comme je l'ai dit plus tôt, l'un de nos critères était que l'organisation ait de l'expérience dans la prestation de services de placement pour les jeunes. Un autre critère était la capacité d'accroître leurs activités rapidement. À la phase de la conception, nous voulions des organisations qui allaient nous être utiles, qui allaient pouvoir mettre en œuvre un modèle d'analyse des impacts collectifs, ce qui suppose de travailler en collaboration. Pour le reste, il y avait des composantes touchant à la reconnaissance des compétences, l'offre de placement dans deux provinces ou plus, l'exposition à l'autre langue officielle, la diversité et le besoin d'avoir une très grande connaissance des jeunes. Les jeunes nous ont également donné une idée des thèmes qui les intéressaient. Par exemple, il y a mindyourmind, un organisme voué à la santé mentale. Nous voulions lancer des projets dans des domaines qui intéressaient les jeunes, c'est-à-dire l'environnement, la réconciliation et la santé mentale. Nous voulions nous assurer d'avoir des organismes œuvrant dans ces domaines.

Voilà pour la phase de la conception. Nous travaillons présentement à l'élaboration de critères afin de choisir nos partenaires pour une phase d'expansion.

La sénatrice Martin : Avez-vous dit que les organismes doivent être bilingues, ou est-ce que seulement une langue officielle suffit?

Mme Voisin : Les organismes doivent pouvoir offrir leurs services dans les deux langues officielles. L'organisme peut soit le faire par elle-même, soit obtenir du soutien afin d'y arriver.

La sénatrice Martin : Merci.

La sénatrice Omidvar : J'ai deux questions que je vais poser en même temps. La première s'adresse à M. Schaan. Je voudrais que vous formuliez des commentaires sur les recommandations que des témoins nous ont proposées. C'est à propos des organismes à but non lucratif. Nous avons beaucoup parlé des organismes à but non lucratif, et nous savons qu'ils ont aussi droit, dans une certaine mesure, à des avantages fiscaux, mais ils n'ont pas autant de comptes à rendre que les organismes de bienfaisance. Quelqu'un a laissé entendre que les organismes à but non lucratif sont tous différents, que certains sont voués à l'intérêt public, et d'autres à des intérêts privés. Prenez les aéroports, par exemple. Je les rangerais du côté de l'intérêt public, tandis que l'association de concessionnaires automobiles qui vend des Subaru à Ajax est probablement un organisme à but

Mr. Schaan: The closest we can come is cross-referencing those that are registered charities, which is not a perfect picture. As per my remarks, about just over 40 per cent of those 30,000 are registered charities, and the others are a mix of things. As between our various statutes, because they are general purpose and their laws have general application they are enabling statutes that try and provide a frame work for people to enter into the societal marketplace. On the CBCA side, that's just over 400,000 roughly, and on the not-for-profit side that's 30,000. Our ability to monitor all of those and know exactly who they are is limited depending on the scope and size.

Senator Omidvar: Are you able to change your questionnaires or your fact gathering to ask whether they are public interest or private interest? Or does that concept simply not exist in Canada at this point?

Mr. Schaan: Right now under the statute it doesn't exist. When the Canada Not-for-profit Act was brought into force in 2011 its aim in moving away from Part II of the old Canada Corporations Act was to move away from this administratively burdensome, hand over your letters patent and your incorporation documents to the minister themselves and the minister would need to agree on your social purpose and sign off on them. The goal was, similar to the CBCA, let's not make incorporation the barrier. Let's make other aspects like should you have tax deductible status the burden. If you're engaged in particular types of activity, there might be activity-based regulation for the type of thing you do. Depending on if you are acting in a particular way in the marketplace we may have a sector-specific obligation. Right now the only thing that we would have on the books would be the degree to which the director of the not-for-profits act has the capacity to go to the corporate office and review things like bylaws.

Senator Omidvar: I think my next question is for Ms. Scott, but correct me if it's your colleague. We've heard almost unanimous calls that the human capital in the charitable and not-for-profit sector, as big as it is, it's fraying at the edges. What they have called for is a robust human capital strategy. I think that's what ESDC would understand. Can we learn from other sector-specific human capital strategies? Is there one for STEM?

non lucratif voué à des intérêts privés. Vous avez dit que 30 000 organismes à but non lucratif font partie de votre domaine de compétence. Avez-vous une idée du nombre qui sont voués à l'intérêt public et à l'intérêt privé?

M. Schaan : La meilleure façon d'arriver à une réponse approximative serait de vérifier quels organismes à but non lucratif sont également des organismes de bienfaisance enregistrés, mais ce ne serait pas un chiffre exact. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, un peu plus de 40 p. 100 des 30 000 organismes sont des organismes de bienfaisance enregistrés, et les autres sont des organismes de type divers. Parmi nos diverses lois d'application générale, il y a des lois habilitantes dont le but est d'encadrer les efforts pour accéder au marché de la finance sociale. La Loi canadienne sur les sociétés par actions vise environ 400 000 organisations, tandis que du côté des organismes à but non lucratif, on parle de 30 000 organisations. Notre capacité de surveiller tous ces organismes et de savoir exactement de qui il s'agit est limitée et dépend de la portée et de l'ampleur de leurs activités.

La sénatrice Omidvar : Pourriez-vous modifier vos questionnaires ou vos activités de collecte de données afin de demander si ces organismes sont voués à l'intérêt public ou à l'intérêt privé? Ou est-ce que ce concept n'existe tout simplement pas au Canada présentement?

M. Schaan : Actuellement, cela n'existe pas en vertu de la loi. Quand la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif est entrée en vigueur en 2011, le but était de s'éloigner de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions qui était lourde sur le plan administratif. À la place, les organismes n'avaient qu'à remettre leurs lettres patentes et leurs documents de constitution au ministre, lequel allait ensuite approuver la raison sociale et donner son autorisation. Donc, comme dans la Loi canadienne sur les sociétés par actions, l'objectif visé était que l'obstacle soit non pas la constitution en personne morale, mais plutôt d'autres éléments, comme l'obtention d'avantages fiscaux. Par exemple, les activités d'une organisation donnée peuvent être assujetties à une réglementation précise. Dépendamment de vos activités particulières dans le marché, il y aura peut-être des exigences spécifiques pour le secteur concerné. Présentement, les seules mesures que nous avons adoptées concernent la mesure dans laquelle l'administrateur de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif est habilité à visiter les bureaux des entreprises afin d'examiner leurs règlements administratifs, entre autres choses.

La sénatrice Omidvar : Je crois que je vais poser ma prochaine question à Mme Scott. Corrigez-moi s'il vaudrait mieux la poser à votre collègue. D'après ce que nous avons entendu, il semble y avoir un consensus selon lequel le capital humain, malgré son ampleur, commence à s'éroder dans le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif. C'est pourquoi les gens réclament une stratégie robuste en matière de capital

Is there one for technology, digital? Artificial intelligence? I don't know. I'm just looking for a proxy here.

Ms. Scott: That's not my area of expertise, so I won't be able to provide you with a detailed response. Some of our initiatives in our skills and employment branch look at the needs within specific sectors. There is definitely potential there. I would turn to my colleagues at ISED who have done similar initiatives in specific sectors. I can't provide you a specific example or initiative that would be parallel to that.

Senator Omidvar: Can you give an example of which sectors the government has chosen to focus on in terms of developing human capital?

Ms. Scott: In STEM, in looking at all of the initiatives around skilled trades and apprenticeships, there has been significant investment over the years in both encouraging individuals into apprenticeship programs and incentives for completion, as well as looking at where labour market shortages are in those areas. That would be one example.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: Ladies and gentlemen, thank you very much for your appearance today. It was a challenge to put this many bright people on one panel and to try to discipline ourselves both from your side and our side to get testimony, questions and answers. I think we have done a good job. It's only 20 after four, so that's not bad. I think we are all to be congratulated.

I would like to thank you for your input and also encourage you, as you monitor procedures in the few weeks we have left of hearings, et cetera, that if you see something that comes along — I should have told them this or forgot to tell them that, or maybe you have heard something you want to comment on, don't hesitate to communicate to us through the clerk. It will be taken into consideration as well. Thank you very much. We appreciate your hard work on behalf of Canadians. Thank you.

(The committee adjourned.)

humain. J'imagine que c'est ainsi que EDSC comprend les choses. Serait-il possible de tirer des leçons des stratégies en matière de capital humain dans d'autres secteurs? Y en a-t-il une dans le domaine des STIM? Y en a-t-il une dans le domaine de la technologie, du numérique ou de l'intelligence artificielle? Je lance des idées en l'air, mais je voudrais simplement trouver quelque chose que nous pourrions prendre en exemple.

Mme Scott : Ce n'est pas vraiment ma spécialité, alors je ne pourrai pas vous donner une réponse détaillée. Notre direction générale des compétences et de l'emploi a mis sur pied quelques initiatives visant à examiner les besoins dans des secteurs précis. Donc, il y a clairement des possibilités à saisir. Vous pourriez aussi poser la question à mes collègues d'ISDE qui ont mené des initiatives similaires visant des secteurs spécifiques. Malheureusement, je ne peux pas vous fournir d'exemple précis ou d'initiative qui s'inscrirait dans cet ordre d'idées.

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous nous donner un exemple de secteurs qui intéressent le gouvernement relativement au développement du capital humain?

Mme Scott : Dans le domaine des STIM, dans l'ensemble des initiatives touchant les métiers spécialisés et les formations d'apprenti, il y a eu d'importants investissements au cours des dernières années afin d'encourager les gens à s'inscrire et à terminer une formation d'apprenti. On a également cherché à savoir dans quel secteur du marché il y a une pénurie de main-d'œuvre. Voilà un exemple.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le président : Mesdames et messieurs, merci beaucoup d'être venus ici aujourd'hui. Cela n'a pas été facile de réunir autant de personnes brillantes en un seul groupe de témoins. Nous avons tous dû faire preuve d'une grande discipline pendant vos témoignages et la période de questions, et je crois que nous avons bien réussi. Il est 16 h 20, ce qui n'est pas si mal. Je crois que nous pouvons tous nous féliciter.

Je tiens à vous remercier de vos commentaires et je vous encourage, à mesure que vous surveillez les activités au cours des prochaines semaines qu'il nous reste d'audience, de nous faire parvenir par l'intermédiaire du greffier tout renseignement que vous remarquez ou que vous auriez oublié de nous dire ou dont vous voulez nous faire part. Nous ne manquerons pas de le prendre en considération. Merci beaucoup. Nous vous remercions de votre bon travail au nom de tous les Canadiens. Merci.

(La séance est levée.)

WITNESSES

As an individual:

John Shields, Professor, Department of Politics and Public Administration, Ryerson University (by video conference).

Social Planning Network of Ontario:

Peter Clutterbuck, Senior Community Planning Consultant.

CommonWealth Retirement:

Alex Mazer, Founding Partner (by video conference).

Imagine Canada:

Brian Emmett, Chief Economist.

Canada Revenue Agency:

Antonio Manconi, Director General, Charities Directorate;

Sharmila Khare, Director, Policy, Planning and Legislation Division, Charities Directorate;

Roxane Brazeau-Leblond, Director, Business and Employment Income Division, Income Tax Rulings Directorate.

Department of Finance Canada:

Pierre Leblanc, Director General, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

Blaine Langdon, Director, Charities, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch.

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch;

Darryl Patterson, Director, Corporate, Insolvency and Competition Directorate.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada.

Public Services and Procurement Canada:

Lorenzo Ieraci, Director General, Acquisitions Program.

Employment and Social Development Canada:

Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate;

Jocelyne Voisin, Director General, Youth and Skills Innovation Directorate.

TÉMOINS

À titre personnel :

John Shields, professeur, Département des politiques et de l'administration publique, Université Ryerson (par vidéoconférence).

Social Planning Network of Ontario :

Peter Clutterbuck, consultant principal en planification communautaire.

CommonWealth Retirement :

Alex Mazer, associé fondateur (par vidéoconférence).

Imagine Canada :

Brian Emmett, économiste en chef.

Agence du revenu du Canada :

Antonio Manconi, directeur général, Direction des organismes de bienfaisance;

Sharmila Khare, directrice, Division de la politique, planification et législation, Direction des organismes de bienfaisance;

Roxane Brazeau-Leblond, directrice, Division des entreprises et du revenu d'emploi, Direction des décisions en impôt.

Ministère des Finances Canada :

Pierre Leblanc, directeur général, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

Blaine Langdon, directeur, Organismes de bienfaisance, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché;

Darryl Patterson, directeur, Direction de l'entreprise, de la concurrence et de l'insolvabilité.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Lorenzo Ieraci, directeur général, Programme des approvisionnements.

Emploi et Développement social Canada :

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance;

Jocelyne Voisin, directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences.